

# Ottawa: diverses mesures pour combattre le chômage

(Lire nouvelle en p. 3 et le texte du discours de trône en p. 12)

## LE DEVOIR

MÉTÉOROLOGIE  
Nuageux, chute de  
neige en soirée  
Min.: 32 — Max.: 40  
Gracieuseté de:  
Shearer Lumber Co. Ltd.  
MONTREAL

Directeur: Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

FÊTE DU JOUR  
BASIL, S.S. PIERRE ET PAUL  
Les librairies  
F. PILON Inc.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

VOL. LI — NO 265

MONTREAL, VENDREDI, 18 NOVEMBRE 1960

10 cents l'exemplaire

# L'affaire des faux billets de banque se corse

## Le bandit Gérard Gagnon était en communication téléphonique avec Bégin et le Club Renaissance

Par Pierre Laporte

QUEBEC. — Le procureur général de la province, M. Georges Lapalme, a livré à la presse hier un volumineux dossier. C'est celui de l'affaire des faux billets de banque. Empêché par une question de procédure de communiquer à la Chambre les informations qu'il n'avait pu lui transmettre la veille, il a convoqué une conférence de presse afin que le public soit mis au courant des derniers développements dans cette cause tragi-comique où l'Union nationale est peut-être en train de voir sombrer les derrois des personnalités qui ont occupé une grande place dans l'histoire politique récente du Québec on ne peut se retenir de paraphraser une sentence de Bourassa: "La gloire du grand parti disparaît et c'est dans la crotte qu'elle s'enfonce".

Les derniers faits révélés hier peuvent se résumer ainsi:

Au cours de la saisie effectuée par la police dans une chambre de l'hôtel Royal Embassy, à Montréal, on a saisi une liste d'appels téléphoniques faits au cours des derniers jours par Gérard Gagnon, bandit notoire, ou ceux qui l'accompagnaient. On a relevé les numéros de téléphone suivants: 12 novembre, à 2 h. 30 p.m., LU. 9-7452, à Marieville, numéro qui correspond à celui du comité central de l'Union nationale dans le comté de Rouville, où il y a actuellement une élection partielle; 15 novembre, à 2 h. 10 p.m., LA. 3-9843, à Québec, numéro qui n'est pas public, mais qui correspond à celui du quartier général de l'Union nationale, au club Renaissance; le 12 novembre, à 11 h. 15 p.m., 2-2811, à Sainte-Genève de Dorchester, numéro qui est celui de M. Jos-D. Bégin, député de ce comté et ex-ministre de la colonisation dans le cabinet de l'Union nationale; le 12 novembre, à 6 h. 10 p.m., LA. 4-1058, à Québec, numéro de Jobidon Drive Yourself, nom d'un homme qui fut mêlé à l'affaire Honoré Pelletier; le 15 novembre, LA. 7-4235, numéro de M. Gérard Corveau, qui hantait les terrains de la Sûreté provinciale pour entrer en contact avec les détenus Alain et Arsenault, dont il n'était pas l'avocat, a dit M. Lapalme.

La chambre d'hôtel où l'on a fait la perquisition portait le numéro 806. Elle était inscrite au nom de Henri Armand et Gérard Magnan, deux faux noms. En fait il s'agit de Gérard Gagnon et d'un autre homme du nom d'Adrien Fortier. En cinq jours les deux comparses ont monté un compte de \$411.75. "Je me demande qui a payé toutes ces dépenses", a dit M. Lapalme. C'est dans cette chambre qu'on a saisi un ruban magnétique que Gagnon aurait fait enregistrer dans une supprime tentative pour salir le parti libéral. C'est là qu'on a trouvé Brousseau et Lecompte, journalistes à cette feuille qui a lancé le prétendu scandale. La police a saisi un revolver chargé que le nommé Fortier a dit être le sien.

Le procureur général a remis aux journalistes une liasse de documents qui relatent toute l'affaire, depuis le complot ourdi par des bandits contre la participation à l'affaire de diverses personnalités de l'Union nationale, jusqu'au dégonflement de toute l'affaire par les enquêtes de la police fédérale et de la police provinciale.

Voici l'essentiel de ce qui s'est déroulé hier à l'Assemblée législative: dès le début de la séance, à trois heures, M. Antonio Talbot, chef de l'opposition, s'est levé sur une question de privilège, avant que le procureur général parle. Hier, dit-il, le procureur général nous a lu un document. Or d'après l'article 696 de notre règlement ce document devait être déposé sur la table du greffier. Le procureur général en a convenu. Il a dit qu'il ne pouvait pas produire le document original parce qu'il en avait besoin. Nous avons conclu qu'il produirait des copies. Ces copies n'ont pas été produites. Il en avait car il les a remises aux journalistes. Les journaux d'aujourd'hui et surtout Le Devoir, organe du parti libéral, publiant le rapport au texte. Ce sont les députés qui auraient dû avoir ces copies les premiers. J'ai raison de demander la production im-

diatement en vertu de l'article 696.

Hier soir, dit-il encore, le Procureur général a fait une motion d'ajournement. Vous connaissez le règlement. Lors-

(Suite à la page 10)

### Grande enquête sur les tâches dans les hôpitaux

QUEBEC (DNC) — Le ministre provincial de la santé a assisté, hier soir, au Cercle universitaire, au lancement d'une grande enquête sur l'évaluation des tâches dans les hôpitaux de la province de Québec.

Ce travail gigantesque — il durera trois années environ — devrait porter des fruits pour les employés eux-mêmes, pour les chefs de service, pour les institutions d'hospitalisation, pour les malades, pour la société en général et pour l'Etat, selon ses promoteurs.

C'est le Comité des hôpitaux du Québec qui a pris cette initiative.

Le travail consiste à ranger tous les emplois d'une institution selon leur ordre d'importance respective. Pour cela, il faut d'abord définir chaque emploi, en faire une analyse sérieuse et en relever minutieusement toutes les exigences. Il s'agit donc essentiellement d'un travail d'ordre administratif. Cependant, vu sa nature et ses implications, ce travail sera réalisé en collaboration avec toutes les personnes concernées ainsi qu'avec leurs représentants officiels. L'objectif vrai de ce travail est d'améliorer autant que faire se peut la qualité et l'efficacité de l'administration hospitalière. Pour cela un travail en profondeur s'imposait; d'où le choix particulier des méthodes et du procédé.

(Suite à la page 10)



PAUL GERIN-LAJOIE: Frappeur de relève en Chambre...

M. GEORGES LAPALME: "Je comprends l'oppression..."

DANIEL JOHNSON: On peut lui téléphoner à Rouville...

J.D. BÉGIN: 2-2811 à Sainte-Genève...

## L'Union nationale amorce sa défense dans le scandale des faux billets

QUEBEC (DNC) — Deux membres en vue de l'Union nationale ont abordé hier la défense de l'Union nationale dans l'affaire des faux billets de banque. M. Daniel Johnson, député de Gagot et candidat à la direction du parti, a abordé la question en Chambre hier après-midi. Il a demandé au ministre fédéral de la justice un supplément d'enquête.

M. Gérard Martineau, trésorier de l'Union nationale et conseiller législatif, a déclaré qu'il "n'a jamais donné d'argent à qui que ce soit relativement à cette affaire" et qu'il n'y a été mêlé ni de près ni de loin. M. Martineau a dit qu'il se réservera la semaine prochaine sur une question de privilège au Conseil législatif.

M. Johnson a dit qu'il arrive souvent lorsqu'on veut avoir toute la vérité sur un problème de faire dériver l'enquête et d'en faire un procès à tendance politique.

M. Johnson dit qu'il a entendu parler la première fois de l'affaire lundi le 7 novembre lorsqu'un ami lui a rapporté qu'un poste de radio de la métropole venait d'annoncer qu'un journal publierait le lendemain d'accuser des partis politiques d'avoir distribué de la fausse monnaie pendant la campagne électorale.

"A ce moment-là, j'ai pris mes précautions, fit l'orateur, parce que j'avais déjà été informé que des "cabaleurs" libéraux dans Rouville accusaient l'Union nationale d'avoir distribué de cette fausse monnaie.

Le lendemain, le journal "Nouvelles Illustrées" — fut mis en circulation disant que \$2,500,000 de fausse monnaie avait été livrée à un parti politique. Devant ces accusations en blanc, de cette dégradation systématique du rôle du député, le député a décidé de protester.

Les messages

M. Johnson donne lecture, ici, du message qu'il envoyait le 9 novembre au ministre de la justice, M. Fulton, pour lui demander la tenue d'une enquête sur cette affaire. Il donne également le texte de la réponse reçue le lendemain. Les deux télégrammes sont déposés sur le pupitre de la Chambre.

Et il poursuit en disant: "J'ai dit à la population de Rouville qu'il fallait que la lumière soit faite et que, le public ne serait pas satisfait qu'on ait mis des arrêts les distributeurs de petites sommes de faux argent.

M. Johnson ajoute qu'il a également déclaré, dans Rouville, que s'il n'est pas vrai qu'un parti politique a été mêlé à cette affaire, il insiste tout de même pour que ceux qui ont contribué à la fabrication d'une supposée preuve soient poursuivis et condamnés de façon exemplaire "afin d'inciter les journalistes à être plus prudents à l'avenir".

Réponse à M. Lapalme

"Hier, poursuit le député de Gagot, nous avons entendu le procureur général. Je regrette infiniment l'attitude qu'il a prise, lui qui est avoué depuis longtemps. Je comprends, toutefois, qu'il n'est pas encore habitué à son nouveau rôle. Il nous a convaincu qu'il voulait tirer un avantage politique d'un rapport de la police dont il a cacamoté certaines parties. M. Lapalme proteste contre l'expression. M. Johnson se corrige en disant qu'il voulait déclarer que le procureur général a la trop vite ces parties du rapport.

(Suite de la première page)

### CONTRE "LE DEVOIR"

## M. Talbot y va de sa "dernière énergie"...

Par Pierre Laporte

QUEBEC (DNC) — Avec la "dernière indignation" (on se demande ce qu'il fera la prochaine fois) le chef de l'opposition a protesté à l'Assemblée législative contre la manchette du "Devoir" de ce matin, le journal officiel ou officieux du parti libéral.

Des voix à droite: Ah, ah! M. Talbot: voici ce titre: "L'affaire des faux billets éclaire dans le visage de l'Union nationale — des bandits, des personnalités de l'U.N., Brousseau et Lecompte ont été mentionnés". C'est un gros titre sur 8 colonnes sur l'affaire des faux billets de banque.

"Voilà qui établit bien, dit M. Talbot, la fausseté du titre et la malhonnêteté de ce journal. En effet ce journal écrit: "Les fausses déclarations faites sous serment par Pouliot devant Me Cossette devaient incriminer des personnalités du parti libéral".

Le titre de la nouvelle est contraire à cette assertion, dit le chef de l'opposition. Je tiens à protester avec ma dernière énergie, car le journalisme devrait être autre chose que du jaunisme, dit M. Talbot.

(M. Talbot aurait pu citer d'autres extraits de l'article du "Devoir". Par exemple, la phrase de M. Lapalme: "Les seules personnes impliquées dans cette affaire sont des gens de l'Union nationale". Il aurait pu rappeler que les noms de MM. Bégin, Cossette, Maher, Tremblay et Simard, tous de l'Union nationale, ont été mentionnés. Il lui eût été possible de dire que le Club Renaissance, l'organe de l'Union nationale à Québec, a été le lieu d'une rencontre où il fut question du complot. S'il avait eu un brin de mémoire M. Talbot aurait sûrement souligné que Brousseau et Lecompte, les thuriféraires de l'Union nationale dans une certaine feuille, étaient en compagnie d'un des architectes du complot quand la police fit irruption dans leur chambre dans un hôtel de Montréal. M. Talbot aurait pu rappeler tous ces faits.

Hélas, ils auraient pleuré devant Me Cossette devant incriminer des personnalités du "Devoir". Alors il les a tus. Turlututu!

### M. GERALD MARTINEAU:

## "Je n'ai absolument rien à voir dans cette affaire"

M. Gerald Martineau, conseiller législatif et trésorier de l'Union nationale, dont le nom est mentionné une fois dans le rapport de police lu avant-hier en Chambre par Me Georges-Emile Lapalme, a déclaré hier qu'il ne connaît aucun des bandits qui ont monté la machination, et qu'il n'a rien à voir ni de près ni de loin dans l'affaire. Il dit aussi que jamais il n'a donné de l'argent à qui que ce soit en rapport à cette affaire.

M. Martineau annonce aussi par la même occasion qu'il répondra prochainement aux attaques dont il a été l'objet récemment, de la part de monsieur Antonio Barrette, et sur lesquelles il avait cru jusqu'ici devoir garder le silence.

Voici le texte de la déclaration de M. Martineau: "Les journaux de ce matin publient un rapport de l'inspecteur général, J.-A. Matte, relativement à cette affaire des faux billets. Je comprends que ce rapport a été lu par le procureur général, l'honorable Georges-Emile Lapalme, en Chambre, et je note un paragraphe du dit rapport qui mentionne mon nom et

(Suite à la page 10)

### A la requête du Guatemala et du Nicaragua,

## Eisenhower dépêche navires et avions afin de protéger l'Amérique centrale

AUGUSTA. — Dans un geste d'une grande portée politique, le président Eisenhower a dépêché deux importantes unités de la marine américaine et des escadrons de l'aviation militaire dans la région des Caraïbes avec mission de tenir en état d'alerte pour défendre au besoin le Guatemala et le Nicaragua contre toute attaque inspirée par des éléments communistes.

La décision de la Maison Blanche est interprétée comme un avertissement au régime du premier ministre cubain Fidel Castro d'avoir à se garder d'intervenir en Amérique centrale et aussi comme une invitation à la fermeté aux gouvernements des républiques d'Amérique centrale. Le président a pris cette mesure alors que la tension est grande dans les Caraïbes à la suite de soulèvements survenus au Guatemala et au Nicaragua, soulèvements que les gouvernements de ces pays ont attribués à l'in-

tervention de Cuba. La Havane a nié énergiquement avoir été mêlé à ces événements.

Navires déjà en route

C'est à la suite d'appels à l'aide reçus des gouvernements de Managua et de Guatemala.

(Suite à la page 10)

### Réactions au programme d'économies rigoureuses

## Amerlume des familles de militaires; inquiétude des pays sous-développés; Kennedy d'accord avec Eisenhower?

WASHINGTON. — L'annonce par le président Eisenhower mercredi d'un programme rigoureux de réduction des dépenses à l'étranger a provoqué des commentaires et des réactions variés aux Etats-Unis et à travers le monde. Les protestations les plus vives sont venues des familles de militaires réparties à travers le monde et dont plus de la moitié devront rentrer aux Etats-Unis au cours des mois prochains. Même le secrétaire d'Etat à l'armée a vu là une "mesure regrettable pouvant porter atteinte au moral des soldats".

Le but du président Eisenhower est de réduire d'au moins \$1 milliard l'an prochain les dépenses des E-U à l'étranger. Il appert que le président Kennedy est pleinement d'accord avec ce programme destiné à réduire le déficit de la balance des comptes et à réduire les sorties d'or: on dit même que le nouveau président, une fois au pouvoir, entend renforcer encore les mesures annoncées par Eisenhower.

Le déficit de la balance des comptes semble devoir atteindre pour 1960 près de \$4 milliards soit approximativement le même montant qu'en 1959. D'autre part au cours des sept dernières années la valeur des réserves d'or aux E-U a été ramenée de \$245 milliards à moins de \$18 milliards, la fuite de l'or se produisant surtout depuis 1957.

Des craintes plus sérieuses ont été exprimées par les milieux économiques et financiers de certains pays européens, du Japon et de divers pays sous-développés. Ces craintes tiennent au fait que le président a donné une directive générale de "Buy American" aux missions militaires et diplomatiques des Etats-Unis à l'étranger, ce qui va supprimer presque entièrement les importants achats pratiqués dans de nombreux pays. D'autre part, les pays sous-développés bénéficiaires de dons ou de prêts américains seront quasi forcés d'utiliser tout cet argent aux Etats-Unis.

Par ailleurs, Washington recherchera des réductions de tarifs douaniers dans divers pays et intensifiera ses efforts pour accroître les exportations américaines. Certains observateurs se demandent si ces diverses mesures n'auront pas pour résultat — en amenant les Etats-Unis à acheter moins à l'étranger et les pays étrangers à importer moins des Etats-Unis — de réduire le volume du commerce international.



LES ANCIENS DE LAVAL — Me et Mme Edouard Angers, qui seront les hôtes à la réception donnée par les anciens de Laval, ce soir, vendredi, à l'hôtel Reine Elisabeth, à 9 h. 30 p.m., en hommages à Mgr Arthur Maheux, P.D., à qui fut décerné la médaille des anciens.



## Un psychiatre s'élève contre les positions prises par "La Presse" au sujet des sentences suspendues

Le docteur François Cloutier, psychiatre, s'élève dans une lettre ouverte adressée aux journaux contre les positions prises par notre confrère LA PRESSE, particulièrement par son rédacteur en chef, Jean-Louis Gagnon, au sujet des sentences suspendues. "Il y a là, écrit le docteur Cloutier, un grave problème d'hygiène mentale qui ne peut laisser un psychiatre indifférent".

L'auteur souligne que M. Gagnon semble "confondre le rôle des policiers et des juges sans comprendre très clairement d'ailleurs la fonction de ces derniers qui n'est pas limitée à distribuer des peines de prison". M. Cloutier constate en outre que le rédacteur en chef de La Presse paraît "ignorer le mécanisme des sentences sus-

pendues et le fonctionnement des techniques de réhabilitation". Le psychiatre déplore que M. Gagnon donne "l'impression de concevoir la criminologie uniquement dans une perspective de punition". Voici le texte de la lettre du docteur Cloutier:

"Monsieur Jean-Louis Gagnon, Rédacteur en chef, La Presse, 700, rue St-Jacques, Montréal, Qué.

"Cher monsieur,

"Vous poursuivez depuis quelque temps une véritable campagne touchant l'administration de la justice dans notre milieu. Vous vous élevez contre l'attitude de certains juges et contre l'imposition de sentences qui vous paraissent trop légères ou parfois imprudentes.

"Vos éditoriaux ont suscité suffisamment d'intérêt pour que vos lecteurs vous félicitent et vous manifestent leur approbation. Ce sont leurs lettres publiées dans votre journal qui me poussent à intervenir à mon tour. Il y a là, à mon sens, un grave problème d'hygiène mentale qui ne peut laisser un psychiatre indifférent.

"Vous ne permettez d'être sincère. Je m'étonne qu'un homme intelligent, qu'un journaliste habituellement bien informé puisse adopter une attitude aussi rigide, aussi sommaire sur le vaste problème de la criminalité. Il semble bien que vos opinions ne tiennent compte ni de l'ensemble des faits ni des données modernes de la pénologie. Ce qui est plus grave, c'est le fait que vos commentaires flament les pires préjugés de vos lecteurs d'où la satisfaction teintée de sadisme exprimée dans certaines lettres. Est-ce que le journaliste n'a pas une responsabilité vis-à-vis les conséquences que ses idées risquent d'avoir? Je vous pose la question. Le plus curieux c'est que les préjugés que vous exercez, malgré vous j'ose le croire, sont précisément ceux que vous dénoncez depuis des années dans d'autres domaines, ce sont ceux qui sont à l'origine du jacobinisme et de l'intolérance sous toutes ses formes.

"En considérant la perspective dans laquelle seront apportés les amendements, les gouvernements retiendront l'effet de leurs propositions sur le contenu canadien des émissions. Il est évident, souligne le Bureau, que les postes de radio ne font pas beaucoup d'efforts pour présenter des émissions de contenu et à caractère canadien.

"Des règlements seront conçus en fonction du domaine nouveau des postes en modulation de fréquences. Ces règlements viseront à limiter l'apport de la réclame et à maintenir le niveau de qualité.

**M. René Lévesque va parler à la Jeunesse libérale de J.-Mance**  
M. René Lévesque, ministre des travaux publics et des ressources hydrauliques dans le cabinet Lesage, sera l'invité d'honneur à l'assemblée générale des membres de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal-Jeanne-Mance, au Manoir Laurier, 1258 est, rue Bélanger, le 27 novembre, à deux heures

"Il ne m'est pas possible dans le cadre d'une simple lettre de faire autre chose que de protester. Cependant j'aimerais souligner, sans avoir le loisir de les réfuter, les principaux points discutables de votre argumentation. En premier lieu, vous semblez confondre le rôle des policiers et des juges sans comprendre très clairement d'ailleurs la fonction de ces derniers qui n'est pas limitée à distribuer des peines de prison. Incidemment, j'aimerais ajouter, bien que notre corps judiciaire n'ait pas à être défendu, que nous comptons dans notre milieu des juges particulièrement compétents, instruits et avisés. En deuxième lieu, vous paraissiez ignorer le mécanisme des "sentences suspendues" et le fonctionnement des techniques de réhabilitation. Enfin, vous donnez l'impression de concevoir la criminologie uniquement dans une perspective de punition, perspective largement dépassée de l'avis de tous ceux qui s'occupent du problème. A ce propos, puis-je citer un article de Gilles Duquay (Le Devoir du 12 novembre) qui constitue une excellente mise au point.

"Votre bonne foi n'est évidemment pas en cause. Vous voulez que la société soit protégée et vous avez raison. Il n'est pas question de prendre le parti du criminel. Vous êtes convaincu que votre devoir de journaliste est de dénoncer des attitudes que vous croyez dangereuses. La difficulté, c'est que le seul remède que vous proposez, l'augmentation des sentences et par conséquent leur empiètement, ne constitue pas une solution valable. Tout est loin d'être parfait dans notre façon d'aborder les problèmes de la criminalité que ce soit au point de vue des principes ou au point de vue des techniques. Il est certainement nécessaire d'amener des critiques constructives mais encore doivent-elles tenir compte de tous les aspects du problème, s'appuyer sur une connaissance profonde des diverses disciplines qui touchent à la criminologie et viser à améliorer la structure de l'appareil judiciaire à ses différents niveaux dans une optique qui n'est pas celle du siècle dernier.

"Veuillez croire, monsieur le rédacteur, à l'assurance de ma haute considération."  
Docteur François Cloutier.

de l'après-midi. D'autres sommités politiques seront également présentes. L'assistance aura le privilège de poser des questions au cours du forum qui suivra les allocutions.

## Le BGR entend sévir contre la radio qui néglige sa mission

OTTAWA. — Le Bureau des gouvernements de la radio-télévision, soucieux de remédier aux lacunes dont souffre la programmation des postes de radio, a fait connaître hier les diverses propositions d'amendements aux règlements régissant les postes de radio, propositions tendant à rendre le contenu des émissions plus compatible avec les dispositions de la loi sur la radiodiffusion (1958) sans toutefois éliminer la concurrence radio-TV.

Voici les principales propositions qui seront débattues au cours d'audiences publiques commençant le 29 novembre:

1 — Des restrictions seront imposées à la durée et à la nature des émissions de prestige, en particulier celles qui présentent des concours et des prix. Le Bureau entend sévir contre la radio qui néglige sa mission.

### A MONTREAL

## 2,000 magasins seraient fermés tous les lundis

Les représentants d'une association de 7,000 employés d'épicerie de la région de Montréal ont signé une entente relative à la fermeture de 2,000 magasins tous les lundis, à compter du 2 janvier 1961.

Cet accord doit être approuvé par les autorités provinciales. La nouvelle a été annoncée par M. Lucien Tremblay, directeur de la Fédération canadienne des associations indépendantes.

M. Tremblay a déclaré que le contrat avait été signé avec la division montrealaise de l'Association québécoise des détaillants de produits comestibles.

M. Tremblay a expliqué que cette entente avait pour but de réduire le nombre des heures des employés qui travaillent actuellement jusqu'à 65 heures par semaine.

## Les trois nouveaux sénateurs prêtent le serment d'office

OTTAWA. — Trois nouveaux sénateurs ont été investis hier matin, portant le nombre des représentants de la Chambre haute à 102. C'est la première fois, depuis 1945, qu'il n'y a pas de vacances au Sénat.

La cérémonie d'investiture a duré 20 minutes. Elle a précédé l'ouverture de la session parlementaire.

Les nouveaux sénateurs sont Mme Harry S. Quart, âgée de 62 ans, de Québec, septième membre féminin de la Chambre haute; M. Louis-Philippe Beaubien, âgé de 57 ans, de Montréal; et M. Alfred J. Brooks, ex-ministre des affaires des anciens combattants.

Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier les nominations de Mme Quart et de M. Beaubien. La nomination de M. Brooks avait été faite en septembre.

## M. DesMarais expose sa version

Le juge Armand Chevrette a ajourné au 1er décembre la décision qu'il prendra d'envoyer ou non l'accusé à son examen volontaire, dans la poursuite de \$100,000 pour libelle diffamatoire intentée par M. Pierre DesMarais, président de la Ligue d'action civique et candidat, aux dernières élections municipales, contre l'hebdomadaire montréalais Nouvelles illustrées, et son rédacteur André Lecompte.

Le journal a publié, pendant la campagne électorale un article disant que lorsque M. DesMarais était président du comité exécutif, il avait autorisé le paiement de dommages subis par suite du bris d'une conduite d'eau à M. Litvack, commerçant de Montréal. Le journal se demandait si on n'était pas en face d'un cas de favoritisme. M. Litvack fut par la suite candidat de la LAC que dirigeait M. DesMarais.

M. DesMarais a expliqué que le règlement dont il est question, qui n'était d'ailleurs qu'une partie d'un règlement final éventuel, s'était fait normalement et sur les avis du contentieux municipal, par suite d'une évaluation des dommages faite par les experts de la Cité. Les avocats de la ville avaient conseillé au comité exécutif de payer une partie de la réclamation de M. Litvack. M. DesMarais a dit que le paiement a été fait immédiatement pour éviter que la ville ne soit obligée de déboursier plus tard des intérêts considérables.

M. DesMarais a ajouté qu'il était faux de dire qu'il connaissait M. Litvack à ce moment-là, et il a ajouté que le document reproduit par le journal et qui était censé prouver le contraire

### L'affaire Litvack

Quant à la défense, elle a soutenu que l'article n'avait d'autre but que de poser des questions à un homme public.

**SHEARER LUMBER CO. LTD.**  
50, 5011, STINSON, MTL (angle Côte-de-Liesse)  
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES DE MARQUE UNIK GARANTIE  
LIVRAISON RAPIDE  
RI. 8-6161

**ARCHITECTES**  
DAVID & DAVID ARCHITECTES  
Jacques David - Jacques L. David  
7020, Chemin de la Côte des Neiges  
MONTREAL - RE. 1-6439  
DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES  
QUEBEC 6 - MU. 3-8673  
MONTREAL 18 - VI. 2-4552  
PAUL LAMBERT ARCHITECTE  
4050, Chemin Trafalgar  
MONTREAL - WE. 7-1388  
PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE  
GRANBY - FR. 2-4309  
MONTREAL - VI. 5-7866

Pour votre digestion, buvez  
**Les LITHINES du Dr. GUSTIN**  
Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.  
L'eau qui est bienfaisante

**CONVALESCENTS**  
Foyer Notre-Dame de Granby Eng. — Maison pour malades et convalescents. — Service d'infirmières licenciées. — Chambres privées, \$10; semi-privées, \$7.  
S'adresser à: 363, rue Notre-Dame, Granby  
Tél. FR. 8-3154

**Vichy Supreme PURGATIF**  
Une limonade gazeuse PURGATIVE

**COURROIES & POULIES EN COURROIES V A MAILLONS COURROIES CUIR, COTON, CAOUTCHOUC, HAUTES VITESSES, NYLON, SANS FIN**  
DOMINION BELTING  
971 ouest, rue St-Jacques  
J.-C.-G. Benoit, pr. UN. 6-3885

**Grand Marnier LIQVOR Cordon Rouge**  
Exquis nature... en cocktails... dans les desserts  
La liqueur au "cordon rouge" reconue dans le monde entier. Préparée exclusivement de Cognac de fine champagne et d'orange distillée.  
OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES, LTÉE - MONTREAL

**Eatonia SEULEMENT CHEZ EATON**

**LA MARQUE SANS RIVALE POUR LE PRIX adoptée par les gens avisés d'un littoral à l'autre**

**PEINTURES, PINCEAUX ET ROULEAUX Eatonia**

Qualité éprouvée par le Bureau de Recherches EATON, à prix contrôlés par comparaison pour vous assurer du maximum pour votre argent. Les pinceaux EATONIA sont faciles à manier, couvrent bien et sont plus résistants à l'usage.

**EATONIA — Peinture satin à base caoutchouc — 24 coloris — 2.00 la pinte. LE GALLON 6.95**

**EATONIA — Peinture semi-mate. En 22 coloris assortis. 1.95 la pinte LE GALLON 7.10**

**EATONIA — Email à séchage rapide. 18 coloris. 75¢ le 1/16 gallon (1/2 chopine). 2.10 la pinte LE GALLON 7.75**

**NECESSAIRES EATONIA**  
Rouleau mohair de 7 1/2" avec plateau 2.49  
Rechange pour rouleau mohair de 7 1/2" .95

**PINCEAUX Eatonia**  
Soies naturelles, montage caoutchouc  
1" .85 2 1/2" 2.85  
1 1/2" 1.30 3" 4.30  
2" 2.00 3 1/2" 5.15  
4" 6.25

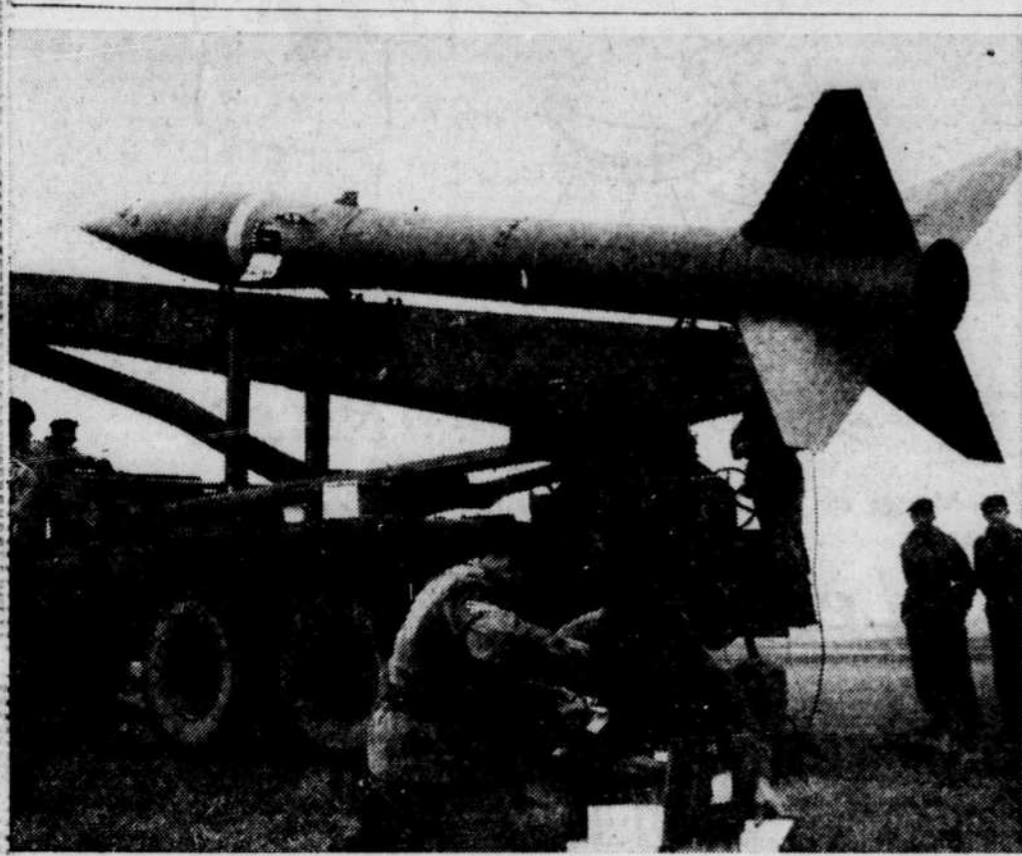
**MIROIRS Eatonia**  
A. 24" x 36" B. 24" x 30" C. 30" x 40"  
21.95 17.95 32.50  
Argenture garantie pas moins de 5 ans. Mirosirs de glace polie à bords biseautés. Décors taillés. Prêts à suspendre soit horizontalement ou verticalement.  
TABLEAUX ET MIROIRS (RAYON 276), AU CINQUIEME (ARRIERE)

**COFFRES EN CEDRE Eatonia LES ETTRENNES REVEES**  
Aussi beaux que pratiques. Ces coffres de cedre portent une assurance de \$250 contre les milles. Grand tiroir pleine largeur, charnières d'acier, serrures et bordures aluminium. La plupart en façon noyer ou acajou. Quelle heureuse surprise vous lui ferez à Noël!  
PRIX 89.50 CHACUN  
TENTURES (RAYON 267), AU SIXIEME, CHEZ EATON

COMPOSEZ VI. 2-9211  
Service des commandes téléphoniques  
PEINTURES ET PAPIERS PEINTS (RAYON 274), AU QUATRIEME  
THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL



# Ottawa: travaux pour diminuer le chômage



LE PROJECTILE "HONEST JOHN" — L'artillerie de campagne prend un aspect inconnu jusqu'ici, avec l'emploi de la fusée téléguidée "Honest John", de fabrication américaine, montée sur un fardier. Cette photo a été prise ces jours derniers au moment du lancement d'un premier projectile de ce genre dans la plaine de Salisbury, en Grande-Bretagne. Il peut transporter une ogive atomique. L'explosion du projectile a eu lieu à 5,000 pieds d'altitude.

Au congrès de l'API

## Le partage des profits, une formule salvatrice

La formule du partage des profits a été trouvée efficace et salvatrice dans certains cas, de sorte qu'aujourd'hui, au-delà de 20,000 entreprises l'ont mise en pratique aux Etats-Unis, disait M. Sam Boulanger, de Victoriaville, député de Drummond-Arthabaska aux Communes, président de la compagnie Cercueils Atlas Ltée et membre de l'A. P. I. M. Boulanger parlait hier au congrès annuel de l'Association professionnelle des industriels, qui se tient au Château Frontenac, à Québec.

### OBJECTIF DE L'API

#### L'unité dans le respect des opinions

"Devant cet éventail des divers secteurs de la vie économique-sociale ou l'API a exercé et exerce une présence patronale, le respect et l'appréciation de la contribution que chacun y a apporté sont essentiels. Qu'à certaines heures, vous vous posez des interrogations sur l'utilité de certaines réalisations, c'est normal. Mais, que tous ensemble, nous adhérons, dans un équilibre aussi parfait que possible, en esprit et en fait, à l'inspiration du mouvement, voilà ce qu'impose l'unité de ce mouvement dans le respect des opinions de chacun", disait M. Charles-Edouard Lebrun, de Montréal, directeur général de l'Association professionnelle des industriels, dans le travail qu'il a présenté sur "L'étude et l'action à l'API", au début de la séance au XVII<sup>e</sup> Congrès annuel de cette association patronale.

Dans ce travail où il résumait l'activité de l'Association, il a

(Suite à la page 10)

M. Boulanger, sans faire le partage des responsabilités au sujet de la tension qui existe trop souvent dans les relations entre patrons et ouvriers, constate cependant que cette formule existe sous différents noms et sous différentes formes. Après avoir cité la définition qu'en donnait M. James F. Lincoln, qui l'a instaurée dans son entreprise Lincoln Electric Co., et après avoir cité ce qu'en disait F. W. Taylor, ditait M. Boulanger ajoute que cette formule ne comporte ni co-gestion, ni déposition. Le système des partages de profits tend à l'individu sa dignité au lieu de le regarder comme un simple facteur de production.

"Comme il a été mentionné par d'éminentes personnalités, à moins que le continent nord-américain ne manifeste autant d'agressivité et d'imagination vis-à-vis de l'aspect social des affaires qu'il en a manifesté par d'éminentes personnalités, il perdra sa suprématie et s'orientera vers une désintégration économique et sociale. Alors que le communisme et le socialisme tentent par tous les moyens imaginables de vendre leur doctrine en essayant de s'infiltrer dans l'esprit et dans la peau des classes laborieuses, il est temps pour les organisations patronales et syndicales qui détiennent la direction dans leurs

mouvements respectifs, qu'elles fassent leur cette bataille qui aboutira à une ère de paix et de prospérité."

#### Une nouvelle conception

"Le partage des profits consiste dans toute méthode permettant d'augmenter le rendement ("output") et de diminuer le coût de revient ("lowering costs"), grâce à une collaboration humaine que l'on peut obtenir par la participation directe des employés (en plus de leurs salaires réguliers) aux résultats globaux de l'entreprise mesurés en termes de profits", disait M. Bertram L. Metzger, d'Evansville, III, directeur de la "Profit Sharing Research Foundation", dans son exposé sur la philosophie du partage des profits.

Quatre phases illustrent l'évolution des relations industrielles, dit-il: la rivalité, l'arbitrage, le partage et la collaboration. On s'en tient encore trop souvent aux deux premières, qui sont des phases de conflits et de lutte. Cela tient, en partie, à ce que aux Etats-Unis, on enseigne trop souvent les relations industrielles comme une façon de savoir se battre. Il faut, dit-il, élargir cette conception afin de faire des relations entre employeurs et employés une façon de collaborer. La tendance actuelle y pousse d'ailleurs. Le partage des profits

(Suite à la page 10)

## Grandes lignes du discours du trône à Ottawa

Budget supplémentaire avant Noël.

Amendement au code criminel des articles concernant la peine capitale et les crimes sexuels des psychopates.

Mesures destinées à augmenter la part des Canadiens dans la possession et le contrôle des industries et ressources canadiennes.

Garanties gouvernementales pour les prêts bancaires accordés aux petites entreprises dans le but de financer des additions ou des améliorations des édifices et de l'équipement.

Amendements à la Loi sur l'habitation afin d'améliorer les termes selon lesquels les prêts hypothécaires sont accordés.

Autorisation à la Société centrale d'hypothèque et de logement d'acheter, d'améliorer et de louer des habitations déjà existantes dans les régions de redéveloppement urbain, le tout en collaboration avec les provinces.

Autorisation à la SCHL d'accorder des prêts pour la construction de crèches universitaires au bénéfice des universités.

Prêts à long terme couvrant jusqu'aux deux tiers du coût des projets destinés à supprimer ou à diminuer le problème de la pollution des eaux dans les municipalités, prêts accordés par la SCHL.

Fondation d'un Conseil de productivité.

Ratification de l'entente sur le projet de développement de l'énergie du fleuve Columbia.

Construction d'un réseau du Canadien National allant vers la nouvelle région minière du lac Matagami, dans le nord-ouest québécois.

Moyens d'encourager les sports amateur.

Accroissement des pensions aux anciens combattants ainsi qu'aux personnes à leur charge.

Une législation qui permettra au gouvernement fédéral de collaborer avec les autorités provinciales et municipales à un programme de réaménagement et de développement ruraux.

Mise en vigueur pendant cinq autres années — après 1963 — de subventions pour la construction d'hôpitaux.

Etude du tracé de la route de l'Ouest pour l'aménagement d'une voie ferroviaire dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'aux rives du lac du Grand Esclave.

Revision des lois sur le fonctionnarisme, sur l'immigration et sur les pénitenciers.

## Budget supplémentaire avant Noël, planification de notre économie

OTTAWA (DNC) — La situation économique, comme on l'avait d'ailleurs prévu, est au centre des préoccupations du gouvernement, telles que les reflète le discours du Trône. Dans l'ensemble, trois idées prédominent : planification à long terme de l'expansion économique, meilleur contrôle de l'économie canadienne et travaux spéciaux contre le chômage.

Sur le premier point, le gouvernement annonce toute une série de mesures dont la principale sera la création d'un conseil de la productivité. L'idée de ce conseil avait d'ailleurs été émise par le premier ministre, en octobre, à la suite de la conférence nationale sur le plein emploi. Le but de cet organisme ou seront représentés les divers secteurs de l'économie ainsi que le syndicalisme aura pour fin "de renforcer la position de concurrence du Canada sur les marchés étrangers et extérieurs en augmentant la productivité des industries primaires et secondaires".

Autre article de ce programme, l'institution d'un nouveau programme de prêts bancaires aux petites industries, intensification du crédit à l'exportation et réadaptation technique des chômeurs sans métier.

A ce programme se rattache les grands travaux d'outillage économique : barrage du Columbia, chemin de fer du Grand Lac des Esclaves et chemin de fer du lac Matagami. Enfin, une loi de rénovation des fermes canadiennes.

Pour assurer aux nationaux la maîtrise de leur propre économie, le gouvernement a l'intention de présenter une loi "pour accroître la participation des Canadiens à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du pays". Le texte du discours du Trône continue sur ce point: "Vous avez à vous prononcer sur un texte législatif exigeant des organisations commerciales et ouvrières établies au Canada mais régies de l'extérieur la divulgation de certains renseignements".

A la même idée de contrôle de notre avenir économique se rattache la loi promise sur les

pouvoirs accordés aux compagnies d'assurances en matière de placement. On peut ajouter aussi les diverses propositions tarifaires qui, dans l'esprit du cabinet, doivent permettre aux Canadiens de faire face à la concurrence de certains produits étrangers.

Quant à la lutte contre le chômage, le gouvernement propose l'intensification des travaux municipaux d'hiver; de nouvelles facilités de crédit aux petits salariés pour favoriser leur accès à la propriété; le financement des maisons d'étudiants envisagées par les universités, et l'élimination des taudis. Il présentera un budget supplémentaire.

Le gouvernement a en tête aussi des projets spéciaux comme le renforcement de la caisse d'assurance-chômage et la modification de la loi d'assurance-chômage afin "de sauvegarder l'objet fondamental de la loi" et, ajoute le texte ministériel de "corriger les abus qui se sont produits dans la pratique".

Une innovation: le gouvernement envisage la création d'un conseil national des sports pour favoriser l'aptitude physique des jeunes Canadiens.

Le discours du Trône parle de refonte de la loi sur l'immigration, le service civil et les pénitenciers, la peine capitale et les crimes des psychopates sexuels.

Plusieurs journalistes pensent qu'il s'agit là d'un programme "électoral" et affirment que le gouvernement pense à des élections dès l'an prochain. Personnellement, nous en serions surpris. Le cabinet attendra sans doute que ces mesures aient produit un effet satisfaisant avant d'affronter l'électeur.

## L'administration veut fermer les établissements d'encanteurs

L'administration municipale Drapeau - Saulnier entend mettre un frein aux encanteurs qui exploitent la crédulité du public. Dans un mémo au directeur du service de la police, M. Albert Langlois, le Comité exécutif lui demande de prendre les mesures qui s'imposent pour faire la preuve que ces établissements d'encanteurs "fraudent" le public et obtenir ainsi la fermeture de ces maisons.

Voici le texte du mémo envoyé à M. Langlois: "Le comité exécutif est persuadé que la plupart des établissements d'encanteurs (mentionnés au rapport ci-joint) fraudent leur clientèle et il est d'avis que votre service peut faire la preuve de cette fraude et obtenir ainsi la fermeture de ces maisons qui nuisent à la réputation de notre ville.

"Je vous saurais donc obligé de prendre les moyens appropriés pour en arriver à cette fin et de me faire rapport en temps utile sur les résultats obtenus".

Ce mémo est signé de M. Lucien Hélu, directeur des services. Le rapport dont il fait mention dans le mémo n'a pas été rendu public mais le président M. Lucien Saulnier a dit qu'il s'agit des établissements rue Ste-Catherine et ailleurs, où l'on tient des encans perpétuels.

Diagonales et pans coupés. Le président du comité exécutif a aussi annoncé que le directeur du service de la circulation, M. Jean Lacoste a été requis de fournir le rapport qui lui avait été demandé le 12 juillet 1957 concernant des projets de diagonales et de pans coupés.

Le dernier mémo demande à M. Lacoste de transmettre à l'administration les plans d'aménagement de telles diagonales ou de tels pans coupés au fur et à mesure qu'ils seront terminés.

Des soumissions plus nombreuses. M. Saulnier a aussi révélé que le comité exécutif avait demandé au directeur du service des achats et magasins de faire plus de publicité autour des demandes de soumissions publiques.

M. Saulnier a dit que mercredi soir il a discuté du problème avec le nouveau président de la Commission de transport, le brigadier J.-Guy Gauvreau et le colonel S.H. Bingham, un expert en circulation et transport en commun qui a été engagé par la cité, il y a déjà quelques années, à titre de consultant.

Graves blessures au Dr G. Gagnon. M. le Dr Gérard Gagnon, chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu St-Valier de Chicoutimi, a été grièvement blessé dans la collision de deux voitures, en fin de soirée de mercredi dernier, boulevard St-Jean-Baptiste, à 2 milles de l'hôtel-motel Parosol.

### LETRE D'OTTAWA

## Raccourcir les débats plutôt que les ajourner

Par Clément Brown

OTTAWA. — Le chef du parti libéral, M. Lester-B. Pearson, a proposé mercredi soir, à la télévision, que le débat sur le discours du Trône soit abrégé, cette année, ou encore différé, afin d'entamer immédiatement l'étude des mesures législatives du gouvernement. Quelques commentateurs en ont conclu immédiatement que M. Pearson voulait remplacer un débat par d'autres débats. Si méchante que soit cette boutade, probablement imitée, elle comporte cependant un élément de vérité.

L'an dernier, au comité parlementaire des règlements, on avait longuement discuté de la proposition du premier ministre Diefenbaker de raccourcir volontairement les débats. Le chef du gouvernement souhaitait, en effet que les partis s'entendent sur ce point. Il rappelait qu'à Londres même sur les problèmes d'une grande importance, les débats ne durent guère plus de trois ou quatre jours. En fait, le comité ne s'entendit que sur un point; le débat sur le discours du Trône serait raccourci, provisoirement, pour la session de 1960-61, de dix à huit jours et le débat sur le budget serait raccourci de huit à six jours.

On n'a réussi qu'à gagner quatre jours pour permettre sans doute l'extension des autres débats d'autant. Tout le monde se souvient du fameux débat sur le chômage, pour laquelle l'opposition réclamait, à l'origine, une seule journée, par l'ajournement de l'ordre du jour. Finalement, la discussion dura neuf jours complets. Ce ne fut pas un progrès même si ces neuf jours n'ont pas été complètement vides de suggestions pratiques.

Interrogé sur le mérite de la suggestion avancée, mercredi, par M. Lester-B. Pearson, le premier ministre a refusé de se prononcer immédiatement. Le Parlement décidera, dit-il.

En fait, si l'on doit raccourcir ou différer une discussion pour en prolonger d'autres, nos parlementaires et le pays n'en seront pas plus avancés. L'important, ce serait que les partis s'entendent pour limiter la durée des débats pour chaque projet de loi. Ils auraient profité à imiter ce qui se passe à Londres. Sur ce point, le premier ministre a raison de rappeler que les droits démocratiques ne

## La neige ne sera plus soufflée dans les parterres

Le service municipal de la Voie publique vient de recevoir des instructions bien précises de la part du comité exécutif à l'effet de cesser, au cours de l'hiver, de souffler la neige des rues dans les parterres.

Le président du comité, M. Lucien Saulnier a révélé hier aux journalistes qu'un mémo a

(Suite à la page 10)

## Accusation de fraude contre un ex-candidat

NORANDA. — Par suite d'une enquête de la Gendarmerie royale sur les projets de travaux publics de l'Etat fédéral, des accusations de fraude et de corruption ont été portées contre sept personnes, dont M. André Lemieux, candidat conservateur défait dans la circonscription de Villeneuve. M. Lemieux devra répondre à des accusations de fraude et de conspiration pour fraude.

## Finances saines, malgré des irrégularités, à Eastview

EASTVIEW. — L'équilibre financier de la municipalité d'Eastview, enclave de 23,000 âmes, à majorité de langue française, dans la ville d'Ottawa, demeure sain, en dépit d'irrégularités commises par les membres du conseil municipal. Le ministre des affaires municipales de l'Ontario a livré à la presse hier le rapport de 74 pages rédigé par les enquêteurs provinciaux, C. W. Yates et F. C. Blake, à la demande d'un groupe de citoyens d'Eastview, à la suite de l'enquête publique qui se terminait le six août dernier.

Le rapport fait de multiples recommandations, mais les enquêteurs ont exprimé l'avis qu'ils n'ont pas autorisé par juger de la responsabilité et du degré de malversation.

Les contribuables d'Eastview ne sont pas taxés de façon exorbitante, mais si les pratiques administratives en cours à Eastview depuis quelques années se poursuivaient, des difficultés financières pourraient surgir.

M. le maire Gordon Lavergne, d'Eastview, également député de Russell à la législature ontarienne, s'est refusé à un commentaire sur le contenu du rapport qui, dit-il, doit l'objet d'une étude attentive. Il a souligné cependant qu'une enquête judiciaire aura lieu, si on le juge nécessaire. Il y aura des élections municipales à Eastview le cinq décembre prochain.

La première accusation incrimine, outre M. Lemieux, deux autres hommes; et la deuxième vise l'ancien candidat et trois autres personnes.

Un septième prévenu, ingénieur à l'emploi du ministère fédéral des travaux publics, a été accusé d'avoir touché un pot-de-vin. Selon l'acte d'accusation, il y aurait eu malversation des fonds publics, fonds prévus pour le dragage et autres travaux sur les cours d'eau de la région.

On se souvient que les accusations avaient tout d'abord été portées par M. A. Dumas, député libéral de Villeneuve, lors de la dernière session fédérale. Par la suite, la Gendarmerie royale a ouvert une enquête. Les accusations ont été portées à Malartic et à Amos mercredi soir.

On croit savoir que M. Lemieux se trouve présentement à Port Cartier sur la rive nord. Il n'était pas à Amos pour entendre l'accusation portée contre lui, et contre Joseph Bédard (marchand à Duparquet) et René Leroux, hôtelier d'Amos.

Les accusations se rapportent particulièrement à l'emploi des fonds affectés à des travaux de dragage des rivières de Hébecourt, Mouilleuse, Magusi, Dolémbert et Duparquet, toutes situées dans la région de Duparquet, à environ 40 milles au nord de Noranda.

A Malartic, l'ancien candidat conservateur a été accusé conjointement avec Marcel Leclerc, Louis Gravel et Yvon Magnan, tous de cette ville minière.

Ces dernières accusations ont trait à des travaux de dragage et la construction d'un quai à cet endroit.

A Malartic également, Eudore Dumont, ingénieur du ministère fédéral des travaux publics, a été accusé d'avoir accepté une gratification en argent de Marcel Leclerc, employé à l'exécution d'un de ces projets.

Les enquêtes préliminaires des accusés doivent s'ouvrir respectivement à Amos, le 5 décembre et à Val d'Or, le 6 décembre.

### LE RAPPORT WOODS GORDON

## L'administration requiert l'opinion des directeurs

M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, a annoncé hier aux journalistes que le Comité exécutif a fait tenir un mémo à tous les directeurs des services municipaux leur demandant de lui faire connaître, au plus tard le 1er janvier prochain, leur point de vue sur les recommandations du rapport Woods Gordon, en ce qui concerne leur service respectif.

M. Saulnier a dit que l'administration veut savoir ce que chaque directeur pense de ce rapport et ce qui dans ce rapport, à leur avis, peut être mis en application dans leur service respectif.

Le rapport Woods Gordon est une étude de l'administration municipale faite par trois experts de la firme Woods Gordon, MM. Marcel Caron, David-M. Turnbull et L.-Jérôme Carrière.

C'est un rapport de 732 pages sur les rouages administratifs de la ville de Montréal. Ce rapport fait des recommandations précises sur tous les services.

Photographie de distinction  
studio D. Leonard  
Photographe établi depuis 1901  
NOTRE SPECIALITE "photos d'enfants"  
ATTENTION SPECIALE AUX PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES  
63 est, rue Mont-Royal — VI. 4-2911

EN QUÊTE D'UN SCOTCH ÉMINENT  
COMMANDEZ DU WHITE HORSE. ÉVIDEMMENT!

Après les élections américaines

De notre correspondant particulier Ivan Philip



Mange ton riz ! Pense aux petits enfants de chômeurs au Canada

L'Union nationale : un parti sans âme

Cette sordide affaire des faux billets de banque, où l'on passe de l'agent double au maître-chanteur et au bandit notoire, fut relancée d'abord par Nouvelles Illustrées, puis par un ancien ministre, M. Daniel Johnson. La façon même dont M. Johnson l'a ressuscitée souligne deux faits: d'abord une singulière faim de scandale et une analyse imprudente des sources (car enfin, M. Johnson a étrangement pris au sérieux un article du journal jaune); en second lieu, une singulière ignorance du dossier réel. On a le sentiment que, allumé par la perspective d'une affaire retentissante, ou des adversaires seraient ébloués, M. Johnson a réellement cru que les dénonciations de trois récidivistes impliquaient des libéraux. Il s'est lancé à fond. Mais l'affaire lui revient sur le nez: jusqu'ici, aucun libéral n'est en cause, tandis qu'on voit grouiller dans la pénombre quelques individus de l'Union nationale.

Pourtant, il serait faux de prétendre, dans l'état actuel de l'information, que l'Union nationale, ou quelqu'un de ses membres importants, soient compromis dans l'affaire elle-même.

Ce qui est jugé, c'est plutôt le style de ses attaques.

Depuis qu'elle a perdu le pouvoir, l'Union nationale ressemble à un boxeur étourdi. Après un moment de silence, elle s'est lancée à l'attaque, et prodigue les coups; mais ses coups ne portent pas.

Ses journaux ont un accent forcené. De quoi parlent-ils? De patronage éhonté, d'abus abominables, effrayants, de népotisme, de fortunes qui s'échafaudent à la course, de police perversité, etc. Imaginons qu'ils aient raison: mais oublient-ils les quinze années d'arbitraire, d'excess, de patronage, dont ils portent la responsabilité, et qui restent dans toutes les mémoires? Leur autorité est détruite au départ.

En outre, ces attaques furibondes ne sont pas plausibles. A moins d'un concours de circonstances extraordinaires, d'un acharnement et d'une vitesse également exceptionnels dans l'immoralité: un gouvernement nouveau ne saurait descendre en quatre mois au fond d'un tel abîme de turpitudes. Ce n'est pas croyable. Chacun sait que le plus beau moment de l'Union nationale, ce furent les quatre premières années de son second règne: précisément parce qu'elles étaient les premières. On n'arrive pas à prendre ces messieurs au sérieux quand ils tirent à boulet rouge sur un gouvernement nouveau.

D'ailleurs ces critiques, jusqu'ici, furent mal articulées: elles se contredisent souvent. On l'a constaté dimanche soir à Tribune libre, quand un ancien ministre, M. Georges Thibault, s'est lancé dans

une diatribe incohérente et ne put tenir le coup devant les questions mesurées des journalistes.

Il y a là une grossière erreur psychologique.

Quand arrive une nouvelle équipe, le sentiment le plus général, c'est de lui faire provisoirement confiance, de lui "laisser sa chance". Voilà ce que refuse de comprendre l'Union nationale.

Il semble qu'il y ait à cela deux motifs. D'abord, l'Union nationale sait que son administration va être examinée de près. Elle craint cet examen. Elle croit que la meilleure défensive, c'est l'attaque. Alors elle fait campagne, et sans s'en rendre compte, elle se met à battre la campagne.

En second lieu, l'absence de direction paraît évidente. L'Union nationale, en quatorze mois, a perdu son père — puis le fils aîné du père — puis celui qui remplaça les deux premiers et partit en claquant les portes; enfin, son chef intermédiaire lui-même est malade. Cette série de malchances équivaut à une décapitation. Il n'y a plus de chefs: ce sont les sous-ordres qui commandent. Aussi la politique du parti descend-elle d'un cran. Les sous-ordres reprennent spontanément les moins bonnes méthodes de Duplessis, mais sans la personnalité de celui-ci — et sans mystique.

Qu'est-ce en effet que l'Union nationale aujourd'hui?

Un jour elle incarne la résistance à Ottawa. Les libéraux ayant, depuis, récupéré des positions autonomistes, l'autonomie cesse de spécifier les partis. L'Union nationale a perdu son âme.

Qu'est-elle? Un parti conservateur? Sans doute, un parti conservateur aurait un rôle important à jouer: mais à la condition qu'il repense ses attitudes. Un vrai parti conservateur — on l'a vu notamment en Grande-Bretagne — n'est pas nécessairement le défenseur de tous les préjugés dépassés, de toutes les idées, de toutes les mesures, de toutes les techniques périmées. Aux dernières années de Maurice Duplessis, le duplessisme devenait lourd à porter; mais le duplessisme sans Duplessis, c'est impensable et invivable. Qui songerait à fonder un avenir là-dessus?

Au lieu de faire du shadow-boxing et de s'enfoncer toujours davantage dans l'injure — comme fait une partie du groupe, mais une partie malheureusement voyante —, l'Union nationale devrait tenter un grand effort de renouvellement. Il lui faut se trouver un sens, une pensée, une mystique: faute de quoi les partis, même traditionnels, meurent à petit feu.

André LAURENDEAU

Tel commentateur (David Lawrence) relevé le fait superficiel que des catholiques partisans d'Eisenhower en 1956 ont voté pour Kennedy, et il en conclut qu'ils ont voté catholique. Il serait beaucoup plus sage de conclure qu'ils étaient moins tentés de voter pour Nixon que naguère pour Eisenhower.

Procès du système "indirect" Si l'on ne saurait donc faire grand cas du facteur religieux, sinon pour se féliciter qu'il n'ait pas suffi à interdire à Kennedy l'accès à la Maison Blanche, on fait à nouveau le procès du système électoral qui permet à un candidat mineur (comme Harrison en 1956) de devenir président. Il s'en est fallu de peu que Nixon ne recueille plus de suffrages que Kennedy sans pouvoir empêcher l'élection de son rival: le collège électoral est responsable de cette contradiction.

Son origine remonte aux premiers temps de la République. En ce temps où les communications étaient rudimentaires et l'électoral mal informé, les premiers hommes d'Etat américains aristocrates de l'esprit, ont jugé préférable de charger une élite, dans chaque Etat, du soin de désigner le candidat le plus qualifié. On choisissait ainsi le meilleur et il faut noter que le No 2 devenait vice-président.

Le système a vite été modifié: l'avènement des partis a tôt fait de lier les électeurs et de limiter leur choix. Aux candidats désignés par le directeur national des partis. Ainsi perit l'élément de discernement cher aux fondateurs de la République; mais le système lui-même a voulu perpétuer une tradition chère aux Américains, celle d'une fédération d'Etats souverains au sein duquel, chaque Etat dispose en effet, d'un nombre d'électeurs égal à sa représentation au Congrès, et l'on sait que celle-ci constitue un dosage. Ainsi New York, avec son bloc de 45 électeurs, en doit 43 à sa représentation à la Chambre, basée sur la population, mais les 2 autres viennent de sa représentation au Sénat où tous les Etats sont égaux, quelle que soit leur population ou leur superficie.

Ce qui est illogique ici, ce n'est pas le système lui-même, mais le fait que si K. avait 5 millions de voix à N.-Y. et 5.000.000, les 45 voix réservées à l'Etat seraient intégralement acquises à K. Périodiquement il est question d'amender ce processus pour respecter le principe de la représentation proportionnelle: on donnerait ainsi, dans le cas hypothétique cité, 23 voix à K., 22 à N. Mais la tradition a été dure et rien n'a été fait dans ce sens, sans doute parce que depuis 1888 l'Amérique n'a plus porté à la présidence un candidat qui n'ait pas recueilli la majorité de tous les suffrages exprimés. Il se pourrait que la faible marge de la victoire de Kennedy ouvre la voie à un effort concerté pour moderniser les modalités d'élection.

Quel est le mandat de Kennedy? Déjà les premières réactions de la presse et de l'opinion ont été de minimiser la portée du triomphe du sénateur. Le Congrès gardera une majorité démocrate, mais moins considérable que sous sa forme actuelle. Cela étant, doit-on considérer l'élection de Kennedy comme constituant pour lui un "mandat" de mettre à exécution le programme libéral contenu dans laquelle il a fait campagne?

Le gouvernement veut donner d'abord un coup de frein énergétique aux dépenses non essentielles. En ce cas, il s'agirait de rassembler les efforts pour la tâche capitale qui s'impose à l'Occident, et d'obtenir que les pays d'Europe occidentale acceptent une discipline analogue. Cela expliquerait qu'on veuille stabiliser la balance des paiements afin que la solidité financière des Etats-Unis soit maintenue. Mais comment cette solidité pourra-t-elle résister plus tard à un effort quinquuple ou décuple selon les besoins des pays pauvres.

Diverses mesures annoncées soulèvent des doutes sur les buts visés. Ainsi l'on veut insister davantage sur l'achat de produits américains avec les sommes votées pour l'aide à l'étranger, imposer des restrictions sur les paiements et remboursements en monnaie faible des pays pauvres. Il faudra sans doute en venir à concilier des vues qui paraissent venir en conflit avec des éléments nécessaires de la lutte contre le sous-développement.

Pour le Canada Cette offensive d'économie peut inquiéter les Canadiens, car elle annonce un effort pour hausser les exportations des Etats-Unis et réduire leurs importations. Avec notre balance commerciale si défavo-

Beaucoup de commentateurs se sont prononcés pour la neutralité de leurs conclusions. Elles sous-estiment l'importance essentielle et le poids (pour qui veut en faire usage) de l'autorité présidentielle. Toute la campagne de Kennedy met en relief un trait de son caractère: la force de conviction qui l'anime; on doit en conclure qu'il sera son propre maître et qu'il cherchera à réaliser dans ses grandes lignes un programme dans lequel il a foi.

On a beaucoup épilogué sur l'inévitable retour de la coalition restrictive des républicains conservateurs et des démocrates du Sud. On semble ignorer la possibilité d'une autre coalition qui unirait les forces des démocrates libéraux et des républicains progressistes. L'élément-clé est le dynamisme de l'homme de la Maison Blanche et de son pouvoir de persuasion sur le Congrès (qui ne peut faire échec à son programme qu'à la majorité des deux tiers).

Kennedy possède en outre un atout majeur dans la personnalité de son co-équipier Lyndon Johnson. Le chef de la majorité démocrate au Sénat, tacticien consommé, a révélé des dons pour la conciliation qui ont surpris jusqu'à ses plus fidèles admirateurs: il a su se faire accepter des libéraux du Nord, si critiques de sa désignation à la vice-présidence; mais surtout il a su rallier le Sud: la marge de la victoire a été si faible qu'une défection sérieuse aurait assuré le triomphe de Nixon. On ne doute pas que Johnson n'use de toute sa faculté de persuasion, par le truchement de son successeur au Sénat et de son allié à la chambre — Sam Rayburn — pour orienter progressivement le Sud dans la voie de l'évolution. Il n'y a donc pas lieu de douter de la liberté d'action de Kennedy: non seulement il a des alliés de poids, mais il a prouvé depuis 1956 qu'il sait se servir de tous les leviers de la politique.

Vers où va le parti républicain? Il est peut-être plus intéressant de spéculer sur la future orientation du parti vaincu. Dès le lendemain des élections, les critiques ont donné libre cours à leur ressentiment: le sénateur Goldwater, héritier spirituel de Taft et de l'aile strictement conservatrice du parti, a accusé Nixon d'avoir appelé à la débauche en approuvant les principes de Kennedy et en bornant ses critiques aux modalités d'application. Goldwater a implicitement posé sa candidature au républicanisme intégral.

Par la même occasion, il a fait le procès du gouverneur Rockefeller, ce libéral égaré "qui n'a même pas su rallier son Etat, New-York". La critique est valable, mais de moindre portée qu'on ne pourrait croire: après tout, dans l'Est, plusieurs sénateurs républicains progressistes ont été réélus par les mêmes électeurs qui votaient pour Kennedy.

En réalité, l'élection a mis en relief la profonde division des rangs républicains et le compartimentage du pays: Rockefeller et l'aile progressiste ont été chassés dans les Etats les plus peuplés et les plus industrialisés (et il est plus que probable que si l'état-major républicain n'avait pas tellement répugné à faire peau neuve, s'il avait désigné Rockefeller comme son candidat, Kennedy ne serait pas entré à la Maison Blanche). En revanche, le Sud, le Centre et l'Ouest (Californie exceptée) sont les derniers — et solides — bastions du conservatisme. Tout dépendra pour les républicains de l'action positive

de Rockefeller dans les prochaines années, non seulement à New York mais dans le reste du pays; on sait qu'il forge des alliances avec des industriels progressistes comme lui qui se sont susceptibles d'imprimer une nouvelle vigueur au Grand Old Party. Il serait troublant qu'il échoue en butant contre l'entêtement de véritables fossiles dialectiques, car jamais un Goldwater ne pourra espérer rallier à sa cause la majorité du pays.

En raison même de cette scission, Nixon ne disparaît pas de la scène politique, comme on aurait pu être porté à le croire. Il dépendra de lui d'orienter sa carrière. Il peut jouer la carte de Rockefeller (mais ce dernier, infiniment plus brillant, l'éclipserait) ou il peut, fort des divergences inconciliables qui séparent un Rockefeller d'un Goldwater, reprendre la direction du parti et peut-être se représenter en 1964, un homme qui a recueilli 33 millions de voix n'est pas un vaincu.

Lettres au "Devoir"

Censure Monsieur André Laurendeau, On sa que la censure vient de retirer 14 minutes à "Hirosima mon Amour", actuellement à l'affiche dans deux salles de cinéma de la métropole. L'une des conséquences fâcheuses de ces coupures, est évidemment d'avoir dénaturé le film.

Il était passé en version intégrale au Festival de Montréal: le film s'adressait pourtant, comme aujourd'hui d'ailleurs, à un grand public montréalais. Comment s'explique un tel état de chose? Je ne puis voir.

Il n'y a pas eu, à ma connaissance, de protestations, lors du Festival, de la part du public. Il y avait là des gens

de divers milieux, et notamment des éducateurs ainsi que des personnes qui se donnent souvent pour mission de protéger la masse-mal-préparée.

Quand on a parlé du film c'était le plus souvent pour en faire l'éloge. Je présume qu'on n'y soupçonna pas un in-jur quel que séquence obscène. S'il y avait eu des protestations en ce sens, je pourrais me dire: "ces messieurs de la censure n'ont pas voulu châtouiller certains esprits trop délicats", et je m'expliquerais le pourquoi des coupures, d'une certaine manière.

Si notre censure perçoit plus d'obscénité dans un film que le public, sur quel critère se base-t-elle pour se servir de ciseaux?

11 novembre en anglais Monsieur le rédacteur, ont tout fait pour que notre langue soit reconnue. Allons, soyons de francs Canadiens français.

Je citais un passage de notre hymne national. Sommes-nous trop paresseux pour le jouer et le chanter? Bien sûr que "God save the Queen" est moins long mais est-ce notre hymne national ou celui de l'Angleterre? Vous apporterez comme objection qu'il n'est pas accepté encore. Eh bien, le "God save the Queen" aussi n'est pas et un pays le chante déjà. Un moyen pour que l'Ontario soit accepté, c'est de le chanter avec une

fierté et un patriotisme plein de foi. Je ne hais pas les Anglais, j'ai des amis anglais mais je suis Canadien français et je n'ai pas honte de le dire: le vœux que le Canada français soit une race fière, je souhaite que tous les élèves de 11e et 12e comme moi apprennent et soignent leur langue maternelle. Bien sûr que nous ne pouvons pas la savoir parfaitement mais l'effort fait les forts. Apprenons-la de notre mieux car ce sera à nous de s'exprimer plus tard.

Robert BERGEVIN Elève de Sciences-Lettres

L'attitude de l'AGEUM Monsieur le directeur, Je trouve assez simpliste l'attitude de l'AGEUM vis-à-vis la plainte formulée par certaines "personnes de l'extérieur" contre certains articles malveillants parus dans le Quartier Latin.

Ces messieurs osent insolentement répondre aux revendications justifiées: "Que les étudiants sont capables de prendre leurs responsabilités et de régler leurs problèmes eux-mêmes". (Devoir du 9 nov. p. 2.)

Il s'oublie peut-être que tout dernièrement, ils ont demandé, sourire aux lèvres,

le soutien financier de la population. (Prêt d'honneur). Il me semble tout à fait normal que celui qui donne de son argent pour une bonne cause puisse exprimer ses opinions et s'attendre à une réponse "adulte".

D'ailleurs, ces messieurs à la direction du Quartier Latin sont les premiers à prêcher la démocratie. Je me demande s'ils sont encore assez mûrs pour y croire.

Enfin, ça me fait penser à l'attitude d'un grand adolescent frustré. Votre obligé, André FITZGIBBON

Ce projet d'université Monsieur le rédacteur, La panique que suscite chez les professeurs de l'université de Montréal la possibilité de la fondation d'une deuxième université française dans cette ville, est vraiment pénible à voir... et à lire. On se serait attendu, de la part d'un tel groupe, à un accueil plus serein, plus "libéral" (sans jeu de mot politique!). On se serait attendu aussi à une argumentation plus sincère, plus loyale. Nous assistons au contraire à une curieuse manifestation réactionnaire dans tout ce que ce terme peut avoir d'ambigu et d'inquiétant.

Si nous replaçons le débat sur le plan de la nécessité, nous pouvons nous interroger, par exemple, sur l'opportunité de cette fondation, au point de vue démographique. Nous savons que ces cinq cent mille Canadiens français de l'Ontario ont le choix entre deux universités françaises: Ottawa et Sudbury (université jésuite non-concessionnelle: le fait est à méditer). Nous savons que la minorité irlandaise de Montréal aura son université (je suis, anglaise et confessionnelle) et nous y applaudissons; elle y a droit.

Nous savons aussi que près de la moitié des Canadiens français vivent dans la région montréalaise: cela doit faire près de deux millions de citoyens et peut-être plus. Peut-être ont-ils droit à deux universités. Ce qui fait une université, c'est moins son volume que son esprit: peut-être que deux millions de Canadiens français ont le droit de pouvoir choisir... Peut-être qu'une seule université ne répond pas à tous leurs besoins, à toutes leurs tendances intellectuelles, peut-être que dans un avenir prochain, une seule université ne répondra même pas matériellement à ces besoins.

Relevons maintenant quelques causes de "panique": Au point de vue économique, on suppose que le gouvernement subventionnera les universités proportionnellement

Blocs-Notes

Campagne d'économie à Washington Le programme d'économie que vient d'annoncer le président Eisenhower présente de façon assez spectaculaire un problème qui n'est pas nouveau et dont on parle depuis quelque temps. Le déficit de la balance des comptes des Etats-Unis a déjà suscité des avertissements: ce surcroît de déboursés ne peut pas continuer indéfiniment. Mais alors que jusqu'ici on n'avait pas dépassé l'étape des mises en garde et des généralités, voici que des mesures concrètes sont prises afin de réduire de \$1 milliard par année le déficit de la grande puissance américaine.

L'on peut dire à coup sûr que ces décisions, au moins dans leurs grandes lignes, et d'autres qui suivront, ont été prises depuis des mois, mais qu'elles ont été différées à cause des élections. Les mesures d'austérité sont toujours mal accueillies, et ce n'était pas le moment d'indisposer une partie de l'opinion au moment où M. Nixon livrait une bataille politique qu'il devait perdre quand même.

Les derniers mots ont même pu donner l'impression que les déficits des comptes internationaux n'avaient rien d'inquietant, car au lieu de comprimer les dépenses le gouvernement assumait volontiers de nouveaux engagements. C'est ainsi que le durcissement de la guerre froide après l'écho de la conférence au sommet a permis à M. Eisenhower d'obtenir du Congrès des crédits relativement élevés pour l'aide militaire et pour l'assistance aux pays sous-développés. De même, la crise cubaine a provoqué de nouvelles largesses de Washington à l'égard de l'Amérique latine. Tout cela du reste faisait partie du panorama électoral.

Mission compromise Cette campagne d'économie vise sans doute plusieurs ob-

jectifs à la fois. Dans l'imédiat le président veut donner plus de relief à une démarche projetée depuis quelques temps. Mardi, M. Eisenhower a rencontré le secrétaire du trésor, M. Anderson, et le sous-secrétaire Dillon avant leur départ pour une tournée des capitales d'Europe; le but de ce voyage c'est de convaincre les pays de l'Europe occidentale, qui ont retrouvé leur prospérité grâce à l'aide des Etats-Unis et à la protection du pacte atlantique, d'augmenter désormais leurs contributions pour l'aide aux pays sous-développés et aussi aux dépenses de l'alliance.

Cette démarche des deux représentants officiels de Washington peut paraître assez étrange, immédiatement après la victoire de M. Kennedy; ce voyage avait été organisé avant le vote, au moment où le gouvernement pouvait espérer l'élection de M. Nixon, mais le résultat du scrutin peut diminuer singulièrement l'efficacité de cette mission, car le gouvernement va changer dans deux mois et il n'est pas du tout certain que les vues exprimées au nom de M. Eisenhower correspondent à celles de M. Kennedy. Cela explique que le président ait

voulu appuyer cette démarche sur des données économiques que le changement de gouvernement ne modifiera guère.

Le fardeau de l'Occident Au premier abord, on peut penser que la politique d'économie de M. Eisenhower annonce un repli sur le plan de la guerre froide qui s'orientent vers une concurrence dans l'aide aux pays sous-développés. Pourtant la mission de MM. Anderson et Dillon vise au contraire à inciter les pays d'Europe occidentale à accentuer leur contribution à cette offensive mondiale contre la faim et la misère.

De plus, le gouvernement de Washington a publié le mois dernier un document sur les perspectives des besoins alimentaires de la population mondiale. Les spécialistes du ministère de l'Agriculture y affirment que pour faire face aux besoins actuels la production annuelle doit augmenter de 80 à 100 millions de tonnes dans le plus bref délai, et qu'on doit prévoir en outre une augmentation additionnelle de 25 millions de tonnes par année d'ici 1980. Et l'alimentation n'est qu'un aspect du problème, si bien que ces experts américains prévoient qu'au lieu des quelques \$4 milliards d'assistance que reçoit actuellement ces pays sous-développés, l'aide internationale devra atteindre le niveau de \$50 à \$60 milliards par année d'ici deux décennies.

C'est peut-être parce que les autorités de Washington prévoient que le pays devra fournir un effort gigantesque dans l'aide aux pays pauvres

que le gouvernement veut donner d'abord un coup de frein énergétique aux dépenses non essentielles. En ce cas, il s'agirait de rassembler les efforts pour la tâche capitale qui s'impose à l'Occident, et d'obtenir que les pays d'Europe occidentale acceptent une discipline analogue. Cela expliquerait qu'on veuille stabiliser la balance des paiements afin que la solidité financière des Etats-Unis soit maintenue. Mais comment cette solidité pourra-t-elle résister plus tard à un effort quinquuple ou décuple selon les besoins des pays pauvres.

Diverses mesures annoncées soulèvent des doutes sur les buts visés. Ainsi l'on veut insister davantage sur l'achat de produits américains avec les sommes votées pour l'aide à l'étranger, imposer des restrictions sur les paiements et remboursements en monnaie faible des pays pauvres. Il faudra sans doute en venir à concilier des vues qui paraissent venir en conflit avec des éléments nécessaires de la lutte contre le sous-développement.

Pour le Canada Cette offensive d'économie peut inquiéter les Canadiens, car elle annonce un effort pour hausser les exportations des Etats-Unis et réduire leurs importations. Avec notre balance commerciale si défavo-

nable, c'est plutôt d'une attitude contraire que nous avons besoin.

Enfin, l'on peut se demander si dans cette déclaration plutôt sensationnelle du président sortant il n'y a pas un élément de politique intérieure. Les républicains ont dit et redit que l'élection de Kennedy conduirait à la ruine à cause de ses promesses onéreuses. Un effort d'économie en dernière heure, peut-être nécessaire du reste dans certains domaines, ferait ressortir le contraste éventuel. Et il faut bien constater que ce geste en extrême est assez gratuit et peu compromettant. Car tout cela ne doit commencer vraiment que sous le prochain gouvernement, et le régime Kennedy pourra n'en garder que ce qui lui conviendra.

Union nationale? Il est symptomatique que Kennedy désire maintenir de bonnes relations avec son rival malchanceux et qu'il ait laissé la porte ouverte à une coopération future avec le président Eisenhower lui-même. Il avait déjà exprimé son intention d'utiliser les meilleures compétences, même républicaines. Paroles d'élection sans doute mais auxquelles la faible marge de triomphe démocrate donne un regain d'actualité.

En ne nommant pas Stevenson comme secrétaire d'Etat, au risque de s'aliéner la sympathie des fanatiques, en instaurant à la Maison Blanche un climat de coopération, Kennedy s'assure l'appui de toute la nation si divisée que laisse apparaître le scrutin. Cette solution politique pourrait séduire un président réaliste.

Blocs-Notes Des erreurs de mise en page rendaient presque incompréhensible le texte d'André Laurendeau publié hier, dans la rubrique des Blocs-Notes, sous le titre: "Les partis pris laïcs". Comme le plupart des lecteurs n'ont pu le retrouver dans ce mélange de lignes et des paragraphes, ce texte sera publié de nouveau demain.

Il nous dirons "les dieux" au lieu de "Dieu" pour ne pas heurter les cent deux intellectuels... Françoise Lavigne



# Aux quatre coins du monde

### YOUgoslavIE - VATICAN : un délégué apostolique serait bientôt nommé par le pape

**BELGRADE.** — Tout indique que les positions du Vatican et de la Yougoslavie se sont sensiblement rapprochées: il était même question hier dans certains cercles gouvernementaux (la même rumeur avait cours au Vatican) de la prochaine désignation par le pape Jean XXIII d'un délégué apostolique en Yougoslavie. Depuis plusieurs semaines, des notes et des mémoires ont été échangés entre le Vatican et Belgrade. Par ailleurs, le gouvernement de Tito a répondu favorablement à une lettre adressée le mois dernier par 24 évêques catholiques yougoslaves: cette lettre pourrait, dit-on, servir de base à un règlement des relations Eglise-Etat. L'archevêque de Belgrade qui est encore à Rome a remis au Vatican la semaine dernière copie de la réponse du gouvernement. On dit que celui-ci a été particulièrement satisfait de ce que pour la première fois l'Eglise a reconnu implicitement la constitution de la Yougoslavie ainsi que les lois concernant les institutions religieuses.

### FRANCE : le premier ministre pose de nouveau la question de confiance sur le projet de "force de frappe"

**PARIS.** — Pour la deuxième fois en trois semaines, le premier ministre Debré a posé la question de confiance à l'Assemblée nationale et ainsi mis en jeu le sort de son gouvernement. Cette fois encore, le sujet du scrutin est le projet gouvernemental de création d'une "force de frappe nucléaire" exclusivement française. Le 25 octobre, l'Assemblée avait approuvé le projet en rejetant une motion de censure déposée par le groupe socialiste, motion qui a recueilli 207 voix, soit 70 de moins que le nombre requis pour l'adoption. Mais au Sénat, le projet gouvernemental a été repoussé. Comme la constitution prévoit que dans un tel cas, une deuxième approbation par l'Assemblée rend nulle l'opposition de la Chambre haute, M. Debré invite en somme les députés à réaffirmer leur position. Il semble probable que le gouvernement pourra s'attacher dans quelques semaines à la réalisation de son projet qui représente des crédits de l'ordre de \$2.400.000.000.

### LAOS : LA CRISE S'ETEND. S. PHOUMA FAIBLIT

## Le commandant en chef se joint aux insurgés pro-occidentaux

**VIENTIANE.** — Le prince Souvanna Phouma a démis de ses fonctions hier le commandant en chef de l'armée laotienne qui selon toutes apparences est passé dans le camp des rebelles de droite et s'est rallié au général Phoumi Nosavan. Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre neutraliste a dit qu'il paraissait acquis que le général Ouane Rathikonne s'était rendu à Savannakhet, quartier général du prince Boun Oum et du général Nosavan, chefs du mouvement de rébellion de droite.

Venant après celle de la garnison de la capitale royale de Louang-Prabang, dimanche, cette défection est un autre dur coup au gouvernement de S. Phouma. Rathikonne a été remplacé par le général S. Pathamavong, qui était chef d'état-major au moment du coup d'Etat du 9 août dernier, coup d'Etat qui avait ramené le prince Souvanna Phouma au pouvoir.

### Intervention étrangère possible

La position du gouvernement faiblit d'heure en heure et comme il était à prévoir la défection des éléments pro-occidentaux le porte à se rapprocher de l'extrême-gauche représentée par le Pathet lao, pro-communiste et par la pression politique, le p. S. Lao

### LES DANGERS DE LA SURPOPULATION

## Des hommes éminents font appel à l'action de l'ONU

**NATIONS UNIES.** — Un groupe d'éminents citoyens de 19 pays, composé de 39 gagnants de prix Nobel et de 133 scientifiques, écrivains et spécialistes de la santé, de l'éducation et de la politique, ont présenté hier au secrétaire général des Nations Unies une déclaration dans laquelle ils incitent l'organisme international à lancer une offensive mondiale en faveur de la limitation des naissances afin d'éviter un éventuel "âge noir" de misère et de famine dans le monde.

### AVIS DE DECES

**LAGANIERE** — A Montréal, le 15 novembre 1960, à l'âge de 72 ans, 8 mois, est décédé, M. Philippe Laganier, aviseur technique du comité paritaire de la coiffure, époux de Juliette Lorange, demeurant à 1686 Saint-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société coopérative de frais funéraires, no 302 rue Ste-Catherine Est, à 8h.50, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**LA MOTHE** — A Montréal, le 15 novembre 1960, est décédé M. de Montarville La Mothe, frère de Lucie, Gertrude et Guy ainsi que de Pierre et Adèle, tous deux décédés. Les funérailles auront lieu samedi, le 19 novembre. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois, angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là, au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Té. CR. 7-5700  
**MAGNUS POIRIER**  
Entrepreneur  
Expert  
Embaumeur  
Pompes  
Funébres  
6083, rue  
St-Laurent

**Georges Godin**  
Successeur d'Arthur Landry Enrg.  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
SALONS MORTUAIRES MODERNES  
SERVICE D'AMBULANCE  
Salons: Bureau:  
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST  
Lafontaine 4-3571

### GRANDE-BRETAGNE : le parti libéral va-t-il menacer la position des travaillistes ?

**LONDRES.** — Le parti conservateur a conservé mercredi au cours d'élections partielles six sièges qu'il détenait déjà. Dans tous les cas, cependant, sa majorité a été réduite par rapport à celle qu'il avait obtenue lors de l'élection générale de l'an dernier. Mais l'événement dominant dans ces élections partielles a été la remontée spectaculaire du parti libéral qui a accru considérablement le nombre de ses voix et, dans quatre des six circonscriptions, a été la principale opposition au parti conservateur. Les libéraux n'ont pu ajouter un seul siège aux six qu'ils détiennent aux Communes mais ont enlevé des voix aussi bien aux conservateurs qu'aux travaillistes: il semble que ces derniers ont souffert des dissensions graves qui se manifestent depuis un an dans leurs rangs. Les conservateurs ont désormais 365 sièges aux Communes, les travaillistes, 254, les libéraux, 6; il y a un indépendant et quatre vacances.

### CHINE : arrivée de Guevara, président de la Banque nationale de Cuba

**PEKIN.** — Le major Ernesto Guevara, président de la Banque nationale cubaine et à ce titre "dictateur" de l'économie de Cuba, est arrivé hier à Pékin venant de Moscou afin d'avoir des entretiens de caractère économique avec les autorités chinoises. Première haute personnalité cubaine à venir en Chine depuis l'accession au pouvoir de Castro. Guevara a décrit son pays comme un des principaux théâtres de lutte contre "l'impérialisme yankee". Il a de plus déclaré, à l'aéroport, que son gouvernement était enchanté d'établir des relations économiques et diplomatiques avec la Chine. Le vice-premier ministre Li Hsien-nien a salué Guevara en disant que même si les deux pays sont séparés par les océans, les deux peuples sont étroitement unis dans la lutte commune contre l'impérialisme américain. Guevara doit passer environ une semaine à Pékin.

### GRANDE-BRETAGNE : l'approbation du projet de la Ford américaine est pratiquement acquise

**LONDRES.** — Tout indique que le cabinet Macmillan va approuver le projet de la compagnie américaine Ford d'acheter sa filiale britannique pour un montant de quelque \$363 millions et que l'autorisation formelle sera donnée par le ministre des finances, M. S. Lloyd, tout prochainement. La virulente opposition des premiers jours a fait place dans une partie de l'opinion à une attitude moins hostile, voire même favorable envers la proposition de la Ford américaine. Les députés conservateurs ont cessé toute opposition au projet et une partie des milieux industriels s'y est ralliée. Il semble que finalement seules la gauche et l'extrême-droite vont maintenir leur opposition mais sans pouvoir empêcher l'accomplissement du projet. Ford de Détroit qui détient déjà 54% des intérêts de la Ford anglaise veut acheter les quelque 18 millions d'actions qui représentent les autres 46%. Sir M. Thomas, éminent industriel, a écrit dans le "Times" que le gain net de \$363 millions sera précieux pour la Grande-Bretagne et que la démarche de Ford des Etats-Unis est un hommage à l'industrie britannique.

## Comment écrire ?

On vous dit souvent: "Comment écrire?" — Tout simplement, écrivez comme vous parlez! — Et nous vous disons juste le contraire: "Comment parler?" — Parlez précisément, parlez comme si vous deviez écrire! — En perfectionnant et en renforçant votre orthographe, vous arrivez à une langue très correcte. Ce n'est plus la langue qui vous emprisonne, mais c'est vous qui dominez la langue. — Après l'orthographe, en perfectionnant votre style, vous arrivez à une éloquence correcte, claire, précise, élégante, forte et convaincante. — N'abaissez pas votre langue écrite en écrivant comme vous parlez, mais plutôt élevez votre langue parlée en parlant comme vous devriez écrire.

L'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada, est une école spécialisée dans l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction par correspondance. L'I.P.O. vous recommande d'abord son COURS SUPERIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance, spécialement élaboré en vue des besoins des Secrétaires, Employés, Etudiants et de toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe approfondie et irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultat immédiat. — Demandez notre nouveau PROSPECTUS très détaillé contre 25 cents. — Postez ce coupon aujourd'hui!

**INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I.P.O.)**  
5602, Avenue du Parc, Montréal 8, P.Q.  
Adresse postale: C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.

Je désire recevoir, sans aucune obligation, le PROSPECTUS détaillé de l'I.P.O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

NOM ..... AGE .....

ADRESSE .....

(Ecrire en lettres MOULEES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I.P.O.; seule votre adresse postale (C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) est marquée sur l'enveloppe.

*Triomphe du Cognac*  
GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON  
CLQ 120 I

**COGNAC Bisquit**

★★★ EN BOUTEILLES DE 26 ON. . . . . CLQ 120 G  
TROIS ETOILES EN "FLASKS" COMMUNES DE 13 ON. . . . . CLQ 120 F

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LIMITEE "MONTREAL"

## VENTE DE MARCHANDISES NON RECLAMEES AUX DOUANES

Le soussigné a été avisé par M. P.-H. L'Heureux, collecteur de droits de douane, département du Revenu National pour le port de Montréal, P.Q.

DE VENDRE A L'ENCHERE  
à l'entrepôt, 105, rue McGill, Montréal, P.Q., LUNDI, 28 novembre 1960, et les jours suivants, si nécessaire, les marchandises suivantes, telles que mentionnées dans le catalogue:

- MARCHANDISES DE FRET NON RECLAMEES
- MARCHANDISES D'EXPRESS NON RECLAMEES
- SAISIES
- MARCHANDISES ENTREPOSEES DEPUIS DES ANNEES

— CONDITIONS —  
COMPTANT — Un dépôt de 25% sera requis sur l'adjudication de chaque quantité

— HEURES DE VENTE —  
9 hres a.m. à 12 h. 30 — 1 h. 30 à 4 h.

**FRASER BROS. (Canada) LTD.**  
ENCANTEURS DE LA REINE  
Les catalogues des marchandises à vendre seront disponibles chez Fraser Bros., 901 ouest, rue St-Jacques, et à l'entrepôt, 105, rue McGill, Montréal.

# Algérie: s'efforçant d'apaiser les Européens, Delouvier: le moment décisif ne sera pas le référendum de janvier

**ALGER.** — Cherchant visiblement à apaiser les vives inquiétudes soulevées chez les Européens d'Algérie par l'annonce d'un référendum sur la politique algérienne du président de Gaulle, le référendum qui aurait lieu en janvier, le délégué général de France en Algérie, M. Paul Delouvier a déclaré que le "jour décisif pour l'Algérie" (celui où tous les Algériens se prononceraient sur le statut politique de leur pays) est "encore fort éloigné" et que d'ici là, l'Algérie restera partie de la République française.

Rentrant de Paris, le délégué général a tenu à prononcer immédiatement une allocution radiodiffusée à l'adresse de la population algérienne. Il a dit notamment que le référendum pourrait avoir lieu avant le premier trimestre de 1961 et qu'il porterait uniquement sur des institutions provisoires de l'Algérie dans le cadre de la République française.

Le référendum, une étape  
Le jour important, a-t-il dit, sera celui où l'autodétermination est mise en oeuvre tous les habitants de ce territoire auront à se prononcer. Y aura-t-il sécession et partage du pays? Y aura-t-il intégration? Y aura-t-il asso-

ciation à la France? Ce sont là les questions fondamentales qui décideront vraiment de l'avenir du pays. D'ici là, l'armée reste en Algérie et l'Algérie reste au sein de la République française, a encore dit le délégué général.

A Paris, on considère que le référendum décidé lors de la séance du cabinet de mercredi aura lieu vers la mi-janvier. Mais on se perd en spéculations sur les nouvelles institutions algériennes que le président de Gaulle tentera de faire approuver par le pays lors du référendum. De toute façon, les nouvelles institutions ne seront qu'une étape dans la voie du règlement du conflit algérien.

## J'AVAIS PEUR DU SUCCÈS..!

A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre les cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux gens instruits, timides, vous vous trompez. Il aide toute person-

**CRÉDIT M.-G. INC.**  
33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089  
LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général  
RI. 4-3864

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.  
Montréal et environs

JAMAICA CHICAGO NEW YORK  
LONDON PARIS VENEZUELE  
BAHAMAS

**"MA BANQUE"**  
PARIS 2 MILLIERS DE CANADIENS  
B de M

## Le service bancaire de L'ère du réacteur à L'AÉROPORT INTERNATIONAL de MONTRÉAL

La Banque de Montréal ouvrira lundi, au terminus aérien international de Dorval, une nouvelle succursale offrant un service bancaire spécialement étudié pour répondre aux besoins de l'ère du réacteur.

personnel aimable et empressé sera à l'entière disposition des voyageurs pressés ayant besoin de passer à la banque "en vitesse".

Les passagers utilisant l'aéroport le plus moderne du Canada pourront donc bénéficier du service bancaire rapide et efficace offert par la première banque au Canada.

Si vous travaillez au nouveau terminus aérien de Dorval, il vous sera particulièrement facile de faire toutes vos opérations bancaires à la B de M. Vous bénéficierez alors du service rapide offert aux voyageurs.

Située en face de la salle d'attente principale, dans la section commerciale de l'édifice, la nouvelle B de M sera ouverte durant les heures de banque régulières. Son

Donc si vous êtes de passage ou si vous travaillez à ce terminus, ne manquez pas d'y visiter le nouveau bureau de la Banque de Montréal. La Première Banque au Canada vous y réserve un accueil des plus chaleureux.

Si vous allez à l'étranger...

Si, après avoir quitté le nouveau terminus aérien international de Montréal, vous vous rendez à Londres, Paris, New York, Chicago ou San Francisco, vous y bénéficierez également de précieux services de la Banque de Montréal.

Si vous travaillez au nouveau terminus aérien de Dorval, il vous sera particulièrement facile de faire toutes vos opérations bancaires à la B de M. Vous bénéficierez alors du service rapide offert aux voyageurs.

Et si vous allez aux Antilles, vous y trouverez une filiale de la B de M, la Bank of London and Montreal qui, avec ses 24 bureaux des Antilles, des îles Bahama et d'Amérique latine, est entièrement à votre service.

Si vous travaillez à ce terminus, ne manquez pas d'y visiter le nouveau bureau de la Banque de Montréal. La Première Banque au Canada vous y réserve un accueil des plus chaleureux.

**BANQUE DE MONTRÉAL**  
*La Première Banque au Canada*  
Succursale de l'aéroport international de Montréal:  
COLIN L. LINDSAY, Gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

# Jeu aérien ou offensive au sol ?



Robert Cléroux, dont l'animosité à l'endroit de l'aspirant George Chuvale devient de plus en plus évidente, a entrepris de suivre des cours de judo du champion de l'Est, René Lalonde. Cléroux, qui s'est plaint des coups déloyaux que lui aurait portés le Torontois, lors de leur dernière rencontre, l'été dernier, espère que ses séances d'entraînement avec la Ceinture noire lui permettra de répliquer assez adroitement.

Les Rough Riders d'Ottawa adopteront peut-être le style des Argonauts de Toronto et vice versa dimanche prochain, lors de la dernière joute de la saison de la ligue de football du Big Four.

Les Riders sont tout d'abord une équipe qui s'adonne au jeu au sol tandis que les Argos favorisent l'attaque aérienne. Même si les Riders espèrent lancer une puissante attaque terrestre, il n'en demeurera pas moins qu'ils feront sans doute appel au jeu aérien pour déjouer les calculs de leurs adversaires.

Par ailleurs, les Argos précéderont probablement le jeu au sol pour la même raison.

Toutefois, le jeu aérien des Argos devra fonctionner pour combler le déficit de 12 points

qu'ils ont encaissé au cours de la première joute.

Advenant une égalité à la fin de la joute, il y aura deux périodes supplémentaires de 10 minutes chacune. Si les deux équipes n'ont pas réussi à briser l'égalité, les Argonauts seront couronnés champions du Big Four puisqu'ils ont terminé en première place du circuit à la fin de la saison régulière.

Advenant un tel cas, soit l'égalité à la fin des 60 minutes régulières de jeu, les Riders seraient handicapés. En effet, les Riders se verraient forcés de compter tandis que les Argos n'auraient à défendre solidement leurs buts.

### Billets en vente

Plusieurs fervents semblent confiants au sujet de l'issue de

la série. Les billets en vue de la finale de la coupe Grey ont été offerts hier aux détenteurs de billets de saison. La vente de ces billets débutera aujourd'hui pour le public. Actuellement, Ottawa dispose de 1,500 billets pour la Coupe Grey et si les Riders s'assurent le droit de participer à la classique, 1,800 autres billets seront disponibles.

Dans le camp des Riders, le bilan des blessures est plus ou moins élevé. Bill Sowalski ne sera peut-être pas employé souvent à cause d'un "charleyhorse". Le demi-arrière Dave Thelen souffre d'une blessure à la cheville, mais Gerry Nesbitt, un joueur du champ arrière semble rétabli.

L'instructeur Frank Clair se prépare déjà à parer aux éventualités. Jim Conroy s'entraîne au poste de demi et le plaqueur Mill Graham au poste d'ailier.

Les deux équipes en cause n'ont pas été mises à l'épreuve cette saison sur un terrain détrempé. On prétend que les Riders auront l'avantage si le terrain est boueux. Toutefois, Clair est d'avis que des échanges et l'opportunité sont deux importants facteurs sur un terrain détrempé.

### Les Argonauts

Chez les Argos, l'état de santé de demi Dick Sntato inquiète grandement la direction et les partisans de cette équipe. Sntato souffre d'une blessure à la poitrine et ne peut respirer librement. Si Sntato ne peut jouer régulièrement, il sera probablement remplacé par Jim Rouniree qui sera, alors appelée à jouer tant à l'offensive qu'à la défensive.

Lou Agase, pilote des Argonauts, a révélé qu'il aura recours à de nouveaux jeux dimanche prochain dans une tentative pour compter dès le début du match et ainsi combler le déficit de 12 points le plus rapidement possible.

### Wifu

Dans l'Ouest, les Blue Bombers de Winnipeg et les Eskimos d'Edmonton se préparent sérieusement à la joute décisive de la série finale de deux de trois qui aura lieu samedi après-midi à Winnipeg.

Chaque club a remporté une victoire jusqu'ici. Kenney Ploen, le quart-arrière des Blue Bombers qui est handicapé par une fracture au poignet, tenterait un retour au jeu samedi.

### Kenny Ploen

Ploen a enlevé le titre qui revenait à sa main droite mercredi et il a recommencé à lancer

le ballon. Cependant, il ne pouvait saisir le ballon normalement et ses passes manquaient visiblement de précision. Le pilote Bud Grant, des champions canadiens, ne saura pas avant samedi matin, si Ploen commença la joute au quart pour Winnipeg ou non.

Si Ploen ne peut jouer au quart, il sera utilisé sur la défensive et c'est la recrue Vernon Cole qui dirigera l'offensive des Bombers. Le vainqueur de cette joute rencontrera Ottawa ou Toronto dans la finale pour la coupe Grey samedi le 26 novembre à Vancouver.

## VILLE DE MONTREAL - OUEST

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Montréal-Ouest, que le rôle d'évaluation pour l'année 1961 a été préparé, suivant la loi. Ce rôle est maintenant déposé dans mon bureau. Tous les intéressés ou les représentants pourront en prendre connaissance durant les trente jours qui suivent.

Donné sous mon seing à Montréal-Ouest ce dix-septième jour de novembre mil neuf cent soixante.

Le secrétaire-trésorier  
F. RADCLIFFE, F.C.I.S.

## Cours sur la vente d'emballage

### rémunération durant entraînement

LE PLUS GRAND MANUFACTURIER D'EMBALLAGE FLEXIBLE AU CANADA CHOISIT CHAQUE ANNEE TROIS CANDIDATS POUR UN COURS D'ENTRAINEMENT CONDUISANT A UNE POSITION DE VENDEUR A MONTREAL ET DANS LA PROVINCE. LES CANDIDATS SONT MAINTENANT CHOISIS POUR 1961. REPONDRE DONNANT AGE, EDUCATION SCOLAIRE ET EXPERIENCE. RECENTE GRADUATION D'UNIVERSITE EST UN AVANTAGE.

ECRIRE CASIER 79, LE DEVOIR

## Barry Mackay défait Rod Laver en 5 sets à Sydney

SYDNEY, Australie — Barry Mackay a quelque peu redonné espoir aux Etats-Unis à la veille de la grande finale de la coupe Davis alors qu'il s'est superbement rallié hier, pour triompher du champion australien, Rod Laver, en cinq sets, dans le tournoi pour le championnat des nouvelles Galles du sud.

Le grand joueur de Dayton, Ohio, a connu un début de match chancelant mais a néanmoins réussi à surmonter un déficit de deux sets pour l'emporter, 1-6, 5-7, 14-12, 6-4 et 7-5.

Dans la finale, samedi, Mackay affrontera Neale Fraser, le vétéran membre de l'équipe australienne de la coupe Davis. Hier, Fraser a bataillé malgré un constant malaise pour défendre son compatriote Bob Hewitt, 6-2, 6-3, 9-11 et 11-9.

Fraser, le champion des Etats-Unis et de Wimbledon avait été malade toute la nuit précédente. Hier, il tenta d'en finir rapidement mais faiblit dans le troisième set.

Dave Freed, le capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, considère la victoire de Mackay comme excellent pour le moral de ses joueurs.

"Barry a joué ses meilleurs services dans ce match, a-t-il dit. Dans le dernier set, il a placé 26 de ses 31 premiers services en lieu sûr".

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal

### AVIS LEGAL

CAR TESTING INC.

AVIS est par les présentes donné, que Car Testing Inc., une corporation d'incorporation constituée sous la loi des sociétés de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Gouverneur Général de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la loi des sociétés de Québec.

DONNE à Montréal, ce 14ième jour de novembre 1960.  
JEROME FRIEDMAN,  
Secrétaire-trésorier.  
William I. Miller,  
Procureur du demandeur.

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTS DONNE QUE GILLES BERTHIAUME, journaliste, ANDRE BERTHIAUME, rentier, DAME MARIE BERTHIAUME, épouse du docteur GABRIEL LORD, dentiste, tous quatre de la ville d'Outremont, district de Montréal, et CHARLES ARTHUR BERTHIAUME, administrateur, de Ville Mont-Royal, district de Montréal, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, lors de sa prochaine session régulière, pour demander l'adoption d'une loi relative au testament de feu l'honorable TREFLE BERTHIAUME fait en date du 23 juin 1913, et à la donation fiduciaire faite par ce dernier en date du 26 décembre 1914, aux fins d'abroger certaines dispositions de la Loi de la Province de Québec, 3-4 Elizabeth II, Ch. 173, dont, entre autres, les articles 3 et 4 de ladite Loi, et de régler le mode de nomination et de remplacement des fiduciaires en vertu des deux actes susdits et autres fins.

MONTREAL, le 14 octobre 1960  
Desjardins, Ducharme,  
Choquette & Desjardins  
Procureurs des pétitionnaires

### HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION NO A-20

Des soumissions cachetées devront être adressées en 3 exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à midi, heure normale de l'est, le 6 décembre 1960, relativement à la fourniture de

- 1000 poteaux de 35', classe 4
- 400 poteaux de 40', classe 3
- 1600 poteaux de 40', classe 4
- 200 poteaux de 45', classe 3
- 800 poteaux de 45', classe 4
- 25 poteaux de 60', classe 1
- 25 poteaux de 65', classe 1
- 15 poteaux de 70', classe 1
- 15 poteaux de 75', classe 1

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des achats,  
Suite 409,  
HYDRO-QUÉBEC,  
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de \$5.00 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée: Soumission no A-20.

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires  
B. Lacasse — W. E. Johnson  
Montréal, le 15 novembre 1960

## Les Marlins restent dans l'Internationale

NEW-YORK — Joe Ryan, général des Marlins de Miami, a informé le bureau des directeurs de la ligue internationale de baseball hier que les Marlins continueront leurs ac-

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

NO. 520653

CARMEN ST-MAURICE, ménagère, de la Cité et du District de Montréal, épouse commune en biens de René Cyr, des mêmes lieux.

Demanderesse

VS—

RENE CYR, des mêmes lieux,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné au défendeur RENE CYR de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 16ème jour de novembre 1960.

J. B. CARBONNEAU

Député-Protonotaire

Me CLAUDE BOYER,

Avocat,

333 est, rue Craig, suite 208

Montréal,

Procureur de la demanderesse.

### COUR SUPERIEURE

NO 520555

VICTOR FISHER, agent manufacturier, de Ville St-Laurent, district de Montréal,

Demandeur

VS—

SIDNEY GLAZIER, résidant au 10374, Place Fleury, dans la cité de Montréal, et GILLES EMOND, résidant au 200 est, rue Gravel (Aresville), dans la ville de St-François, tous deux dudit district de Montréal,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné au défendeur, SIDNEY GLAZIER, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 15 novembre 1960.

RAOUL CREVIER,

Député-Protonotaire,

Me George I. Harris,

407, rue McGill,

Montréal, P.Q.

Procureur du demandeur.

tivités comr: membres de ce circuit. Il a précisé toutefois que la direction de l'équipe n'a pas encore décidé si elle restera à Miami ou déménagera ailleurs.

Ryan a mentionné San Juan, à Porto Rico, et Syracuse dans l'Etat de New-York, comme sites probables si les Marlins décidaient de ne pas retourner à Miami. Harry Simmons, secrétaire de la ligue, a dit aux directeurs qu'il était fort heureux de voir que Syracuse était intéressée à obtenir la franchise des Marlins.

Chacune des huit équipes du circuit a été prévenue d'informer le président Frank Sheuehnessy de ses projets pour l'an prochain. Les applications devront être remises de main à main au président lorsque la ligue internationale se réunira à la session prochaine du baseball mineur à Louisville, à la fin du mois.

D'après l'atmosphère de l'assemblée, a dit Simmons, il semble que tous les huit clubs se rendent de retour dans les cadres de l'aligue, l'an prochain.

Fresno, Calif. — Ben Medina, 12912, de Fresno, a défait par mise hors de combat Art Ramponi, 138, d'Oakland, en 4 rounds.

CANADA  
Province de Québec  
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

NO 519,153

DAME DENISE BEAULIEU, ménagère de Montréal, district de Montréal, y demeurant à 4274, rue Delandière,

Demanderesse

VS

CHARLES EMILE BRUCHE, St, en sa qualité de curateur de district pour la province de Québec et aussi de curateur à CLAUDE FOREST, actuellement interné à l'hôpital St-Jean de Dieu, de Montréal, district de Montréal,

Défendeur

AVIS EST DONNE que la demanderesse a poursuivi le défendeur en séparation de biens, le 17 octobre 1960.

Montréal, le 11 novembre 1960

Adrien-R. PAQUETTE

Procureur de la demanderesse

Maison Fondée en 1826

Brandy Super Fin

# CHEMINEAUD

Cinq Étoiles

La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de CHEMINEAUD FRÈRES PARIS, FRANCE

MAISON CHEMINEAUD LTÉE, MONTREAL, QUEBEC

# C'est aujourd'hui

## QUE SONT PRÉSENTÉES LES NOUVELLES VAUXHALL!



Quelle bonne nouvelle! Et quel émerveillement lorsque vous verrez les sensationnels nouveaux modèles Vauxhall! Les fameuses Victor 5 places comportent maintenant une large grille d'un dessin absolument inédit, une vaste glace arrière enveloppante montant jusqu'au toit, des intérieurs mieux conçus, ainsi que des couleurs et des garnitures du plus haut goût. Mieux encore! Pour la première fois, les élégantes Velox et Cresta Vauxhall, six cylindres, offrent, sur demande, moyennant supplément, la formidable transmission automatique ultra-légère Hydramatic. Allez donc voir les multiples perfectionnements des nouvelles Vauxhall chez votre plus proche concessionnaire Vauxhall, aujourd'hui même!

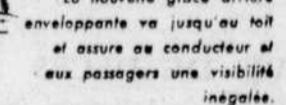
### Remarquable accessibilité

Les 4 portes à large ouverture de la Vauxhall permettent aux passagers de descendre ou de monter avec aisance et dignité, sans gêner le conducteur.



### Meilleure visibilité

La nouvelle glace arrière enveloppante va jusqu'au toit et assure au conducteur et aux passagers une visibilité inégale.



### Coffre à bagages plus vaste

Ouvrez-le! L'espace réservé aux bagages dans la Vauxhall est amplement suffisant pour tous les besoins des vacances.



Sedan 4 portes Victor De Luxe

Pneus à flancs blancs sur demande moyennant supplément

DES VALEURS GENERAL MOTORS

PLUS TOUS CES AVANTAGES GRATUITS...

Cinq places confortables • Direction à circuit de billes ne nécessitant aucun effort • Pare-brise panoramique en verre lamellé • Chauffe-rotte-dégivreur à prise d'air frais • Carrosserie intégrale • Carburateur économique • Traitement anti-rouille par bains • Filtre d'air à bain d'huile • Suspension Level-Ride • Embrayage à commande hydraulique • Essuie-glace électriques à deux vitesses constantes.

## VASTE CHOIX DE MODÈLES... PRIX MODIQUES!

Victor Standard \$1901\* Victor Super \$1977\* Victor De Luxe \$2086\* Estate Wagon Victor \$2204\* Velox \$2408\* Cresta \$2555\*

\*Prix de détail suggéré maximum avec filtre d'air à bain d'huile, chauffe-rotte-dégivreur et antigel, livrés à...

MONTREAL

Les prix indiqués comprennent le livraison, les frais de manutention, les taxes fédérales et d'accise. (Taxes provinciales et locales en sus, s'il y a lieu.)

Vendeurs autorisés Vauxhall dans le Grand Montréal

WILHELMY AUTOMOBILES LTÉE  
4833, boul. Saint-Laurent  
AV. 8-0186

CUMMINGS MOTORS LTD.  
5925, boul. Décarie  
RE. 1-4981

MONTREAL BUICK LTD.  
4026 ouest, rue Sainte-Catherine  
WE. 7-6342

OMER BARRE LIMITEE  
5987, Ave. Verdun  
Verdun — PO. 8-2551

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE  
11251 est, rue Notre-Dame  
MI. 5-1651

HARLAND AUTOMOBILES LTÉE  
105, boulevard Métropolitain  
Dorval — ME. 1-2051

GARAGE BERTRAND LIMITEE  
15538 ouest, boul. Gouin — NA. 6-3981  
Sainte-Geneviève de Pierrefonds, Qué.



**Hors Jeu!**  
Par **Mario CARDINAL**

Les rumeurs continuent de circuler au sujet d'une transaction possible entre le Canadien et les Maple Leafs, qui enverrait l'ailier gauche André Pronovost à Toronto, en échange de deux ou trois jeunes joueurs. De la direction du Forum, il a été impossible, depuis quelques jours, d'obtenir la moindre confirmation ou déni. Les observateurs sont toutefois d'avis que si la transaction doit avoir lieu, elle sera signée à Toronto en fin de semaine. On sait que le Canadien rencontre les Leafs au Garden de la ville-roi samedi soir. On pourrait peut-être ouvrir une parenthèse, ici, pour souligner que l'échange, s'il a lieu, se sera effectué dans l'ordre le plus humain, avec des préliminaires susceptibles de préparer et l'amateur et la famille de Pronovost. C'est d'ailleurs une formule chère à Frank Selke de faire courir une rumeur avant de poser un geste d'importance. Il est ainsi en mesure de sonder l'opinion publique, ce qui n'est pas à désigner, du point de vue de la publicité. Ensuite, il évite, par autant de doigté, de choquer les intimes du joueur impliqué en les assomant par une bombe imprévisible. La technique pourrait être imitée par quelques-uns.

Il est évident que si Bob Rousseau et Gilles Tremblay doivent rester avec le Canadien, quel'un d'eux doit partir. Dans les circonstances actuelles, il n'est pas un seul joueur dont on pourrait se départir (le Canadien qui ne sera pas réclamé par une autre équipe de la Ligue Nationale pour le prix du repêchage. Le Canadien n'a que faire d'une somme de \$20,000 alors qu'il y a des clubs-fermes qui sont encore à la recherche d'une étoile. Si le Tricolore devait faire graduer les deux jeunes des Canadiens de Hull-Ottawa, il n'est que normal qu'il fasse en sorte de les remplacer au sein de cette équipe. Or, il se trouve dans l'impossibilité de leur céder André Pronovost, Marcel Bonin ou Bill Hicke, à cause précisément de l'avidité — légitime, il va de soi — des autres équipes du grand circuit. Par contre, l'acquisition de deux ou trois jeunes joueurs de calibre mineur serait de nature à aider par exemple, le Royal de Montréal qui ne parvient pas à quitter la cave du classement.

Incidentement, au sujet du Royal, qui se plaint des médiocres assistances à ses joutes locales, il y aurait peut-être lieu de lui mettre le doigt sur le nez au sujet de sa publicité. Il est vrai que languir en dernière position du classement de sa ligue n'est pas pour remplir le Forum ou le Centre Paul-Sauvé. Par contre, il y aurait, de l'avis de plusieurs, possibilité d'améliorer le système de publicité. La semaine dernière, les journaux, — le Devoir, en tout cas — ont reçu par la poste le "Montreal Royals Press and Radio Guide, 1960-61" de l'équipe montrealaise de la ligue professionnelle de l'Est. Il est regrettable de constater que le bureau de publicité de ce club n'ait pas jugé bon d'imiter son grand frère du Canadien — à qui il est impossible d'adresser le moindre reproche sur cette question. Le bureau de publicité du Canadien, dirigé par Camil DesRoches et Frank Selke fils, s'est toujours fait un point d'honneur de bien servir les deux groupes ethniques et il n'est pas un journal, français ou anglais, qui ait jamais trouvé matière à protestations.

Il est vrai que le budget de publicité du Royal doit différer sensiblement de celui du Canadien. Mais pourquoi, lorsqu'il y a l'une des langues à sacrifier, est-ce toujours le français qui ramasse les casquettes? Les Alouettes sont en train d'ériger cette habitude en système, mais à cause des innombrables bêtises de cette équipe, en matière de respect du français, dans le passé, à cause aussi de la plus forte proportion de spectateurs de langue anglaise aux parties du Big Four, l'indignation des milieux de langue française à leur endroit n'a jamais atteint le niveau du scandale. Mais dans le cas du Royal, l'insulte est impossible à digérer. Cette année, l'équipe dirigée par Frank Carlin disputera un certain nombre de parties au Centre Paul-Sauvé, c'est-à-dire dans l'est de la ville. Il n'a tout simplement pas le droit, en stricte justice à l'endroit de ses partisans de langue française, de leur manifester de l'intérêt que lorsqu'ils s'adressent aux guichets pour acheter leurs billets.

La sauvegarde du français, dans le domaine sportif, n'est pas uniquement le lot des journalistes ou des commentateurs radiophoniques. De sérieux efforts ont été faits depuis quelques années. Mais il ne s'agit pas simplement de présenter aux lecteurs des articles mieux rédigés et des commentaires mieux énoncés. Le journaliste de langue française est en droit d'exiger d'une organisation professionnelle comme celle du Royal de Montréal, un peu plus de considération pour leur race.

La façon dont le Canadien répartit ses joueurs dans ses clubs-fermes a peut-être quelque chose de systématique. A Hull (puisque plusieurs amateurs de hockey de cette ville s'objectent à ce qu'on parle des Canadiens d'Ottawa-Hull), le Canadien a groupé la majorité des joueurs de langue française de son organisation. A Montréal, par contre, le Royal parvient tout au plus à obtenir quelques unités de langue française. Sur le plan financier, il est probable qu'il y ait un certain avantage à masser les joueurs de langue française à Hull, où se disputent les parties des Canadiens seniors et où la population est en grande partie de langue française. Mais à Montréal, le problème de l'indifférence à l'endroit des Canadiens français existe au sens le plus aigu. Le Royal est une entreprise déficitaire qui n'a d'autre raison de vivre que d'alimenter le Canadien de la ligue Nationale. Il y aurait peut-être moyen d'intéresser davantage la majorité de la population montrealaise, entendons la population de langue française, à cette équipe qui fournit quand même du jeu magnifique.

MARDI-MERCREDI 8 h. 15  
VENDREDI-SAMEDI 2 h. P.M.  
ADMISSION GENERALE: \$1.00 — ENFANTS NON ADMIS

**C'est un départ!**

**PARC RICHELIEU**

le cognac de l'amitié

**COGNAC**

★ ★ ★

**MARTELL**

LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE

Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

## Dans le discours du Trône... Le gouvernement projette de s'intéresser au sport amateur

OTTAWA. — Des projets destinés à promouvoir le sport amateur au Canada ont été annoncés sommairement, hier, dans la lecture du discours du Trône qui marquait l'ouverture de la 41ème session du 24ème parlement, à Ottawa. Selon le texte même du discours, le gouvernement demandera aux Communes d'étudier les moyens d'encourager le sport amateur au sein de la jeunesse canadienne.

On a cru comprendre que le ministre fédéral de la santé prendra charge de mener à bonne fin ce que le gouvernement projette en matière d'athlétisme, projets qui seront précisés au cours de la session.

Depuis quelques années, les protestations se sont multipliées autour de l'état de stagnation de l'athlétisme canadien, depuis prince Philippe qui trouve les Canadiens amorphes et en mauvaise condition physique, aux critiques qui ont accompagné la pierre tenue des Canadiens aux derniers Jeux olympiques de Rome.

John Taylor, député conservateur de Vancouver et fils d'une ancienne étoile de hockey, Cyclone Taylor, a présenté un projet de bill aux Communes, préconisant l'établissement d'un Conseil national des sports.

De nombreuses discussions avaient marqué la présentation du projet mais rien de pratique n'en était sorti.

La manière la plus évidente et la plus simple d'aider l'athlétisme serait, selon les observateurs, d'accorder des octrois afin de promouvoir de meilleurs centres d'entraînement, capables d'accueillir des compétitions, absolument nécessaires au développement de meilleurs athlètes canadiens.

## Le groupe Quesada obtient la franchise du club Washington

NEW-YORK. — Un syndicat de 10 membres, dirigé par Elwood Quesada, administrateur de l'Agence fédérale d'aviation des Etats-Unis, s'est vu accorder hier soir la franchise de l'équipe de Washington dans la Ligue Américaine de baseball.

Joe Cronin, président de la Ligue Américaine, a également annoncé que la ligue avait adopté un plan qui permettra l'acquisition, par les deux nouveaux clubs, de 28 joueurs chacun.

Chaque équipe de la Ligue Américaine présentera ce midi une liste de 15 joueurs, dont sept ont été sur l'alignement comme joueurs actifs, en date du 31 août 1960. Tous devront avoir été sur l'alignement, actifs ou non, lorsque le commissaire Ford Frick a gelé les alignements, le 7 novembre. Chaque club perdra sept joueurs, ce qui fournira un total de 56, à partager entre les deux nouveaux clubs. L'un de ces derniers choisira d'abord quatre joueurs, puis l'autre trois, et ainsi alternativement jusqu'à 28.

Dix de ces joueurs devront être des lanceurs. Il faudra également deux receveurs, six joueurs de champ intérieur et quatre voltigeurs. Les six autres pourront occuper n'importe quelle position, indifféremment.

En outre, chacun des nouvelles équipes obtiendra deux choix des ligues mineures, après le repêchage régulier du 28 novembre prochain, à Louisville.

Sept ont été sur l'alignement comme joueurs actifs, en date du 31 août 1960. Tous devront avoir été sur l'alignement, actifs ou non, lorsque le commissaire Ford Frick a gelé les alignements, le 7 novembre. Chaque club perdra sept joueurs, ce qui fournira un total de 56, à partager entre les deux nouveaux clubs.

Les magnats de l'Amérique ont discuté le problème de Los Angeles in extenso. Ils ont également discuté la position adoptée par le commissaire de baseball Ford Frick, à l'effet qu'il insistera pour qu'un amendement "juste et équitable" soit apporté au règlement relatif aux territoires avant qu'il ne vote en faveur d'admettre une nouvelle équipe soit à New-York, soit à Los Angeles.

Hank Greenberg qui a été désigné par le circuit pour étudier la question de Los Angeles, a réclame un nouveau programme de distribution de joueurs aux nouvelles franchises. Apparaissant, le programme stipulait que chaque équipe devait désigner 12 de ses 40 joueurs, ces 12 joueurs étant éligibles aux choix des franchises. Chaque équipe perdrait ainsi les services de sept joueurs.

Greenberg a demandé qu'un plus grand nombre de joueurs soit offerts, afin que les nouvelles franchises puissent faire l'acquisition de joueurs de calibre supérieur à la moyenne. Les magnats semblaient différer d'opinion en matière de distribution des joueurs.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.

Advenant qu'aucune solution ne soit apportée au problème de Los Angeles, la ligue Américaine se verra forcée d'entreprendre ses activités à neuf équipes en 1961 ou de réduire ses cadres à huit clubs comme auparavant, reportant ainsi la mise en vigueur de l'expansion à 1962.



Jocelyn Davidson a participé récemment aux compétitions de patinage de fantasia pour le trophée Richmond, à Richmond, en Grande-Bretagne. Mlle Davidson, une Canadienne, était l'une des nombreuses patineuses de plusieurs pays du monde qui ont participé à l'événement. (Téléphoto UPI)

## Georges Roy, à Victoria

VICTORIA. — Le joueur de défense Georges Roy, qui a brillé durant plusieurs saisons pour les Saguenéens de Chicoutimi, a été cédé au club Victoria de la ligue de hockey de l'Ouest par les Thunderbirds de Sault-Ste-Marie. Roy, âgé de 33 ans, a été envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

George Agar, instructeur des Cougars, attend l'arrivée de Roy d'ici samedi et il espère que Georges pourra jouer contre le Portland dimanche. Ce sont les Black Hawks de Chicago, qui ont envoyé Roy à Victoria. Le joueur des As de Québec dans la ligue Américaine l'hiver dernier, Black Hawks.

**FIAT**  
\$1398.



**FIAT**  
\$1398.



**FIAT**  
\$1398.



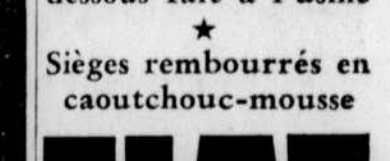
**FIAT**  
\$1398.



**FIAT**  
\$1398.



**FIAT**  
\$1398.



**FIAT**  
\$1398.

**FIAT**  
\$1398.

## HOCKEY

**HIER**  
Ligue Nationale  
Boston à Chicago  
Ligue Américaine  
Aucune partie

**AUJOURD'HUI**  
Ligue Nationale  
Aucune partie  
Ligue Américaine  
Providence à Rochester  
Ligue de l'Est  
Royal à Sudbury

**CLASSEMENT**  
LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	18	19	5	3	85	59	23
Detroit	19	9	6	4	61	55	22
Chicago	18	8	6	4	55	50	20
Toronto	18	8	6	4	35	44	20
Boston	17	3	8	6	45	34	12
New York	18	8	12	1	34	74	11

**LIGUE AMERICAINNE**

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	18	13	5	0	87	37	26
Hull-Ottawa	19	9	6	4	67	30	22
Hershey	18	9	8	1	53	34	19
Buffalo	18	9	9	0	55	68	18
Cleveland	18	9	9	0	49	58	18
Rochester	17	7	9	1	37	37	15
Providence	18	6	13	0	54	75	12

**LIGUE DE L'EST**

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull-Ottawa	15	11	3	1	67	37	23
Ste-Marie	17	9	6	2	64	35	19
Kitchener	16	6	6	4	67	45	16
Sudbury	19	6	10	3	67	77	11
Royal	17	4	10	3	45	37	11

**Le Brébeuf perd à Ste-Thérèse**

Dans une partie hors concours disputée hier à Ste-Thérèse, les porte-couleurs du séminaire de l'endroit ont triomphé avec assez de facilité de l'équipe du collège Jean de Brébeuf de Montréal au compte de 7-3.

Guénette avec 4 buts, Dagenais avec 2 et Hébert avec un compte de deux buts pour le Laval, Raymond, Bernard et St-Jean, un chacun. André Robert a réussi l'unique but des perdants.

Enfin, dans une partie de ballon-panier, classe midjet, le Brébeuf a défait le Ste-Trinité au compte de 38-18, au Centre Notre-Dame. Sénéchal pour le Brébeuf et Desjardins, pour le Ste-Trinité, ont compté 14 points chacun.

## Les compteurs

	B	A	Pts
Geoffrion, Can.	11	17	28
Moore, Canadiens	18	8	26
Béliveau, Canadiens	9	16	25
Ullman, Detroit	7	18	25
Hull, Chicago	9	11	20
Bathgate, Rangers	9	11	20
Olmstead, Toronto	7	12	19
Cullen, Rangers	6	13	19
Howe, Detroit	4	15	19
Richard, Canadiens	10	8	18
Delvecchio, Detroit	10	8	18
Horvath, Boston	10	8	18
Heberton, Rangers	8	10	18
Mahovich, Toronto	13	4	17
Hay, Chicago	4	13	17
Kelly, Toronto	5	12	17
Litzenberger, Chicago	7	9	16
M. Balfour, Chicago	7	9	16
Harvey, Canadiens	1	15	16
Henry, Rangers	8	7	15
Hicke, Canadiens	5	10	15
Toppanzini, Boston	5	10	15
Pulford, Toronto	5	10	15
MacDonald, Detroit	7	6	13
Prentice, Rangers	6	7	13
Stasiuk, Boston	4	9	13
Nesterenko, Chicago	8	3	11
Stewart, Toronto	6	5	11
Oliver, Detroit	5	6	11
Mehns, Boston	3	8	11
Murphy, Chicago	2	9	11
Bonin, Canadiens	2	9	11
Nevin, Toronto	2	9	11
Mikita, Chicago	2	9	11
McKenney, Boston	5	5	10
Lunde, Detroit	3	7	10
Goegan, Detroit	2	8	10
Wharram, Chicago	1	9	10
McDonald, Chicago	3	6	9
Fonteyne, Detroit	2	7	9
Vasko, Chicago	2	7	9
Gadsby, Rangers	1	8	9
Bucyk, Boston	4	4	8
Burns, Boston	2	6	8
Keon, Toronto	3	5	8
Johnson, Detroit	4	3	7
Talbot, Canadiens	0	7	7
Brewer, Toronto	0	7	7
Goyette, Canadiens	5	1	7
Melnik, Detroit	4	2	6
Ingarfield, Rangers	4	2	6
Armstrong, Toronto	3	3	6
Glover, Detroit	3	3	6
Aldcorn, Detroit	2	4	6
Godfrey, Detroit	2	4	6
Pronovost, Canadns	1	5	6
Gendron, Boston	1	5	6
Morrison, Rangers	1	5	6

EVANS, cédaient sa place à McCartan, irait à Vancouver

EVANS, actuellement avec les Dutchmen de Kitchener-Waterloo, dans la ligue de l'Est cédera sa place à Jack McCartan. Ce dernier a été envoyé aux Dutchmen par les Rangers de New-York il y a quelques jours.

La direction des Rangers a insisté sur le fait que McCartan, le gardien de buts de l'équipe olympique des Etats-Unis l'hiver dernier, a été envoyé aux Dutchmen pour acquérir de l'expérience et qu'il serait appelé à jouer régulièrement. Le Dutchman n'aurait plus besoin d'Evans et la direction des Canucks a déjà entrepris des démarches auprès des Rangers pour obtenir ses services

Le Saskatoon est arrivé à Montréal

Il rencontrera le Rosemont, samedi, pour le championnat de football junior du pays SASKATOON — Les Hilltops de Saskatoon sont arrivés à Montréal et rencontreront les Bombers de Rosemont samedi à Verdun dans la finale pour le championnat junior canadien.

La L.H.N. est à compiler des statistiques sur le rendement négatif de certains joueurs

Ces comptes astronomiques qui ont fait monter les moyennes des équipes de la ligue de hockey Nationale à des niveaux fantastiques pourraient bien devenir des boomerangs et refléter du travail défensif affreusement inefficace.

Une étoile ne devrait avoir un rendement négatif, à moins qu'elle soit assignée à une tâche spéciale. Ces données seront très révélatrices.

En 1955, il y eut une conférence des gérants, instructeurs et arbitres pour remédier au minimum de 4.8. On décida donc d'être plus sévère dans l'application des règlements.

Groat, choisi le plus utile à son équipe

BOSTON — Dick Groat, capitaine et joueur d'arrêt-court des champions du monde, les Pirates de Pittsburgh, a été choisi hier le joueur le plus utile à son club dans la ligue Nationale de baseball. Ce choix met fin à deux ans de domination de Ernie Banks des Cubs de Chicago.

Début, ce soir, du dernier week-end au Parc Richelieu

La dernière fin de semaine de la saison locale de courses sous harnais débute ce soir au parc Richelieu qui présente le 98ième programme d'un meeting qui s'ouvrira le 1er août dernier.

Les programmes de samedi soir et de dimanche après-midi constitueront une saison fort remarquable à plusieurs points de vue.

acharnée entre Versaille, King Buntz, Chauncey Hanover, Henault, Wicomico Way et Doc Johnston.

Les inscrits

- 1. Kookoo Queen, 2. Owen Lee, 3. Miss-Kitroy W., 4. Dora Sweet, 5. Samedelle, 6. Gratián Baker, 7. Radvolná Mystery, 8. Worthy Tip, 9. AUSA éligible, 10. Miss Claudine, 11. Course - C-3 Amble - \$700, 12. Miss Golden, 13. Fossil Child, 14. John Andy, 15. Almore Galtman, 16. Gillingham Pick, 17. Black Velvet, 18. Lockvale Ginny, 19. Mr. Gibb, 20. AUSA éligible, 21. Bobby Sage, 22. Course - Reclama Amble \$700, 23. Goodwill John, 24. Consort Hanover, 25. Echo Ridge Caddy, 26. Pat Dillon, 27. Miss States Att, 28. Jarretown Dale, 29. Tom Command, 30. Ella Morris, 31. Course - C-2 Trot - \$500, 32. Rose C. Lee, 33. Widow L. Win, 34. Direct Riddell, 35. John Upton, 36. Nibble's Prince, 37. Leonaec, 38. Lyndon Abbott, 39. AUSA éligible, 40. Success Pearl, 41. Course - C-1 Amble - \$1,100, 42. Bondeau Chief, 43. Burton H. Lee, 44. Key Mac, 45. Ches. Volo, 46. Chief's Royal, 47. Clear Sweep, 48. Raping Song, 49. Governor Baldwin, 50. Course - C-2 Amble - \$900, 51. Helie Scott, 52. Breese Hal, 53. Troublemie, 54. O'Henry Volo, 55. Virginia Atom, 56. Spun Vic, 57. Miss Annus, 58. Hat's Pen E, 59. AUSA éligible, 60. Mr. Cherish, 61. Course - C-3 Amble - \$900, 62. Callant Grattan S., 63. Frank Brook, 64. Miss Alice Malley, 65. H. Widower, 66. Nipper Johnston, 67. Miss Minton, 68. Bardel, 69. Task Brewer, 70. AUSA éligible, 71. First Romus Jr., 72. Course - B-2 Amble - \$2,200, 73. King Bunter, 74. Versaille, 75. Chauncey Hanover, 76. Remille, 77. Ronny G. Grattan, 78. Brook's Honor, 79. Bob Johnston, 80. Wicomico Way, 81. Course - B-1-B-2 Amble - \$1,000, 82. Soudette, 83. Cescendo, 84. Kessler Hanover, 85. A. Guy Alex, 86. Mighty Torrid, 87. Joe Johnston, 88. Course - C-3 Amble - \$700, 89. Mr. Reed, 90. Tam Yoi, 91. Master Sweetheart, 92. Purdie's Pride, 93. Paotic Hanover, 94. John Mile, 95. Star Bess, 96. Ores-d'Anover, 97. AUSA éligible, 98. Miss Van Bars, 99. R. MacDonald

Groat aurait ce jour-là passé au K.C. en échange de Maris

PITTSBURGH — En décembre dernier, les Pirates de Pittsburgh et les Athletics de Kansas City entretenaient des négociations concernant l'achat de Dick Groat, le joueur d'arrêt-court des Pirates et de Roger Maris, le dur coquer de longue distance des Athletics.

En fait, après une séance de discussions, le gérant général Joe Brown et le gérant Danny Moriagh des Pirates semblaient devoir signer la transaction, ils retournèrent à leur chambre d'hôtel et là, se trouvant face à face, ils frocèrent tous deux les sourcils et grimacèrent, manifestant tous deux qu'ils commençaient de moins en moins à aimer le marché.

L'échange n'eut pas lieu. Hier, Groat a été nommé le joueur le plus utile à son club dans la ligue Nationale. Il y a une semaine, Maris, maintenant les Yankees de New York, se voyait conférer le même honneur dans la ligue Américaine.

Depuis 1931

Voici la liste des joueurs qui ont été choisis les plus utiles à leur équipe, depuis l'honneur existe, soit depuis 1931.

- 1931 Frank Frisch, St-Louis (311-4-32); 1932 Chuck Klein, Philadelphie (337-38-137); 1933 Carl Hubbell, New-York (22-12-1.86); 1934 Stan Musial, St-Louis (30-7; 2.63); 1935 Gabby Hartnett, Chicago (344-13-91); 1936 Carl Hubbell, New-York (26-6; 2.31); 1937 Joe Medwick, St-Louis (374-31-154); 1938 Ernie Lombardi, Cincinnati (342-19-93); 1939 Bucky Walter, Cincinnati (27-11; 2.29); 1940 Frank McCormick, Cincinnati (309-19-127); 1941 Dolpi Camilli, Brooklyn (285-34-120); 1942 Mort Cooper, St-Louis (23-7; 1.77); 1943 Stan Musial, St-Louis (357-13-81); 1944 Marjy Marion, St-Louis (267-6-63); 1945 Phil Cavaretta, Chicago (355-6-97); 1946 Stan Musial, St-Louis (385-16-103); 1947 Bob Elliott, Boston (371-22-113); 1948 Stan Musial, St-Louis (376-29-131); 1949 Jackie Robinson, Brooklyn (312-16-124); 1950 Jim Konstanty, Philadelphie (16-7; 2.66); 1951 Roy Campanella, Brooklyn (325-33-103); 1952 Hank Sauer, Chicago (270-37-121); 1953 Roy Campanella, Brooklyn (312-41-142); 1954 Willie Mays, New-York (345-41-110); 1955 Roy Campanella, Brooklyn (318-32-107); 1956 Don Newcombe, Brooklyn (27-7; 3.06); 1957 Hank Aaron, Milwaukee (322-44-132); 1958 Ernie Banks, Chicago (313-47-129); 1959 Ernie Banks, Chicago (394-45-143); 1960 Dick Groat, Pittsburgh (325-2-50).

Le succès des Ice Capades: ils n'ont jamais cessé de pratiquer

Il est facile de comprendre le magnifique succès remporté par les "Ice Capades" annuellement, dans 25 ou 26 des plus grandes villes d'Amérique. Tout d'abord — et ce qui est le plus important — au programme de la 21e édition des "Capades" au Forum, tous les éléments du spectacle offert, comme revue, est de toute première qualité.

Depuis 1931

Voici la liste des joueurs qui ont été choisis les plus utiles à leur équipe, depuis l'honneur existe, soit depuis 1931.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. ASSURANCES: JEAN GAGNON & CIE LIEE. FOURRURES: MICHEL MERLE. MEDICINS: Dr Maxime Brisebois, Dr C. Melillo. BREVETS D'INVENTION: MARQUES DE COMMERCE. DACTYLOGRAPHERS: "Tout pour le bureau". ASSURANCES: Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde.

Petites annonces du "Devoir"

- AVOCAT DEMANDE: Bureau d'avocats anglais cherche avocat langue française... LOGEMENTS CHAUFFES A LOUER: M. EXECUTIF: Ville d'Anjou, luxueux appartements... APPARTEMENT DEMANDE: Personne recommandable, à sa retraite, désire appartement... ASSURANCES: ASSURANCE - AUTO: 12 versements, sans intérêt... ATELIER DE MECANIQUE: 45 ans Lefebvre Frères Limitée... C. MONNAGE - TRANSPORT: Appelez MONTREAL MOVING... CHAMBRE A LOUER: Parc et St-Viateur, chambre dans appartement privé... COTTAGE A VENDRE: A St-Laurent, milieu résidentiel... EDUCATION: Conversation anglaise, française, espagnole... EDUCATION ET INSTRUCTION: Instruction complète et entière dans la langue anglaise... ENSEIGNEMENT: LATIN FRANCAIS.GREC. PHILOSOPHIE: Cours particuliers par professeur français... LOGEMENT A LOUER: Logement à louer 4 1/2 appart chauffés...

Un vrai scotch, d'une saveur pleine et moelleuse. TEACHER'S SCOTCH "Highland Cream". IMPORTÉ EN BOUTEILLES. DISTILLÉ PAR LE PLUS GRAND PRODUCTEUR INDÉPENDANT D'ÉCOSSE.

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE... par son MULTI-MÉLANGE parfait. DOW. GARANTIE CLIMATISÉE. Nous certifions que la bière DOW est CLIMATISÉE selon un procédé exclusif...

Selon M. Roger Provost, président de la FTQ: Pour assurer le plein emploi, l'Etat doit recourir au dirigisme

QUEBEC. — "Pour assurer le plein emploi, il n'existe qu'une seule formule: la planification économique comme outil d'une politique plus ou moins rigide suivant les nécessités économiques. Seul l'Etat a en main le mécanisme nécessaire pour assurer le rendement le plus efficace et le plus social à la fois de l'économie canadienne".

C'est ce qu'a déclaré hier le président de la Fédération des travailleurs de Québec, M. Roger Provost, lors de l'ouverture du congrès de cet organisme à Québec.

M. Provost a ajouté qu'il ne songeait pas à la nationalisation des industries pour assurer cette planification à l'échelle nationale, il a dit que ce sont les initiatives qu'il faut planifier pour qu'à l'échelle nationale, l'industrie n'ait pas seulement un but rentable mais serve les intérêts généraux de la communauté.

Le chômage

M. Provost a longuement analysé le problème du chômage et a dit que les causes profondes du chômage ne peuvent être considérées dans un contexte purement provincial parce que le chômage est le résultat d'un phénomène qui affecte toute l'économie du pays.

Il est donc nécessaire que les solutions recherchées aient d'abord un caractère national. Cela ne veut pas dire cependant que la responsabilité soit exclusivement celle du pouvoir central et que l'effort nécessaire à créer le plein emploi émane exclusivement d'un état fédéral et d'une bonne partie des remèdes (et ils sont complexes) doivent être recherchés à la fois sur le plan provincial et sur le plan national.

Il doit y avoir alors cohésion et plan d'ensemble. De plus, le remède ne doit pas avoir simplement une valeur palliative immédiate, mais doit être de longue portée, sinon le phénomène qui s'est produit à plusieurs reprises depuis la fin de la guerre, se reproduira de nouveau et laissera après chaque récession de durée plus ou moins courte un chômage permanent.

Il devient de plus en plus évident, ajoute-t-il que l'entreprise libre laissée à elle-même ne peut assurer le plein emploi. Sans contrôle, les investissements se dirigent vers les secteurs les plus rémunératifs même si ce sont ceux qui emploient le moins de main-d'œuvre et négligent les secteurs où la concurrence internationale et les coûts réduisent les profits, en dépit du fait que ces derniers secteurs soient ceux qui emploient le plus de main-d'œuvre.

Il devient aussi évident que la politique fiscale actuelle du gouvernement central, jointe à une politique du budget balan-

cé ne peut résoudre le problème du chômage.

Le mouvement syndical, comme l'a déclaré récemment le Congrès du travail du Canada, réclame une série de mesures draconiennes capables d'assurer au pays le plein emploi.

La formule Diefenbaker d'un conseil de productivité, bien que nous n'en connaissions pas encore les détails, nous semble vide de sens et incapable de produire quoi que ce soit d'efficace pour assurer la stabilité économique de notre pays.

Parlant du Conseil d'orientation économique mis sur pied par le gouvernement Lesage, le président de la FTQ a déclaré que ce conseil peut jouer un rôle, limité certes, mais utile pourvu que son sort et son orientation soient entre les mains d'organisations populaires qui lui donneront le pragmatisme et le dynamisme nécessaires étayés par les recherches des "scientifiques".

Parlant ensuite du dirigisme et de la planification, M. Provost a rappelé que la démonstration en avait été faite de 1939 à 1946: pour obtenir le rendement le plus efficace de la machine industrielle et empêcher en même temps une montée astronomique des prix, on a eu recours au dirigisme.

Personne n'a trouvé alors la mesure trop socialisante, ni superflue. Aujourd'hui, toutefois, monsieur Diefenbaker voit les Canadiens en proie avec le chômage et la misère, et lorsqu'on parle d'un Conseil d'orientation économique, ce qui n'est pas encore de la planification, encore moins du dirigisme, il crie immédiatement au socialisme.

Quant à nous, peu nous importe qu'on appelle la mesure planification, planisme, dirigisme ou socialisme. Ce qui nous importe, c'est que dans le cadre de la démocratie politique, on trouve les moyens de procurer du travail aux milliers de chômeurs qui n'ont que faire de leurs bras.

Nous ne pouvons assurer le plein emploi à moins que nous jouissions d'une augmentation du Revenu national brut d'au moins 5 pour cent par année.

Pour ce faire, un vaste programme d'expansion de notre capital social, de nos services publics, de notre capital humain s'impose. Il y a place pour des dépenses importantes pour la santé, l'éducation, l'habitation et la rénovation urbaine.

LE REPRESENTANT DE LA CISL A LA FTQ:

Les syndicats libres sont les meilleurs ateliers de la véritable démocratie

QUEBEC. — Les organisations syndicales libres sont les meilleurs ateliers d'une véritable démocratie et il ne peut y en avoir, malgré les milliards de dollars versés aux pays sous-développés que si l'on a en même temps la garantie d'un développement démocratique et stable et l'adhérence de ces pays au "monde libre" que si, en même temps, n'émerge pas de la base ces institutions démocratiques qui rencontrent les besoins et les aspirations des larges couches, des masses de la population.

C'est ce que déclarait hier, M. Roger Dekeyser, sénateur élu au parlement belge et président de la Fédération internationale des employés du transport et délégués de la Confédération internationale des employés du transport et délégués de la Confédération internationale des travailleurs libres au congrès de la Fédération des travailleurs de Québec qui s'est ouvert hier à Québec.

Le représentant international a parlé de l'éveil national des nations afro-asiatiques et de leur prise de conscience du fait qu'ils sont également arriérés au point de vue économique et social. Il a rappelé l'importance de l'aide matérielle et morale de la CISL et de ses organisations affiliées pour aider les masses urbaines des pays sous-développés.

Mais indépendamment nationale, dit-il, n'est pas la panacée universelle, n'est pas la seule réponse aux aspirations de la masse. L'indépendance n'est pas une fin en soi, c'est seulement une opportunité pour nous d'obtenir satisfaction de nos aspirations.

Précisément, parce que des organisations syndicales vraiment libres et indépendantes sont la meilleure sauvegarde d'une véritable démocratie, il y a beaucoup de forces dans le monde d'aujourd'hui qui veulent leur ôter et voler cette indépendance, pour les mettre exclusivement au service d'un Etat, ou d'un parti politique. Et, le danger est toujours présent d'une sorte de communisme qui, dans peu de pays, ose se déclarer ouvertement, n'ose s'étaler publiquement, mais sous le masque de "réalisme" essaye d'exploiter les justes aspirations politiques, économiques et sociales d'un peuple, à des fins personnelles, plaçant ces pays sous la tutelle du communisme.

Ceci il n'a, à notre seule réponse, l'unité de toutes les forces démocratiques, surtout

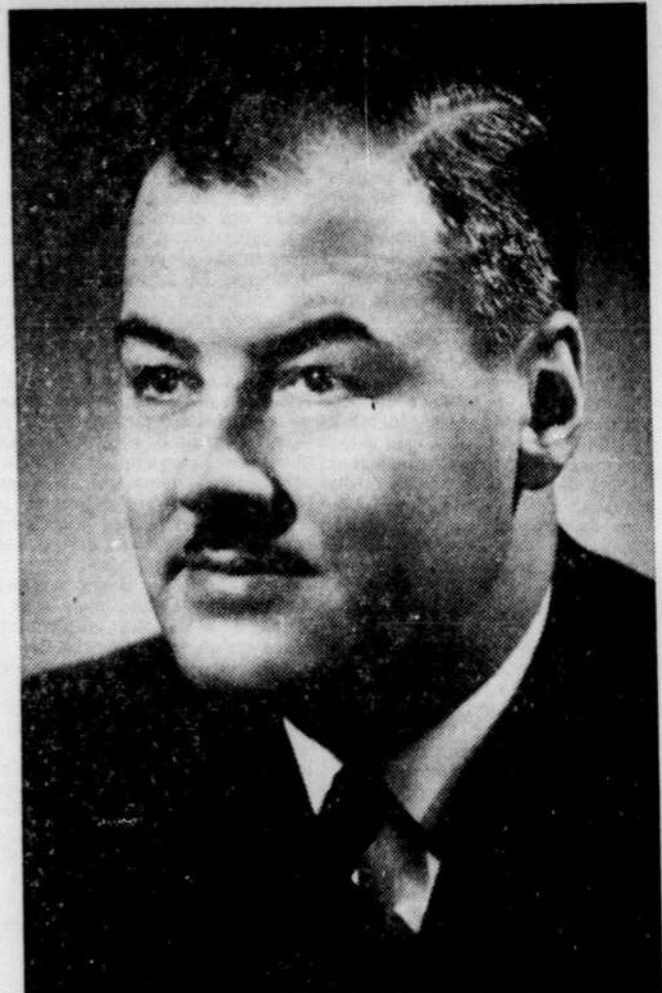
Je crois que les besoins en ce sens ne requièrent plus de démonstration et sont reconnus par tous ceux qui ont à cœur le bien commun.

Parlant des graves besoins des municipalités, M. Provost a suggéré au gouvernement provincial les moyens à prendre pour lutter contre le chômage.

Il est inconvenable, dit-il, que la province ne retire qu'environ 20 millions de dollars de concessions forestières d'une valeur de 300 millions, soit une rédevance de 6-23 pour cent. La même situation se répète dans les exploitations minières où la part de la province est aux environs de 1-0/0 et dans l'industrie hydro-électrique où la province touche à peine plus de 5-0/0. Le bois et les mines sont des industries du secteur primaire où le chômage est bas et les profits exorbitants.

Voilà où la province trouvera des revenus pour la rénovation urbaine, pour la construction de maisons à prix modiques et pour l'application d'une politique vraiment efficace pour lutter contre le chômage.

Si le gouvernement de cette province désire se mettre à la tâche immédiatement pour lutter au chômage, il trouvera à sa portée des revenus additionnels de grande importance tout en forçant des compagnies riches et prospères à remettre aux citoyens de cette province leur juste part des richesses naturelles qui lui appartiennent.



M. ROGER PROVOST

Le Québec doit être présent à la fondation du nouveau parti

QUEBEC. — Après avoir déclaré que sur le plan national, la fondation d'un nouveau parti politique n'est plus à discuter mais qu'elle sera réalisée à Ottawa en août 1961, le président de la FTQ, M. Roger Provost, a lancé hier un appel aux quelque 500 congressistes de cette centrale syndicale pour qu'ils appuient unanimement le rapport et les recommandations qui sont faites au congrès à ce sujet.

"La province de Québec, a dit M. Provost, a des caractéristiques qui lui sont propres, à des traditions et une culture qui lui sont propres. Il est essentiel, dit-il, qu'elle puisse au sein du nouveau parti travailler à l'épanouissement de sa culture et de son caractère.

Pour ce faire, a-t-il poursuivi, il faut que nous ayons au congrès de fondation une délégation nombreuse et puissante afin de faire comprendre, accepter et reconnaître le vrai visage du Québec, tant sur le plan culturel que sur le plan social et politique.

Le mouvement syndical, a rappelé M. Provost, ne veut pas s'attacher à la formation d'un parti ouvrier. Nous le disons et le publions depuis plus de deux ans. Nous voulons contribuer à la formation d'un parti politique où il y aurait place pour les nombreux coopérateurs, les citoyens de pensée libérale et les ouvriers.

Il n'est pas question d'exclure qui que ce soit qui veuille militer à l'intérieur du nouveau parti en faveur du bien commun et contre les intérêts personnels de groupes restreints qui travaillent à l'encontre du bien commun. Il va de soi que le nouveau parti exigera de ses membres le respect des cadres de notre démocratie politique. Il y a des milliers de citoyens qui étouffent à l'intérieur des vieux partis. Ils sentent bien que parmi tous ces gens satisfaits de

l'état actuel des choses, parmi tous ces gens qui se sont servis des vieux partis et en ont été bien servis, il n'y a pas de place pour l'idéal, pour le désir de faire mieux et plus grand pour un plus grand nombre de citoyens.

On a parlé de bi-partisme comme la formule idéale et traditionnelle au Canada. Mais nous avons de véritable bi-partisme au Canada présentement, demande le chef de la FTQ? Quelle est donc la philosophie du parti conservateur et en quoi diffère-t-elle de la philosophie libérale? Bien main qui pourrait le dire et bien subtil celui qui pourrait distinguer les nuances.

Nous avons le bi-partisme électoral, rien de plus! Certains s'émouvent et voient déjà le mouvement syndical enchaîné à un parti politique, en devenir l'instrument.

A ceux-là je dis, n'ayez crainte, ajoute M. Provost. Nous invitons certes nos membres, nos syndicats affiliés, à travailler à la formation du nouveau parti, à participer à sa fondation, à influencer son programme, à jouer un rôle important dans ses cadres. Cependant, les centrales syndicales tant sur le plan national que provincial, conserveront leur indépendance et poursuivront les buts qui leurs sont propres. Elles pourront, néanmoins, par leur influence exercée par leurs membres au sein du nouveau parti attendre plus complètement et plus rapidement ces buts.

La première séance de la Commission d'enquête aura lieu le 7 décembre.

L'ENQUETE SUR L'U.N.

La CSN veut la lumière sur 2 grèves

QUEBEC. — La Confédération des Syndicats nationaux a suggéré hier, que la Commission royale qui enquête présentement sur l'administration du gouvernement de l'Union nationale, poursuive des recherches sur deux grèves qui se sont déroulées avec violence dans le Québec.

Dans un mémoire qu'elle a présenté au gouvernement libéral, la Confédération déclare qu'elle "est particulièrement intéressée" aux faits et gestes de la police provinciale durant ces grèves.

Les grèves dont il est question sont celles des mineurs d'Asbestos de 1949 et 1950 et celle des ouvriers du textile, à Louiseville, en 1953. Les syndicats, qui représentaient les ouvriers dans ces deux arrêts de travail, étaient affiliés à la Confédération, qui était alors connue sous le nom de Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

La première séance de la Commission d'enquête aura lieu le 7 décembre.

Mémoire de la CSN au gouvernement

M. Lesage approuve l'idée de "tribunaux du travail"

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage a approuvé une suggestion de la Confédération des syndicats nationaux demandant l'établissement de tribunaux du travail dont la tâche serait d'alléger le travail de la Commission des relations ouvrières.

"Nous sommes d'accord avec cette suggestion, a dit le premier ministre, et nous agissons avec célérité." Il n'a fourni toutefois aucune précision quant au moment où une mesure précise pourra être prise à ce sujet.

Dans son mémoire, la Confédération des syndicats nationaux avait souligné que l'ordre du jour des séances de la Commission des relations ouvrières était habituellement chargé de conflits d'ordre légal, surtout de ceux qui concernent les congédiements pour activité syndicale.

M. Lesage a par ailleurs approuvé le principe du salaire égal pour un travail égal, que mentionnait également la centrale syndicale.

Travail du dimanche

Il a en outre déclaré qu'il était formellement opposé au travail du dimanche, "à moins de raisons extrêmement sérieuses". Dans son mémoire, la

Confédération des syndicats nationaux déclarait qu'on "parle beaucoup depuis quelques mois du travail du dimanche dans l'industrie de la pulpe et du papier," et demandait au gouvernement de garder la demande de l'industrie du papier sur la table et de ne pas lui accorder d'autorisation hâtive.

Le premier ministre a affirmé qu'il n'avait reçu aucune demande officielle de la part de cette industrie à ce sujet.

Dès le début de son mémoire, la Confédération affirmait qu'elle n'était pas un parti politique, et qu'elle ne désirait s'inféoder à aucun parti politique. Le premier ministre a provoqué un éclat de rire de la part de la nombreuse délégation lorsqu'il a commenté à ce sujet que le gouvernement en était bien heureux, et qu'il voulait en effet que le syndicat ne se mêlât pas de politique.

Le premier ministre a souligné que le mémoire était bien fait, et de nature à éclairer le gouvernement sur les décisions qu'il aura à prendre d'ici quelques mois.

Respondant à une suggestion formulée par M. Roger Mathieu, et qui n'était pas contenue dans le mémoire, M. Lesage a demandé à M. Emilien

Lafrance, ministre du bien-être social, de prendre les mesures nécessaires pour donner plus de publicité à la loi de l'assistance sociale. Cette loi, avait dit M. Mathieu, n'est pas assez connue, et devrait être mise davantage à la portée des chômeurs dans le besoin.

Autres demandes

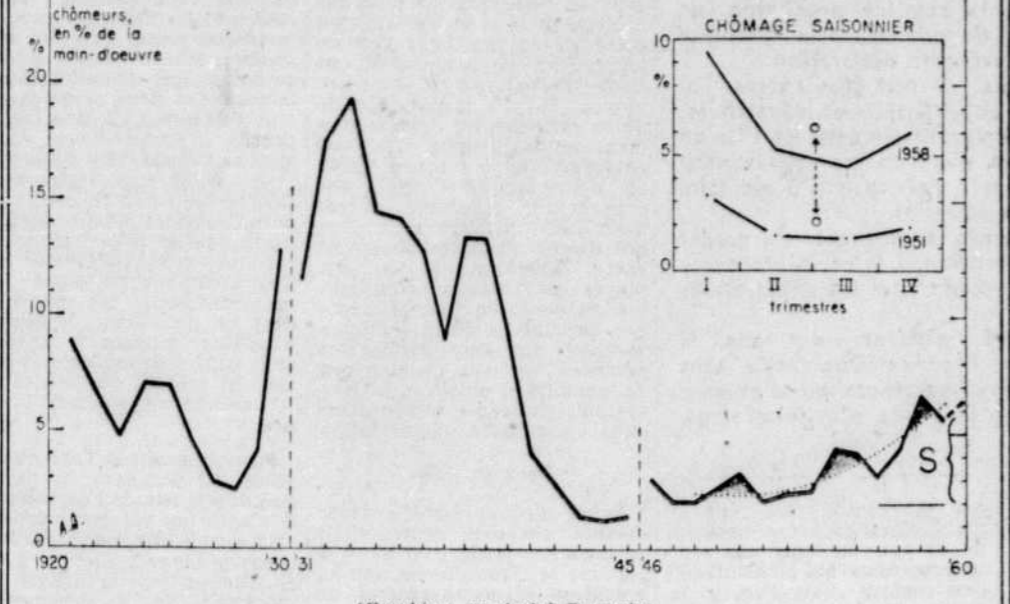
Dans son mémoire, la CSN réclame les améliorations suivantes:

1. Que le gouvernement apporte certains amendements aux lois sur les relations ouvrières "afin d'assurer une révision rapide des cas de congédiement pour activité syndicale". Selon la présente législation, les compagnies doivent prouver que le renvoi d'un employé est dû à d'autres raisons que l'activité syndicale. La CSN soutient que la législation n'offre pas de protection suffisante aux travailleurs.

2. Que les syndicats de boutique soient déclarés illégaux "il est scandaleux de penser que les employeurs disposent des seules forces qui possèdent les travailleurs afin de

(Suite à la page 12)

LE CHÔMAGE AU CANADA, 1920-1960



(Graphique par André Bergevin)

Le chômage

— III —

Un demi-siècle d'histoire...

Par Pierre Harvey

Chaque fois que l'état du marché du travail se détériore, on cherche des points de comparaison, une aune à laquelle mesurer l'ampleur du problème. Et tout naturellement, c'est à peu près toujours la crise de 1929 qui sert de barème. Malgré les risques qu'elles comportent, ces comparaisons rendent service; dans ce monde de relativisme qu'est l'analyse et surtout la politique économique, elles fournissent même les seuls points de repère réellement valables, car il restera toujours impossible, par exemple de définir positivement et en des termes qui forceraient l'adhésion de tous, une notion aussi simple, en apparence du moins, que celle de plein-emploi.

Mais pour être valable, de tels parallèles doivent cependant être faits avec un minimum de précision, si on veut éviter, à la fois, les simples opérations de camouflage ou les pures incitations à la panique, qui constitueraient toujours, autant les unes que les autres, de bien piètres assises pour une politique d'emploi qui voudrait être le minimum efficace. Pour prendre la mesure exacte du problème qui préoccupe tant les esprits à l'heure actuelle, et pour dégager les caractéristiques de la situation qui prévaut cette année, nous jetterons maintenant un regard sur le passé; cette enquête sera faite, en même temps, l'occasion de revenir de façon plus précise sur certaines des notions théoriques ou des questions de mesure qui ont été discutées dans les articles précédents. Les remarques qui suivent porteront d'ailleurs toutes sur le graphique ci-joint, dont elles constitueront un commentaire sommaire.

Sur ce graphique ont d'abord été réunies trois séries de renseignements statistiques concernant le chômage et couvrant les années allant de 1920 à 1960. La ligne brisée qui court d'un bout à l'autre du graphique représente l'évolution du chômage, celui-ci étant mesuré, d'année en année, en pourcentage de la main-d'œuvre. La courbe est subdivisée en trois tronçons tout simplement pour bien montrer qu'elle a été construite à partir de trois séries de chiffres différents, mais assez semblables pour fournir une image valable du déroulement des événements, sans qu'il soit nécessaire cependant de chercher à montrer les problèmes soulevés par ces recensements de renseignements disparates. Notons toutefois, sur les deux premiers tronçons de la courbe, que celle-ci est basée sur la définition du chômage tirée des statistiques de l'enquête de l'Office fédéral de la statistique. Si on avait eu recours, en supposant que c'eût été possible, aux données du Service national de placement, l'ensemble de la courbe eût été déplacé un peu vers le haut, mais le comportement général aurait été le même. Ce qui illustre bien le caractère illusoire de certaines de nos définitions qui ont tellement occupé les esprits depuis quelques années. Le premier tiers de la courbe est basé sur une tout autre définition; c'est ce qui explique son décalage vers le haut, mais le recensement se fait quand même sans difficultés majeures.

On mesurera d'un premier coup d'oeil, sur cette courbe, la différence entre la situation actuelle et celle qui prévalait au cours des années de la crise de 1929. En 1933 ceux de la grande dépression, le chômage touchait en moyenne 20 p.c. à peu près de la main-d'œuvre canadienne. Ce qui signifie qu'au moment des pointes saisonnières de sous-emploi de 1931-32 et de 1932-33, au moins un quart et peut-être même un tiers de la population active devait se trouver sans emploi. On notera, par contraste, qu'en 1958, c'est en moyenne un peu moins de 7 p.c. de la main-d'œuvre qui chôme, cette moyenne étant elle-même formée de taux extrêmes allant d'un maximum saisonnier de 9,9 en mars à un minimum de 4,4 en août. La situation actuelle se comparant à peu près à celle de 1958, on ne pourra donc sans abus comparer l'état présent du marché du travail à la catastrophe de première grandeur qu'a constituée la crise des années trente.

Ceci dit, nous n'en sommes pas pour autant justifiés de nous montrer satisfaits de la situation actuelle, puisqu'elle signifie qu'au cours des mois qui viennent un travailleur sur dix, au moins, se trouvera privé de travail et donc d'un gain-pain régulier. Ce qui reste énorme. Attachons-nous donc à analyser cette situation d'un peu plus près en concentrant notre attention sur les années qui vont de 1945 à 1960 inclusivement.

Pour cette période comme pour les autres dont il est question au graphique ci-dessus, nous n'avons utilisé que des moyennes annuelles, ce qui a pour effet d'éliminer, dans une certaine mesure, les phénomènes saisonniers et de réduire les sommets atteints effectivement par le chômage. Ceci est illustré dans le petit graphique reproduit en fin de page dans le plus grand et intitulé: "Chômage saisonnier". Dans ce graphique se trouve reproduite la courbe trimestrielle du chômage pour une année de plein-emploi, 1951 et pour une année de récession, 1958. On notera que les deux courbes suivent le même mouvement dessiné par la saison, mais la récession relève la courbe de 1958 à un niveau nettement supérieur à celui de 1951. Sur ce même graphique, la moyenne des quatre "taux trimestriels" est représentée par un petit cercle qui se trouve, par ailleurs à mi-chemin, à peu près entre le creux de l'été et le sommet de l'hiver. Pour les deux années, la différence de niveau entre le creux de l'été et le sommet de l'hiver mesure l'influence saisonnière; la différence de niveau entre les deux petits cercles mesure l'importance du chômage cyclique. Chacun des points de la courbe de 1946 à 1960 est ainsi fait d'une telle moyenne afin de concentrer l'attention sur les phénomènes cycliques ou les phénomènes de structure qui sont moins faciles à repérer que les phénomènes saisonniers.

La courbe du chômage des années 1946 à 1960 a d'ailleurs été complétée elle-même de certains éléments dont l'explication nous permettra de mieux saisir les caractéristiques propres à la période actuelle. On notera en effet qu'une ligne en pointillée a été ajoutée à cette partie de la courbe et que les segments de la courbe du chômage qui dépassent la ligne pointillée ont été ombrés pour rendre plus visibles les protuberances ainsi dégagées. Ces aménagements nous permettent de dissocier deux phénomènes: d'une part, on remarquera que depuis la guerre, la courbe du chômage est affectée périodiquement de mouvements de hausse et de baisse qui se manifestent, en particulier, par des poussées nettes de chômage en 1949, en 1954, en 1958 et de nouveau en 1960. Mais ces poussées se situent elles-mêmes à un niveau sans cesse plus haut depuis 1953-54; cette tendance à la hausse est elle-même mise en évidence par la ligne pointillée qui en indique la marche. C'est probablement cette ligne pointillée qui représente la difficulté fondamentale dans laquelle se débat actuellement notre marché du travail.

passent la ligne pointillée ont été ombrés pour rendre plus visibles les protuberances ainsi dégagées. Ces aménagements nous permettent de dissocier deux phénomènes: d'une part, on remarquera que depuis la guerre, la courbe du chômage est affectée périodiquement de mouvements de hausse et de baisse qui se manifestent, en particulier, par des poussées nettes de chômage en 1949, en 1954, en 1958 et de nouveau en 1960. Mais ces poussées se situent elles-mêmes à un niveau sans cesse plus haut depuis 1953-54; cette tendance à la hausse est elle-même mise en évidence par la ligne pointillée qui en indique la marche. C'est probablement cette ligne pointillée qui représente la difficulté fondamentale dans laquelle se débat actuellement notre marché du travail.

Comme nous l'avons en effet souligné dans l'article précédent, on n'a pas à s'étonner que le mouvement des saisons entraîne des variations du niveau de l'emploi, quitte naturellement à essayer de réduire autant que possible cette marge de variation. On n'a pas non plus à s'étonner de voir fluctuer le niveau de l'emploi au rythme des cycles de l'ensemble de la vie économique. C'est là une des servitudes fondamentales du système d'entreprises privées, dans la mesure où ce système entraîne une écartèlement et donc une absence de coordination des décisions. Notons d'ailleurs que depuis 1945 surtout nous avons mis sur pied un système de stabilisation qui a, semble-t-il, grandement réduit l'ampleur de ces cycles de chômage. Mais comment expliquer que ces cycles se situent à un niveau sans cesse plus haut? C'est là qu'intervient la notion de CHÔMAGE DE STRUCTURE. Si on n'avait à faire, actuellement, qu'à un chômage saisonnier et cyclique "normal", on n'aurait pas cette différence de niveau; la ligne pointillée serait horizontale, et le creux de 1949 se répéterait à deux ou trois ans en deux ou trois ans. Mais en dessous, pour ainsi dire, de ces mouvements saisonniers et cycliques, se trouve une couche "permanente" de chômage toujours plus épaisse et soulignée à l'extrême droite du graphique par une accolade reliant l'horizontale et le niveau actuel de la ligne de tendance.

Reste maintenant à expliquer cette hausse constante du niveau du chômage. Notre main-d'œuvre se développe-t-elle plus vite que l'appareil de production? Cet appareil de production a-t-il été transformé trop vite et l'équipement technique a-t-il été déplacé à des rythmes trop rapides? La concurrence étrangère est-elle venue se substituer à notre propre production? Ce sont là quelques-unes des questions qu'on aurait dû se poser devant l'allure bien particulière du chômage au Canada depuis hier, 1945.

Mais on n'a toujours voulu voir que l'effet des saisons et des cycles "normaux" sans accenter le fait de difficultés de structures qui auraient, elles-mêmes, entraîné la nécessité d'une intervention nettement différente de la politique d'emplois "classiques" d'après-guerre.

sur le Canada pour l'amener à adhérer plus étroitement à des associations commerciales avec d'autres pays, en particulier les Etats-Unis, seraient naturellement beaucoup plus fortes.

BRUXELLES. — La commission politique de l'Assemblée de l'Union européenne occidentale a adopté à l'unanimité hier soir une recommandation en faveur de l'adhésion entière du Royaume-Uni au Marché commun, de l'Euratom et de la Communauté charbon-acier. Il est de plus recommandé que le premier ministre britannique participe à toutes les réunions au sommet de l'Europe des six.

Avertissement de Fleming à l'Europe

STE-ADELE. — M. Donald Fleming a lancé hier un solennel avertissement aux pays du marché commun européens: le Canada ne saurait tolérer que le Marché commun porte atteinte aux avantages commerciaux du passé au moyen de négociations multilatérales. Le ministre des finances a ajouté que les tarifs canadiens frappant les importations venant de ces pays pourraient être majorés malgré l'Accord général sur les tarifs et le commerce de Genève si les six pays du Marché commun s'avaient élevé des barrières pour restreindre les exportations canadiennes.

Le ministre, qui s'adressait à la Canadian Industrial Editors Association, a de plus soutenu que les intérêts canadiens seraient lésés dans une certaine mesure, "et peut-être gravement", si le Royaume-Uni se rapproche du Marché commun par une quelconque formule de libre-échange.

UNE SERIE D'ARTICLES PAR FRANÇOIS-A. ANGERS

### Le problème fiscal fédéral-provincial

Nous commencerons samedi, en page 4, la publication d'une série d'articles de M. François-Albert Angers sur le problème fiscal fédéral-provincial, tel qu'il se présente après la récente proposition de M. Diefenbaker.

### Le programme...

(Suite de la page 12)

1963, pour la construction d'écoles techniques ou d'institutions de formation approuvées.

#### L'assurance-chômage

Vous serez saisis de projets de modification de la loi sur l'assurance-chômage en vue de sauvegarder l'objet fondamental de la loi, de consolider la caisse et de corriger les abus qui se sont produits dans la pratique.

Pour ajouter au programme agricole du pays vous serez également priés d'approuver une mesure législative autorisant le gouvernement fédéral à participer, avec les autorités provinciales et les groupements locaux de toutes les régions du Canada, à de vastes programmes de rénovation et de mise en valeur du domaine rural. Comme l'agriculture doit demeurer une industrie de base du pays, mes ministres sont d'avis qu'il y a lieu de la rendre plus stable et plus rémunératrice. A cette fin, il sera nécessaire d'étendre l'utilisation des terrains agricoles et des eaux du Canada.

Entre autres mesures qui figurent dans le programme à long terme, vous serez priés d'approuver un certain nombre de grands projets de mise en valeur nationale. Le plus vaste de ces projets est celui de l'utilisation de l'énergie hydraulique du fleuve Columbia. L'accord s'est fait avec le gouvernement des Etats-Unis sur une formule de mise en valeur et d'utilisation coopératives de ces eaux, et un traité sera soumis à votre approbation en temps et lieu. Vous serez invités aussi à adopter les dispositions nécessaires pour que le Canada exécute sa part du traité.

Chemin de fer  
On vous demandera d'approuver plusieurs projets d'aménagement ferroviaire en vue de la mise en valeur des régions inexploitées du Canada. Une de ces entreprises sera la construction d'une ligne du Canadien National jusqu'à la nouvelle zone minière près du lac Mattagami, dans le nord-ouest du Québec, qui facilitera la rapide expansion de l'industrie minière dans cette grande province.

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires pour financer un levé détaillé du tracé ouest pour le chemin de fer qui doit relier le nord de l'Alberta au Grand Lac des Esclaves. Un nombre des autres entreprises importantes pour lesquelles des crédits seront demandés figurent l'aménagement d'un canal évacuateur de crues afin de protéger la ville de Winnipeg et les collectivités voisines, ainsi que des ouvrages destinés à conserver et à régulariser les eaux de l'Upper Thames, au sud-ouest de l'Ontario.

Mon gouvernement a décidé qu'il y a lieu d'accélérer sensiblement la mise à jour du tarif des douanes du Canada, même si l'on a beaucoup accompli dans ce domaine au cours des dernières années. Afin de rendre la chose réalisable sur une base juste et rationnelle, vous serez invités à élargir les cadres de la Commission du tarif et à autoriser celle-ci à siéger en deux groupes.

Vous serez également invités à réviser la définition, dans le tarif des douanes, des marchandises d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada. Mon ministre des finances a l'intention de vous présenter un budget supplémentaire avant le congrès de Noël.

Vous serez invités à étudier des mesures qui visent à accroître la participation des Canadiens à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du pays. Vous aurez à vous prononcer sur des textes législatifs existant dans les organisations commerciales et ouvrières établies au Canada mais régies de l'extérieur la divulgation de certains renseignements.

On vous demandera de modifier la loi afin d'ajouter aux pouvoirs des compagnies d'assurance en matière de placement et à d'autres égards.

#### Les pensions

Il sera proposé des modifications à la loi sur les pensions, en vue notamment d'augmenter sensiblement les pensions qui touchent les anciens combattants ou les personnes à leur charge. Vous serez en outre priés d'examiner des moyens d'encourager la jeunesse du Canada à participer aux sports d'amateurs. Vous serez de nouveau saisis d'un bill tendant à modifier la loi sur le service civil. Vous serez appelés à examiner un projet de loi tendant à réviser la loi sur l'immigration. On vous demandera aussi de réviser la loi sur les pénitenciers de manière à l'adapter aux principes de mes ministres en matière de réforme correctionnelle. Il sera proposé des modifications au code criminel en ce qui touche la peine capitale et le traitement des psychopates sexuels criminels. On estime souhaitable d'élargir la représentation au bureau de direction des chemins de fer nationaux, par conséquent, une mesure législative sera présentée visant à augmenter le nombre des directeurs. Il sera proposé des amendements à la loi sur la marine marchande. D'autres mesures législatives et des modifications à un cer-

### L'Union nationale...

(Suite de la première page)

"Le procureur général, dit-il, a cité les noms de deux avocats. Depuis quand les avocats n'ont-ils pas le droit de recevoir des clients, même les criminels? C'est leur droit après tout. Si des journalistes et des journaux ont commis des faux, que ces journalistes soient également poursuivis et punis, insiste M. Johnson. Et surtout, qu'on cesse de salir des réputations, serait-ce même pour des intérêts électoraux, serait-ce même à l'occasion d'une élection partielle."

M. Johnson déclare ici qu'il a fait parvenir un nouveau message au ministre fédéral de la justice, M. Fulton, pour lui demander que l'enquête se poursuive afin qu'on trouve non seulement les petits usagers des faux billets, mais surtout les imprimeurs et les distributeurs de ce faux argent. Le député de Bagot insiste, dans son message pour que la lumière soit faite entièrement, alors qu'on tente de salir des réputations à la faveur d'une élection partielle en cours. Il serait dans l'intérêt public, conclut le message de M. Johnson, à l'adresse du ministre de la justice, que vous donniez l'assurance que le nécessaire sera fait pour trouver les coupables et les remettre à la justice.

### Grande enquête...

(Suite de la première page)

Technique du travail  
La technique du travail réferre aux méthodes et au procédé suivants: la méthode d'initiation au travail (I.A.T.) en matière d'analyse de tâches, et la méthode des facteurs comparés et cotes pondérées (évaluation des emplois). Il a été décidé pour le plus grand bien de tous et le succès viable du travail entrepris, que l'autorité première du travail serait chaque hôpital participant et non pas la commission générale d'étude. Plus précisément, le travail sera réalisé par le "chef" de chaque section. La troisième de ces vérifications sera l'oeuvre de la commission locale, et celle-ci sera constituée des représentants de chaque secteur de l'hôpital en cause.

Etapes du projet  
La réalisation du travail exigera environ trois ans d'intense labeur. Elle comprend six étapes, à savoir: 1) études préliminaires, 2) études des définitions d'emplois, 3) évaluation des emplois, 4) étude sur la rémunération des emplois, 5) La tenue à jour du système établi, et 6) la promotion de la normalisation administrative.

### L'unité dans...

(Suite de la page 3)

d'abord exposé les principes essentiels qui animent ce mouvement patronal, ses moyens d'action, les attitudes essentielles de ses membres dans le contexte économique et social actuel et, pour terminer, il a signalé comment s'intégrer les sujets d'études du présent congrès aux lignes d'orientation du mouvement.

Pour se conformer à ses principes et pour tenir compte de la réalité dans laquelle elle évolue, dit M. Lebrun, l'A.P.I. continuera d'affirmer la primauté du social, au plan de l'intention, mais elle devra accepter celle de l'économie au plan des réalisations. Cette attitude implique, dit-il encore, que le choix des moyens d'action tiendra compte de la nécessité de l'ordre orienté vers l'action immédiate et la création de services, devant répondre aux besoins du contexte économique et social actuel.

Retraçant ensuite le tableau du travail effectué depuis le dernier congrès il a signalé en particulier la présence patronale au sein d'organismes gouvernementaux comme la Commission des relations ouvrières, le Conseil supérieur du travail, il a aussi mentionné la collaboration apportée par l'A.P.I. aux comités qui s'occupent du chômage. Initiative de rencontres entre divers représentants des secteurs de l'économie, l'entrée en scène d'entreprises dans l'association, comme Miron Frères Limités, et comme la Banque Canadienne Nationale.

tain nombre d'autres Lois vous seront également présentées. Plusieurs comités spéciaux seront remis sur pied.

#### Membres de la Chambre des Communes

Vous serez saisis des prévisions des dépenses requises pour le service public, ainsi que des versements autorisés par le Parlement. Ces montants comprendront une affectation pour le travail de la commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement fédéral qui a été établie récemment et qui a reçu pour mandat de recommander que soient apportées à l'organisation et aux méthodes des ministres et des organismes de l'Etat, les améliorations qui, à son avis, peuvent le mieux servir l'efficacité, l'économie et le rendement dans les services officiels. Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes, Daigne la divine Providence vous bénir et vous guider.

### L'affaire des faux billets...

(Suite de la première page)

qu'il y a une motion d'ajournement, ou toute autre motion, toutes les affaires doivent cesser et seule cette motion doit être discutée. Or hier soir le Procureur qui est un avocat, qui a de l'expérience parlementaire, savait qu'il ne pouvait plus rien ajouter. Or il a ajouté quelque chose. Il a dit que les seules personnes impliquées dans cette affaire sont les gens de l'Union nationale. Il a pris la parole alors qu'il n'avait pas le droit de le dire à ce moment-là.

M. Talbot a déclaré qu'on n'a pas le droit d'impliquer des motifs indignes à un député ou d'employer à son endroit des expressions offensantes, de l'attaquer directement ou indirectement.

M. Lapalme a répondu: Le chef de l'opposition soutient que j'aurais dit, après l'ajournement — "Les seules personnes qui sont impliquées dans l'affaire des faux billets sont des membres de l'Union nationale." Je comprends et l'excuse l'étonnement du chef de l'opposition à ce moment-là. Il s'est mêlé dans la chronologie des événements survenus en Chambre. Le chef de l'opposition a commencé par dire qu'il était six heures, j'ai répondu qu'il n'était pas six heures. Et dans le débat, le chef de l'opposition a dit qu'il y avait des membres du gouvernement impliqués dans l'affaire. C'est là que j'ai répondu: "L'opposition proteste: Non non!"

A tout événement, dit M. Lapalme, ce point d'ordre n'a pas été soulevé au moment où on attend à 3 heures aujourd'hui pour parler de cette affaire. Le chef de l'opposition s'oppose aux paroles que j'ai prononcées: "Les seuls personnes impliquées dans cette affaire sont des gens de l'Union nationale" et il conclut que j'ai porté des accusations, directement ou indirectement, contre des membres de cette Chambre.

M. Lapalme rappelle qu'il a lu le rapport Matte pendant une heure. C'était alors qu'il fallait protester. Non, mais on n'a pas protesté mais on m'a demandé de produire le document sur la table de la Chambre. Pendant qu'on y est, qu'on ait donc le courage de me dire qu'on ne veut plus que je parle de cela.

#### Points d'ordre décidés

A ce moment, le président Cléche rend son jugement sur le point d'ordre soulevé par le chef de l'opposition: "Je dois maintenant, ajoute l'orateur, dire au député d'Outremont que son temps est expiré." M. Lesage fait remarquer que M. Lapalme parlait sur le point d'ordre et que le temps pris à ce faire ne doit pas lui être enlevé du temps qu'il lui reste dans le débat sur l'adresse.

M. Talbot intervient pour dire qu'il n'a pas d'objection à ce que M. Lapalme emploie les 20 minutes qui lui restent, mais à condition que l'opposition ait le droit de répliquer, de répondre.

M. Lesage: Le procureur général n'a pas l'intention de prendre plus de temps qu'il ne lui en reste, soit 16 minutes. Quant à nous, nous n'avons pas l'intention de conclure des ententes avec l'opposition.

M. Cléche: "Je maintiens ma décision à l'effet que le temps du député d'Outremont est expiré. Mais étant donné ces restrictions, je dois avertir la Chambre qu'à l'avenir j'appliquerai le règlement aux deux côtés."

#### Georges Lapalme

Le procureur général déclare ici que la Chambre est maîtresse de ses décisions. Puisqu'on a dit que mon temps était expiré, seulement...

### Eisenhower...

(Suite de la 1ère page)

temala que le président a ordonné à la marine d'envoyer croiser au large de l'Amérique centrale deux grosses unités d'un porte-avions afin "de déceler et de mettre en échec toute tentative d'invasion". En annonçant la décision du président le directeur des services de presse, J. Hagerty a déclaré: "Les deux unités choisies sont déjà en haute mer". Il a cependant refusé de dire quelles étaient ces unités et d'indiquer vers quel secteur précisément elles se dirigeaient (A Washington par contre la marine a dit que le porte-avions dépêché près des régions menacées est le Shangri-la qui est accompagné de quatre destroyers).

M. Hagerty a dit par ailleurs que le président Eisenhower avait ordonné personnellement à la marine d'intervenir mercredi soir, après un entretien téléphonique avec le secrétaire d'Etat, M. C. Herter.

C'est M. Herter qui a annoncé au président que le Guatemala et le Nicaragua venaient de demander dans des messages écrits l'assistance militaire des Etats-Unis. Le président a ensuite communiqué avec le secrétaire de la défense.

#### Contre "Cuba, l'URSS ou la Chine"

Hier, le président a tenu une importante conférence avec le secrétaire d'Etat Herter, le secrétaire à la défense, T. Gates et le président du grand état-major inter-armées, gen. Lemnitzer. Plus tôt, le président avait assisté à la réunion du Conseil national de sécurité au cours duquel M. A. Dulles, directeur de l'agence centrale de renseignements, a fait un rapport confidentiel sur la situation prévalant dans les Caraïbes. Nous en ferons un peu plus tard, sa conférence de presse hier, M. Hagerty a dit que l'ordre du président signifiait que les navires et avions américains défendront le Guatemala et le Nicaragua contre tout attentat: "Cuba, la Chine ou l'URSS".

### "Je n'ai absolument..."

(Suite de la première page)

qui laisse entendre que j'aurais payé quelqu'un d'impliqué dans cette affaire. "Je déclare que je ne connais pas les trois individus mentionnés au dit rapport, soit Pouliot, Alain et Arsenault, que je ne les ai jamais vus, que je n'ai jamais donné d'argent à qui que ce soit relativement à cette affaire et que je n'y ait été mêlé, ni de près, ni de loin.

"J'ai l'intention, dès la semaine prochaine, de me lever sur une question de privilège à la Chambre haute et de confirmer la présente déclaration. "Depuis quelques mois, de part et d'autre, j'ai été en butte à des attaques injustifiables et injustifiées. A la demande de certains dirigeants du parti de l'Union nationale et à cause de ce que l'on me représentait comme étant l'intérêt du parti, j'ai consenti à me taire et à ne pas répondre à ces attaques.

"Il ne m'est plus permis, maintenant, de garder ce silence, et j'ai bien l'intention, à la première occasion que j'aurai en Chambre, de faire les déclarations qui s'imposent.

"Je n'ai pas conservé, pendant vingt ans, la confiance de l'honorable Maurice Duplessis, sans l'avoir méritée. L'estime trop ma réputation d'homme intègre et honnête pour que je puisse, plus longtemps, garder le silence".

### La neige...

(Suite de la page 3)

été envoyé au directeur du service M. L.-P. Cabana, lui disant qu'en raison des plaintes nombreuses qui ont été adressées chaque hiver à l'administration municipale, il devra prendre les moyens appropriés pour cesser cette pratique.

Et M. Saulnier d'ajouter: "On ne mettra plus la neige dans les parterres, on va l'enlever." Le comité a aussi demandé à M. Cabana d'avoir recours aux services de plus grand nombre possible d'entrepreneurs pour l'enlèvement des déchets. Les contrats pour la cueillette des déchets sont échus depuis quelques semaines. A la demande du maire Jean Drapeau, l'ancienne administration a résilié les demandes de soumissions pour permettre à la nouvelle d'étudier cette question. En attendant que le nouveau cahier des charges soit préparé, le directeur du service de la Voie publique a reçu instruction de faire faire le travail

par des contrats en régie et l'administration lui a demandé de ne pas s'en tenir aux seuls entrepreneurs qui avaient déjà des contrats mais d'avoir déjà possible afin de stimuler la concurrence.

Le comité a aussi demandé à M. Cabana d'avoir recours aux services de plus grand nombre possible d'entrepreneurs pour l'enlèvement des déchets. Les contrats pour la cueillette des déchets sont échus depuis quelques semaines. A la demande du maire Jean Drapeau, l'ancienne administration a résilié les demandes de soumissions pour permettre à la nouvelle d'étudier cette question. En attendant que le nouveau cahier des charges soit préparé, le directeur du service de la Voie publique a reçu instruction de faire faire le travail

par des contrats en régie et l'administration lui a demandé de ne pas s'en tenir aux seuls entrepreneurs qui avaient déjà des contrats mais d'avoir déjà possible afin de stimuler la concurrence.

Le comité a aussi demandé à M. Cabana d'avoir recours aux services de plus grand nombre possible d'entrepreneurs pour l'enlèvement des déchets. Les contrats pour la cueillette des déchets sont échus depuis quelques semaines. A la demande du maire Jean Drapeau, l'ancienne administration a résilié les demandes de soumissions pour permettre à la nouvelle d'étudier cette question. En attendant que le nouveau cahier des charges soit préparé, le directeur du service de la Voie publique a reçu instruction de faire faire le travail

par des contrats en régie et l'administration lui a demandé de ne pas s'en tenir aux seuls entrepreneurs qui avaient déjà des contrats mais d'avoir déjà possible afin de stimuler la concurrence.

Le comité a aussi demandé à M. Cabana d'avoir recours aux services de plus grand nombre possible d'entrepreneurs pour l'enlèvement des déchets. Les contrats pour la cueillette des déchets sont échus depuis quelques semaines. A la demande du maire Jean Drapeau, l'ancienne administration a résilié les demandes de soumissions pour permettre à la nouvelle d'étudier cette question. En attendant que le nouveau cahier des charges soit préparé, le directeur du service de la Voie publique a reçu instruction de faire faire le travail

par des contrats en régie et l'administration lui a demandé de ne pas s'en tenir aux seuls entrepreneurs qui avaient déjà des contrats mais d'avoir déjà possible afin de stimuler la concurrence.

Le comité a aussi demandé à M. Cabana d'avoir recours aux services de plus grand nombre possible d'entrepreneurs pour l'enlèvement des déchets. Les contrats pour la cueillette des déchets sont échus depuis quelques semaines. A la demande du maire Jean Drapeau, l'ancienne administration a résilié les demandes de soumissions pour permettre à la nouvelle d'étudier cette question. En attendant que le nouveau cahier des charges soit préparé, le directeur du service de la Voie publique a reçu instruction de faire faire le travail

par des contrats en régie et l'administration lui a demandé de ne pas s'en tenir aux seuls entrepreneurs qui avaient déjà des contrats mais d'avoir déjà possible afin de stimuler la concurrence.

Le comité a aussi demandé à M. Cabana d'avoir recours aux services de plus grand nombre possible d'entrepreneurs pour l'enlèvement des déchets. Les contrats pour la cueillette des déchets sont échus depuis quelques semaines. A la demande du maire Jean Drapeau, l'ancienne administration a résilié les demandes de soumissions pour permettre à la nouvelle d'étudier cette question. En attendant que le nouveau cahier des charges soit préparé, le directeur du service de la Voie publique a reçu instruction de faire faire le travail

par des contrats en régie et l'administration lui a demandé de ne pas s'en tenir aux seuls entrepreneurs qui avaient déjà des contrats mais d'avoir déjà possible afin de stimuler la concurrence.

### Le partage des...

(Suite de la page 3)

fits n'est qu'une des techniques que cette nouvelle philosophie des relations industrielles exige.

M. Metzger étudia ensuite les rapports et il semble surtout reposer sur la conviction très profonde et très sincère qui anime d'abord les chefs des entreprises ou les fournisseurs. Cette conviction de leur part, semble absolument indispensable. En second lieu, M. Turcot a passé en revue les points que les deux systèmes sur lesquels il a porté davantage son attention ont en commun. Ces deux systèmes sont le cas de Lincoln Electric Co., au Canada, et Cooper-Weeks, également au Canada. Il y a déjà dans le fait qu'ils sont vigoureux au Canada, un premier point commun. Un second point commun se trouve dans le fait qu'aucun de ces deux systèmes n'a de syndicats parmi son personnel. En troisième lieu, les employés, dans les deux cas, bénéficient d'assurance-groupes et de fonds de pension, indépendants du partage des profits, car celui-ci est une base de paiement comptant.

Passant ensuite à l'analyse des points de différence, il signala que, dans le cas de Cooper-Weeks il s'agit d'une entreprise entièrement canadienne, tandis que dans le cas de Lincoln Electric, il s'agit d'une entreprise qui est une succursale de la maison-mère américaine. En outre, à Cooper-Weeks, le paiement comptant se fait une fois par année tandis qu'il se fait deux fois par année à Lincoln Electric. À Cooper-Weeks, il n'y a aucun système de boni ou de stimulant à la production. A Lincoln Electric, il y en a, mais il est totalement séparé du partage des profits.

#### Deux exemples

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

### Le partage des...

(Suite de la page 3)

fits n'est qu'une des techniques que cette nouvelle philosophie des relations industrielles exige.

M. Metzger étudia ensuite les rapports et il semble surtout reposer sur la conviction très profonde et très sincère qui anime d'abord les chefs des entreprises ou les fournisseurs. Cette conviction de leur part, semble absolument indispensable. En second lieu, M. Turcot a passé en revue les points que les deux systèmes sur lesquels il a porté davantage son attention ont en commun. Ces deux systèmes sont le cas de Lincoln Electric Co., au Canada, et Cooper-Weeks, également au Canada. Il y a déjà dans le fait qu'ils sont vigoureux au Canada, un premier point commun. Un second point commun se trouve dans le fait qu'aucun de ces deux systèmes n'a de syndicats parmi son personnel. En troisième lieu, les employés, dans les deux cas, bénéficient d'assurance-groupes et de fonds de pension, indépendants du partage des profits, car celui-ci est une base de paiement comptant.

Passant ensuite à l'analyse des points de différence, il signala que, dans le cas de Cooper-Weeks il s'agit d'une entreprise entièrement canadienne, tandis que dans le cas de Lincoln Electric, il s'agit d'une entreprise qui est une succursale de la maison-mère américaine. En outre, à Cooper-Weeks, le paiement comptant se fait une fois par année tandis qu'il se fait deux fois par année à Lincoln Electric. À Cooper-Weeks, il n'y a aucun système de boni ou de stimulant à la production. A Lincoln Electric, il y en a, mais il est totalement séparé du partage des profits.

#### Deux exemples

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

### Le partage des...

(Suite de la page 3)

fits n'est qu'une des techniques que cette nouvelle philosophie des relations industrielles exige.

M. Metzger étudia ensuite les rapports et il semble surtout reposer sur la conviction très profonde et très sincère qui anime d'abord les chefs des entreprises ou les fournisseurs. Cette conviction de leur part, semble absolument indispensable. En second lieu, M. Turcot a passé en revue les points que les deux systèmes sur lesquels il a porté davantage son attention ont en commun. Ces deux systèmes sont le cas de Lincoln Electric Co., au Canada, et Cooper-Weeks, également au Canada. Il y a déjà dans le fait qu'ils sont vigoureux au Canada, un premier point commun. Un second point commun se trouve dans le fait qu'aucun de ces deux systèmes n'a de syndicats parmi son personnel. En troisième lieu, les employés, dans les deux cas, bénéficient d'assurance-groupes et de fonds de pension, indépendants du partage des profits, car celui-ci est une base de paiement comptant.

Passant ensuite à l'analyse des points de différence, il signala que, dans le cas de Cooper-Weeks il s'agit d'une entreprise entièrement canadienne, tandis que dans le cas de Lincoln Electric, il s'agit d'une entreprise qui est une succursale de la maison-mère américaine. En outre, à Cooper-Weeks, le paiement comptant se fait une fois par année tandis qu'il se fait deux fois par année à Lincoln Electric. À Cooper-Weeks, il n'y a aucun système de boni ou de stimulant à la production. A Lincoln Electric, il y en a, mais il est totalement séparé du partage des profits.

#### Deux exemples

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood Mfg. Co., de St-Charles de Mandeville, a donné les deux caractéristiques qui lui pa-

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des deux systèmes de partage des profits qu'il avait étudiés, M. Frank Turcot, ing. p., président et gérant général de Birchwood

**Carnet mondain**

**VENTE DE CHARITE**

Samedi, le 19 novembre de dix heures du matin à dix heures du soir, au gymnase du Mont-Saint-Louis, rue de l'Hôtel de Ville, aura lieu la Vente de charité au profit des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption. Les amis de l'oeuvre seront accueillis par Mme Paul Doulos, présidente du comité de réception, et par ses auxiliaires Mmes Roger Martel, Louis Lapointe, Arthur Laplante, Pierre Bernard, André Lemieux, Gérard Lamarche.

**BALLET CANADIEN**

A l'occasion de la visite du Ballet National du Canada actuellement au théâtre "Her Majesty's" pour une période de deux semaines, parmi les membres du comité d'organisation, on mentionne:

M. Fred Whittall, Mme Dunstan Russell, M. André Marcell, Mes Paul E. Lévesque, Aurore Renaud, André Marcell, David Murray, Robert Gibson, J. M. Bevières et Monique Larocque; Mlle Mary Beelles, Mmes E. H. S. Piper, Édouard Blouin, Nat. Cohen, et Manolita Del Vayo.

**DINER-DANSANT**

Le 19 novembre, les officiers du régiment "Les Fusiliers Mont-Royal" donneront, dans les salons du mess, leur dîner-dansant annuel, sous le patronage de son Exc. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada et de Mme Lacoste et sous la présidence du lieutenant-colonel J.-P.-C. Gauthier, commandant du régiment et de Mme Gauthier. Avant le dîner, à sept heures, aux salons du



Mme Georges-P. Vanier, qui a gracieusement accepté le patronage de la Semaine du livre pour la jeunesse canadienne, 1960.

mess il y aura réception pour les hôtes d'honneur, puis le lieutenant-colonel Gauthier présentera chacun de ses officiers ainsi que leurs amis à l'ambassadeur de France et aux invités d'honneur.

Cet événement mondain, où toutes les traditions militaires seront observées, fait partie d'une série de cérémonies qui marquent le cinquantième anniversaire de la fondation du majestueux arsenal de l'avenue des Pins.

Le programme musical que l'on entendra au cours du dîner et durant la soirée a été préparé et sera dirigé par le capitaine Maurice Meerte. Parmi les personnalités qui assisteront à cette fête, on mentionne, outre S. Exc. Francis Lacoste et Mme Lacoste, le comte et la comtesse Boyer de Sainte-Suzanne, M. et Mme André Malavoy, le major-général John-M. Rockingham, C.B., C.B.S., D.S.O., E.D., et Mme Rockingham, le colonel et Mme Maurice Forest, le lieutenant-colonel et Mme Gaston LeBlanc, le colonel-abbé Charles Beaudry, le major et Mme Roger Monast, le capitaine et Mme Léon-O. DesLauriers, le lieutenant Robert Rivard, le lieutenant Gilles Bissonnette et Mlle Marie Harvey, le capitaine et Mme Jean-Marc Bousquet, M. et Mme Albert Caron, le capitaine Roger Chapados et Mlle Charlotte Barrette, le lieutenant et Mme R.J. Cussen, le lieutenant et Mme Fernand Denis, le capitaine-abbé Ronald Charest, le major et Mme Léopold Cusack, le capitaine et Mme Jean Doré, le capitaine Gilles Dubuc et Mlle Hélène Bolduc, le major et Mme P. Desrosiers, le capitaine et Mme J.-Richard Genin, le lieutenant et Mme C. Yvon Gagnon, le capitaine et Mme Jacques Gareau, le capitaine et Mme J. J. M. Héu, le capitaine et Mme Paul-E. Hamelin, le lieutenant et Mme Jean-P. Gohier, le capitaine Louise-B. Guay, le major et Mme Georges Lapalme, le lieutenant et Mme Marcel Lanthier, le lieutenant et Mme R.-Yves LaFontaine, le lieutenant et Mme R. D. Landry, le major et Mme Guy Lévesque.

**Message de Son Excellence Madame Vanier à l'occasion de la semaine du livre pour la Jeunesse canadienne**

Mon mari et moi aimons beaucoup la lecture. Nous avons plusieurs livres français et anglais que nous relisons toujours avec plaisir et que nous aimons prêter à nos amis.

Prêter un livre comporte de sérieuses responsabilités. Je pense que nous sommes d'accord pour affirmer que chaque lecture que nous faisons n'est jamais sans exercer une influence sur nous. Tant de livres ont été publiés et tant sont offerts chaque jour au public que la tâche du bibliothécaire ou celle du lecteur lui-même n'est pas facile. Il est difficile de faire un choix même parmi les bons auteurs et lorsqu'on se voit attribuer le devoir de donner des conseils, le problème devient d'autant plus complexe. Au Canada, ce problème se complique du fait que nous avons deux littératures où puiser nos lectures. Notre but, qui est de nous donner et de donner à nos enfants une meilleure éducation et des loisirs bien remplis, vaut tous les efforts que nous apporterons à le réaliser. J'ai le ferme espoir qu'avec le temps, nous, Canadiens, deviendrons plus parfaitement bilingues et que les bibliothécaires, à qui est confiée la tâche importante de veiller sur la distribution de bons livres, recevront de leurs lecteurs des demandes de plus en plus nombreuses pour des livres écrits dans leur seconde langue.

Je termine mon court message avec l'esprit que cette semaine, consacrée aux jeunes et à leurs livres, aidera un plus grand nombre d'entre eux à se rendre compte combien la lecture est récréative et profitable. La Semaine du livre pour la jeunesse canadienne m'est particulièrement chère. Je lui donne avec joie mon patronage et je formule pour elle des vœux fervents de succès.

Pauline VANIER

**Menu pour la fête de Sainte-Catherine**

**Démonstration culinaire**

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social, 1215 Est, boul. St-Joseph, mercredi, le 16 novembre, à deux heures et sept heures et demie du soir.

A l'occasion de la traditionnelle Ste-Catherine, on présentera un gracieux buffet agréablement décoré. Les confiseries seront à l'honneur.

**MENU**

- Coquetel Danois
- Hors d'oeuvres assortis
- Petits pains chauds
- Aspic de jambon
- Sandwich au thon
- Salade frivolité
- Charlotte Olympe

Gâteau Grenobles  
Tire à la mélasse

Sucre à la crème  
Fudge

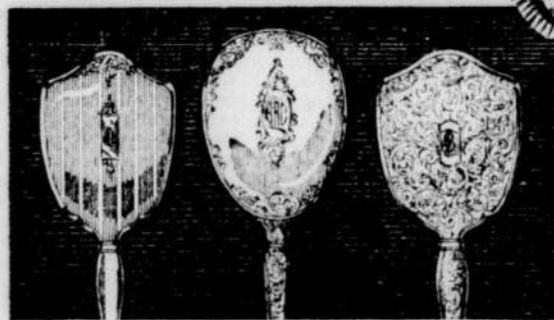
**VINS PRESTIGIEUX DE FRANCE**

**DOMAINES CORDIER**  
BORDEAUX ROUGES ET BLANCS

CHATEAU GRUAUD-LAROSE - CHATEAU LAFAURIE-PEYRAGUEY  
Aussi Chateau Tanesse, Chateau Meyney  
et Imperial Rose à prix moindres  
OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LIMITEE - MONTREAL

**NECESSAIRE DE TOILETTE EN Sterling**

Splendide façon de souligner un événement important... un anniversaire, la fête d'un être cher, ou les débuts mondains de votre fille. Un cadeau qui sera éternellement conservé tel un trésor.



VICTORIA PRINCESS ANNE VENISE

- VICTORIA, 3 pièces, 49.50
- PRINCESS ANNE, 3 pièces, 58.50
- VENISE, 3 pièces, 70.00
- PRINCESS MARGARET 3 pièces, 66.50

L'ensemble de 3 pièces comprend, un miroir, une brosse à cheveux et un peigne. Chaque item peut être acheté séparément.

**BIRKS JOAILLIERS**

Nos trois magasins sont ouverts vendredi soir et samedi toute la journée

Service d'achat  
UN. 6-1411, local 391



PHILLIPS SQUARE  
DORVAL  
ROCKLAND

**Jeune fille demandée**

Pour travail général dans le département de la publicité d'un quotidien.  
Téléphoner immédiatement à M. Payette  
VI. 4-3361

**ROBERT**  
Autrefois du Salon Elizabeth Arden, chez Simpson  
MAINTENANT UN DE NOS SPECIALISTES EN COIFFURE  
Pour rendez-vous, appeler:  
VI. 2-4212

**SALON DE BEAUTÉ RITZ**

Adoptez le Yogourt "NORMANDIE"  
Ce sera tout à la fois  
UN REGAL POUR VOTRE PALAIS...  
et votre Meilleure Assurance-Santé



Yogourt naturel - aux framboises - dégraissé spécial  
DIRECTEMENT DE NOS CHAMBRES FROIDES DANS VOTRE FRIGIDAIRE SANS CHARGE ADDITIONNELLE  
Téléphonez pour échantillon gratuit  
**OR. 6-2300**  
FAITES-EN L'ESSAI AUJOURD'HUI  
Nous livrons par tout Montreal et sur la rive Sud  
CHEMIN CHAMBLY, ST-HUBERT

*nous sommes responsables de votre Élegance*



**Castor du Labrador**  
\$829 \$899  
\$1195

**Loutre du Labrador**  
CE QU'IL Y A DE MIEUX AU MONDE  
\$1495 \$1595

**Broadtail de Russie**  
(TEINT NOIR)  
\$779 \$1759  
\$2599

et voulez-vous avoir la preuve que nous en sommes pleinement conscients? Voyez les chics modèles créés par notre dessinateur, examinez la confection soignée réalisée par nos maîtres-tailleurs et enfin rendez-vous compte de la haute qualité des peaux employées afin de faire de chacun de nos manteaux un véritable petit chef-d'oeuvre!

**PARLONS DES PRIX...**

Nous avons l'habitude d'inviter nos clientes à magasiner, à comparer afin qu'elles puissent bien se rendre compte que malgré la supériorité tant de la confection que de la fourrure elle-même,

DESJARDINS VEND TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ!

**Phoque d'Alaska**  
TEINT MATARA OU SAFARI  
\$1250 \$1469  
QUALITE DE LUXE SUMMUM DE QUALITE

**Vison sauvage**  
DE LA REGION DE LA RIVIERE MACKENZIE  
\$4000 \$5000 \$6000

**Vison du Labrador**  
\$6000

**Vison pastel ou Lutétia**  
\$2500 \$3500 \$4500

FACILITES DE PAIEMENT

**CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE**  
**1170 RUE SAINT-DENIS**  
ANGLE DORCHESTER

OUVERT LE VENDREDI SOIR

# Le programme législatif du gouvernement:

- Mesures nombreuses pour enrayer le chômage
- Présentation d'un budget spécial avant Noël
- Etablissement du Conseil de la Productivité
- Assistance financière aux petites compagnies

OTTAWA — Voici le texte du discours du trône lu par le gouverneur général, le 15 novembre, à l'ouverture du Parlement:

Honorable membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes,

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous reprendrez vos fonctions parlementaires.

Au cours de l'année, j'ai parcouru notre pays d'un océan à l'autre. Je fus heureux de constater partout les sentiments de fidélité et de dévouement qui unissent tous les Canadiens envers la couronne.

Nous nous retrouvons dans un monde où la tension internationale continue à se faire sentir. C'est pourquoi mon gouvernement a redoublé ses efforts afin que partout on accepte des moyens pacifiques pour régler les différends. Il a réaffirmé sa volonté de collaborer, sur une base d'égalité, à l'instauration d'un monde meilleur et d'atteindre cet objectif.

Mon premier ministre et d'autres représentants du gouvernement ont exprimé avec force les vœux du Canada sur ces questions, et ils ont eu l'honneur de la population du Canada.

Le Commonwealth a continué à faire la preuve de sa vitalité. Le Nigeria a été accueilli, au début du mois dernier, comme membre de plein droit du Commonwealth, et d'autres nouveaux membres seront admis au cours de l'année qui vient. L'évolution constitutionnelle du Commonwealth, qui se poursuit toujours à l'ordre du jour d'une conférence des premiers ministres en 1961.

Le désarmement

Le désarmement sous un régime de contrôle international est la condition essentielle d'une paix mondiale durable. Mon gouvernement a donc poursuivi sa politique de détente dans ce domaine. Toutefois, d'ici le jour où pourra se réaliser le désarmement, sous un régime de contrôle efficace, il est nécessaire de vous demander de maintenir des forces de défense canadiennes suffisantes pour répondre aux obligations du Canada en matière de défense. Mes ministres vont réaffirmer l'appui du Canada à l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, en tant qu'alliance défensive vouée au maintien de la paix.

Nous nous réjouissons de l'approbation unanime accordée par les Nations Unies à une résolution conjointe qui figure l'essentiel de la proposition canadienne tendant à la création d'une banque alimentaire des Nations Unies.

D'importantes négociations internationales sur les tarifs douaniers ont commencé en septembre à Genève, et elles se poursuivront pendant une bonne partie de l'année qui vient. Mes ministres ont clairement fait entendre que ces négociations devraient servir à trouver aux problèmes commerciaux actuels de l'Europe des solutions qui ne nuiraient pas aux intérêts des autres nations commerçantes.

Il s'est tenu, ces derniers mois, d'importantes conférences avec les gouvernements provinciaux. Conformément à l'objet,

l'habitation et à l'amélioration des maisons ont été modifiées dans le cadre de la loi actuelle sur l'habitation; en outre, vous serez priés de modifier cette loi afin d'améliorer encore les conditions des prêts hypothécaires. Vous serez également invités, afin d'abaisser encore le prix des logements à loyer modique et de combattre le délabrement urbain, à permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de faire cause commune avec les autorités provinciales pour acheter, aménager et louer des maisons existantes dans certaines zones déterminées de réaménagement urbain, comme cela se fait actuellement pour la construction et la location de nouvelles habitations.

La loi sur l'habitation dont vous serez saisis comportera aussi des dispositions autorisant la société à consentir des prêts aux universités à l'égard des maisons pour étudiants, à des conditions analogues à celles qui s'appliquent aux entreprises d'habitation à dividendes limités.

La pollution

La pollution des eaux du Canada constitue un grave problème pour beaucoup de municipalités; pour prévenir cet état de choses ou pour y porter remède, d'autres sommes considérables doivent être consacrées à une saine expansion urbaine. Il vous sera donc proposé d'autoriser la Société centrale d'hypothèques et de logement à consentir aux autorités locales des prêts à long terme pour financer les programmes approuvés d'évacuation et de traitement des matières d'égoût, jusqu'à concurrence des deux tiers du coût de ces programmes et à des conditions semblables à celles des prêts consentis aux entreprises d'habitation à dividendes limités. Afin de favoriser de façon spéciale l'adoption de remèdes rapides à ce pressant problème, le Parlement sera prié d'autoriser la Couronne à déléguer

Formation professionnelle

Vous serez saisis d'un projet de loi tendant à accroître l'aide financière accordée aux gouvernements provinciaux en vue de la formation professionnelle, tant au sein du régime scolaire qu'en ce qui concerne la formation même et la réadaptation de ceux qui sont déjà devenus ouvriers. Vu les grands progrès techniques réalisés dans l'industrie et la nécessité d'accroître la productivité, une meilleure formation technique s'impose pour les jeunes Canadiens, de même qu'un effort de réadaptation plus poussé dans le cas des ouvriers canadiens qui doivent passer à d'autres emplois ou métiers. La chose est surtout nécessaire dans les régions où les chances d'emploi dans les industries traditionnelles sont restreintes. Afin d'assurer la promptitude de la mise en œuvre de ce programme, vous serez invités à approuver des subventions représentant 75 pour cent des montants dépensés. Jusqu'à 31 mars

(Suite de la page 16)

Les éloges...

(Suite de la page 16)

d'un monsieur qui devait faire la distribution.

Une voix: "Le patronneau".

M. Lorrain: "Le ministre doit nommer ce monsieur. Il parle de la chose que je ne connais pas et dont je n'aurais jamais entendu parler."

M. Lévesque répond qu'il pourrait fournir de nombreux noms, mais qu'il n'a pas voulu en indiquer un plutôt qu'un autre. Pour ne pas couler un homme, dit-il.

Selon le ministre, le système était en usage pour le paiement des salaires de tous les employés temporaires du département avant le changement du gouvernement. En 1944, quand il y avait beaucoup moins d'employés qu'aujourd'hui, au ministère des travaux publics, 182 ont été mis à la porte dans les mois qui suivirent le changement de gouvernement et cela sans aucune raison.

M. Lorrain: "Le député a le droit de nier, mais j'ai le droit de donner des chiffres: il n'y a eu que 58 renvois en 1960 dont 45 personnes âgées de 70 ans ou plus, qui ont été mises à la retraite pour faire place à d'autres pères de familles ayant besoin de gagner leur vie."

M. Lévesque poursuit en signalant que tous les contre-maîtres ont été congédiés en 1944.

M. Lorrain: Je nie encore.

Du côté des employés couverts par le service civil, note alors le député de Montréal Laurier, il y avait eu, à la même époque, 76 renvois, dont 40 pour des raisons purement politiques. En 1960, il n'y eut en tout et partout que 13 renvois, dont 11 pour des raisons de santé ou de mise à la retraite. Les deux autres étaient des individus absents qu'on ne lérait depuis dix ans. Par conséquent, n'est-il pas évident que M. Lévesque n'est pas un homme politique.

Les hôpitaux

Afin que ne soit pas interrompu le programme de construction de nouveaux hôpitaux dont on a un pressant besoin, il paraît opportun d'annoncer dès maintenant que le gouvernement a l'intention d'inviter le Parlement à prolonger les subventions fédérales à la construction d'hôpitaux pendant une autre période de cinq années après l'expiration de la période actuelle qui se terminera en mars 1963.

Nous avons lancé pour l'hiver un autre programme spécial de construction domiciliaire: afin de stimuler la construction, les conditions régissant les prêts à

le quart du montant de tout emprunt de ce genre qui servirait à faire les frais de travaux exécutés avant avril 1963.

La productivité

Estimant que le succès des efforts déployés pour stimuler le commerce et l'emploi au Canada et pour améliorer le niveau de vie des ouvriers canadiens dépend surtout, en définitive, de l'accroissement de la productivité du pays, mes ministres vous demandent d'autoriser l'établissement d'un Conseil de la productivité. Feront partie de ce conseil des Canadiens représentant l'industrie et le commerce, le mouvement ouvrier, l'agriculture et les autres secteurs de la production primaire, ainsi que des personnes compétentes choisies parmi le grand public et parmi les employés des organismes scientifiques de l'Etat. Ce conseil aura pour rôle de renforcer la position de concurrence du Canada sur les marchés étrangers et intérieurs, en augmentant la productivité des industries primaires et secondaires.

Vous serez bientôt invités, en outre, à examiner un projet de loi autorisant des garanties du gouvernement à l'égard des prêts bancaires aux petites entreprises en vue de financer des additions de nouvelles installations à leurs locaux et à leur équipement. Mes ministres sont convaincus que des facilités supplémentaires de crédit à moyen terme permettraient aux petites entreprises d'accomplir cet hiver, dans tout le Canada, bien des projets qui fourniraient un grand nombre de nouveaux emplois. En outre, cet élargissement de notre législation sur le crédit constituerait un stimulant permanent à l'expansion de l'industrie privée au Canada.

Formation professionnelle

Vous serez saisis d'un projet de loi tendant à accroître l'aide financière accordée aux gouvernements provinciaux en vue de la formation professionnelle, tant au sein du régime scolaire qu'en ce qui concerne la formation même et la réadaptation de ceux qui sont déjà devenus ouvriers. Vu les grands progrès techniques réalisés dans l'industrie et la nécessité d'accroître la productivité, une meilleure formation technique s'impose pour les jeunes Canadiens, de même qu'un effort de réadaptation plus poussé dans le cas des ouvriers canadiens qui doivent passer à d'autres emplois ou métiers. La chose est surtout nécessaire dans les régions où les chances d'emploi dans les industries traditionnelles sont restreintes. Afin d'assurer la promptitude de la mise en œuvre de ce programme, vous serez invités à approuver des subventions représentant 75 pour cent des montants dépensés. Jusqu'à 31 mars

(Suite de la page 16)

Les éloges...

(Suite de la page 16)

d'un monsieur qui devait faire la distribution.

Une voix: "Le patronneau".

M. Lorrain: "Le ministre doit nommer ce monsieur. Il parle de la chose que je ne connais pas et dont je n'aurais jamais entendu parler."

M. Lévesque répond qu'il pourrait fournir de nombreux noms, mais qu'il n'a pas voulu en indiquer un plutôt qu'un autre. Pour ne pas couler un homme, dit-il.

Selon le ministre, le système était en usage pour le paiement des salaires de tous les employés temporaires du département avant le changement du gouvernement. En 1944, quand il y avait beaucoup moins d'employés qu'aujourd'hui, au ministère des travaux publics, 182 ont été mis à la porte dans les mois qui suivirent le changement de gouvernement et cela sans aucune raison.

M. Lorrain: "Le député a le droit de nier, mais j'ai le droit de donner des chiffres: il n'y a eu que 58 renvois en 1960 dont 45 personnes âgées de 70 ans ou plus, qui ont été mises à la retraite pour faire place à d'autres pères de familles ayant besoin de gagner leur vie."

M. Lévesque poursuit en signalant que tous les contre-maîtres ont été congédiés en 1944.

M. Lorrain: Je nie encore.

Du côté des employés couverts par le service civil, note alors le député de Montréal Laurier, il y avait eu, à la même époque, 76 renvois, dont 40 pour des raisons purement politiques. En 1960, il n'y eut en tout et partout que 13 renvois, dont 11 pour des raisons de santé ou de mise à la retraite. Les deux autres étaient des individus absents qu'on ne lérait depuis dix ans. Par conséquent, n'est-il pas évident que M. Lévesque n'est pas un homme politique.

Les hôpitaux

Afin que ne soit pas interrompu le programme de construction de nouveaux hôpitaux dont on a un pressant besoin, il paraît opportun d'annoncer dès maintenant que le gouvernement a l'intention d'inviter le Parlement à prolonger les subventions fédérales à la construction d'hôpitaux pendant une autre période de cinq années après l'expiration de la période actuelle qui se terminera en mars 1963.

Nous avons lancé pour l'hiver un autre programme spécial de construction domiciliaire: afin de stimuler la construction, les conditions régissant les prêts à

le quart du montant de tout emprunt de ce genre qui servirait à faire les frais de travaux exécutés avant avril 1963.

La productivité

Estimant que le succès des efforts déployés pour stimuler le commerce et l'emploi au Canada et pour améliorer le niveau de vie des ouvriers canadiens dépend surtout, en définitive, de l'accroissement de la productivité du pays, mes ministres vous demandent d'autoriser l'établissement d'un Conseil de la productivité. Feront partie de ce conseil des Canadiens représentant l'industrie et le commerce, le mouvement ouvrier, l'agriculture et les autres secteurs de la production primaire, ainsi que des personnes compétentes choisies parmi le grand public et parmi les employés des organismes scientifiques de l'Etat. Ce conseil aura pour rôle de renforcer la position de concurrence du Canada sur les marchés étrangers et intérieurs, en augmentant la productivité des industries primaires et secondaires.

Vous serez bientôt invités, en outre, à examiner un projet de loi autorisant des garanties du gouvernement à l'égard des prêts bancaires aux petites entreprises en vue de financer des additions de nouvelles installations à leurs locaux et à leur équipement. Mes ministres sont convaincus que des facilités supplémentaires de crédit à moyen terme permettraient aux petites entreprises d'accomplir cet hiver, dans tout le Canada, bien des projets qui fourniraient un grand nombre de nouveaux emplois. En outre, cet élargissement de notre législation sur le crédit constituerait un stimulant permanent à l'expansion de l'industrie privée au Canada.

Formation professionnelle

Vous serez saisis d'un projet de loi tendant à accroître l'aide financière accordée aux gouvernements provinciaux en vue de la formation professionnelle, tant au sein du régime scolaire qu'en ce qui concerne la formation même et la réadaptation de ceux qui sont déjà devenus ouvriers. Vu les grands progrès techniques réalisés dans l'industrie et la nécessité d'accroître la productivité, une meilleure formation technique s'impose pour les jeunes Canadiens, de même qu'un effort de réadaptation plus poussé dans le cas des ouvriers canadiens qui doivent passer à d'autres emplois ou métiers. La chose est surtout nécessaire dans les régions où les chances d'emploi dans les industries traditionnelles sont restreintes. Afin d'assurer la promptitude de la mise en œuvre de ce programme, vous serez invités à approuver des subventions représentant 75 pour cent des montants dépensés. Jusqu'à 31 mars

(Suite de la page 16)

Les éloges...

(Suite de la page 16)

d'un monsieur qui devait faire la distribution.

Une voix: "Le patronneau".

M. Lorrain: "Le ministre doit nommer ce monsieur. Il parle de la chose que je ne connais pas et dont je n'aurais jamais entendu parler."

M. Lévesque répond qu'il pourrait fournir de nombreux noms, mais qu'il n'a pas voulu en indiquer un plutôt qu'un autre. Pour ne pas couler un homme, dit-il.

Selon le ministre, le système était en usage pour le paiement des salaires de tous les employés temporaires du département avant le changement du gouvernement. En 1944, quand il y avait beaucoup moins d'employés qu'aujourd'hui, au ministère des travaux publics, 182 ont été mis à la porte dans les mois qui suivirent le changement de gouvernement et cela sans aucune raison.

M. Lorrain: "Le député a le droit de nier, mais j'ai le droit de donner des chiffres: il n'y a eu que 58 renvois en 1960 dont 45 personnes âgées de 70 ans ou plus, qui ont été mises à la retraite pour faire place à d'autres pères de familles ayant besoin de gagner leur vie."

M. Lévesque poursuit en signalant que tous les contre-maîtres ont été congédiés en 1944.

M. Lorrain: Je nie encore.

Du côté des employés couverts par le service civil, note alors le député de Montréal Laurier, il y avait eu, à la même époque, 76 renvois, dont 40 pour des raisons purement politiques. En 1960, il n'y eut en tout et partout que 13 renvois, dont 11 pour des raisons de santé ou de mise à la retraite. Les deux autres étaient des individus absents qu'on ne lérait depuis dix ans. Par conséquent, n'est-il pas évident que M. Lévesque n'est pas un homme politique.

Les hôpitaux

Afin que ne soit pas interrompu le programme de construction de nouveaux hôpitaux dont on a un pressant besoin, il paraît opportun d'annoncer dès maintenant que le gouvernement a l'intention d'inviter le Parlement à prolonger les subventions fédérales à la construction d'hôpitaux pendant une autre période de cinq années après l'expiration de la période actuelle qui se terminera en mars 1963.

Nous avons lancé pour l'hiver un autre programme spécial de construction domiciliaire: afin de stimuler la construction, les conditions régissant les prêts à



MARTHE FORGET

Après avoir fait des études de chant au Conservatoire de la province avec Singher, est allée à Paris comme boursière du gouvernement de la province poursuivre ses études avec Panzera. A la suite d'un récital donné à Zurich, il y a quelques mois sous les auspices des Rencontres internationales, Marthe Forget a eu l'honneur d'être invitée à chanter dans la Passion de Saint-Jean de Bach, donnée par l'entremise des Rencontres internationales dans le cadre du Festival de Bayreuth. Voici ce que dit la critique de la "Frankische Presse" et signé Martin Gregor. "Les deux airs de soprano étaient chantés par Marthe Forget (du Canada) au timbre de flûte de la plus pure transparence et à la voix bien établie".

### A LA POUDDRIERE

## "Die Nympe vom Central Park"

La section allemande du Théâtre international de Montréal présentera sa deuxième production pour la saison 1960-61, à compter du mardi 22 novembre, à La Poudrière, à l'île Ste-Hélène. Il s'agit de la comédie du journaliste et auteur dramatique allemand Eric Godal: "Die Nympe vom Central Park". Cette pièce en allemand sera à l'affiche tous les soirs, à 8 h. 30, du 22 novembre au 3 décembre, excepté les 24 et 27 novembre.

Eric Godal qui écrivait des articles humoristiques dans des journaux et revues allemands bien connus, tels que "Acht Uhr Abend", "Berliner Illustrierte", "Uhu", etc., émigra en France en 1933. En 1945, il partit en Amérique où il écrivit pour "Colliers", "Harpers Magazine", "P.M.", etc. Il retourna finalement dans son pays en 1954 et se mit alors à écrire de courtes nouvelles sur ses dix-huit années d'émigration.

La mise en scène est de Fred Doederlein, les décors de Pierre L'Amare, les éclairages de Guy Geoffroin.

La distribution comporte Gisa Schwarz et Georg Geschitz dans les deux rôles principaux, entourés de Dieter Curtis, Fred Doederlein, Ursula von Armin, Eva Lynn, Klaus Edler, Lore Schlenkermann, Karl Perbit et Fred Hartmann, tous comédiens allemands.

Le sujet de "Die Nympe vom Central Park" est le conflit qui oppose notre vie moderne à la Grèce ancienne, d'un côté un

jeune correspondant de guerre appelé à faire un reportage sur l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima et, de l'autre, une jeune Grecque qu'il a rencontrée dans le sanatorium où il est en traitement à la suite de cette explosion, et qui prétend être la fille du dieu de la mer.

La mise en scène est de Fred Doederlein, les décors de Pierre L'Amare, les éclairages de Guy Geoffroin.

La distribution comporte Gisa Schwarz et Georg Geschitz dans les deux rôles principaux, entourés de Dieter Curtis, Fred Doederlein, Ursula von Armin, Eva Lynn, Klaus Edler, Lore Schlenkermann, Karl Perbit et Fred Hartmann, tous comédiens allemands.

Le sujet de "Die Nympe vom Central Park" est le conflit qui oppose notre vie moderne à la Grèce ancienne, d'un côté un

jeune correspondant de guerre appelé à faire un reportage sur l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima et, de l'autre, une jeune Grecque qu'il a rencontrée dans le sanatorium où il est en traitement à la suite de cette explosion, et qui prétend être la fille du dieu de la mer.

La mise en scène est de Fred Doederlein, les décors de Pierre L'Amare, les éclairages de Guy Geoffroin.

La distribution comporte Gisa Schwarz et Georg Geschitz dans les deux rôles principaux, entourés de Dieter Curtis, Fred Doederlein, Ursula von Armin, Eva Lynn, Klaus Edler, Lore Schlenkermann, Karl Perbit et Fred Hartmann, tous comédiens allemands.

Le sujet de "Die Nympe vom Central Park" est le conflit qui oppose notre vie moderne à la Grèce ancienne, d'un côté un

jeune correspondant de guerre appelé à faire un reportage sur l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima et, de l'autre, une jeune Grecque qu'il a rencontrée dans le sanatorium où il est en traitement à la suite de cette explosion, et qui prétend être la fille du dieu de la mer.

La mise en scène est de Fred Doederlein, les décors de Pierre L'Amare, les éclairages de Guy Geoffroin.

La distribution comporte Gisa Schwarz et Georg Geschitz dans les deux rôles principaux, entourés de Dieter Curtis, Fred Doederlein, Ursula von Armin, Eva Lynn, Klaus Edler, Lore Schlenkermann, Karl Perbit et Fred Hartmann, tous comédiens allemands.

## Arts et...

# Clark Gable a succombé à une crise cardiaque

HOLLYWOOD — Le roi est mort, Clark Gable, le plus grand de tous les acteurs, a laissé retomber sa tête sur un oreiller hier soir et a succombé à une crise cardiaque.

La fin est venue tellement rapidement que son médecin a dit qu'il n'y a pas eu de douleur — seulement quelques hoquets. Quelques instants auparavant, il dormait. Une infirmière dans sa chambre a entendu les hoquets et a crié, dans le corridor, vers Mme Gable qui était installée à l'hôpital presbytérien d'Hollywood, lorsque Gable, âgé de 59 ans, fut amené ici après sa première crise cardiaque le 6 novembre.

Ironie du sort, la mort est survenue à la fin de sa meilleure journée, depuis la première crise. Il avait mangé de bon cœur au dîner, avait somnolé quelque peu ensuite, puis avait conversé joyeusement avec son épouse. Il avait même été rasé.

Lorsque Kay, sa cinquième épouse, a remarqué qu'il se reposait de nouveau, elle se retira dans sa chambre, de l'autre côté du corridor. Elle venait à peine d'y entrer lorsqu'elle a entendu l'infirmière crier: "Venez vite".

Règne de 38 ans

Ainsi se termine le règne de 38 années du Roi d'Hollywood. Il ne verra malheureusement jamais son premier enfant attendu en mars.

Sa paternité future était le principal sujet de ses conversations avec son épouse — et avec d'autres personnes.

"Il était beaucoup plus inquiet de l'effet de sa maladie sur moi et le bébé qu'il ne l'était à son propre sujet", a dit Kay.

"Je suis navré de te faire cela à toi et au bébé", lui a-t-il dit, peu après son entrée à l'hôpital. Il a répété la même chose à plusieurs reprises durant sa maladie.

Gable n'a jamais ressenti de

## LUTTE

CE SOIR SUR LE CANAL 2

11 h. 30 P.M.

EDDY QUINN, promoteur

DIMANCHE, MATINEE \$2.00 - \$1.50 - \$1.00 - \$0.50

SAMEDI, MATINEE \$2.00 - \$1.50 - \$1.00 - \$0.50

SOIREE \$2.75 - \$2.25 - \$1.75 - \$1.25

Billets d'étudiants disponibles

RBR MAJESTY'S

## ST DENIS BIJOU

2e SEMAINE

ANNIE CORDY SYLVIA LOPEZ SONIA ZIEMANN MICHEL PICCOLI

MISHA AUER JEAN-PIERRE KERHIN JEAN LEFEBVRE HENRI VILBERT

EN COULEURS

ARLETTY MERCIER BISSIERES

Vacances Explosives

DU RYTHME FOU ET DU FOU-RIRE

## INDIAN ROOM

Chaque soir à l'élégant

Ste-Catherine, près Drummond Stationnement gratuit chez Tilden

## AUDITORIUM

EN GRANDE PRIMEUR AMERICAINE!

FE. 4-0410 DE L'HOTEL-DIEU 3860, rue St-Urbain Montreal

MATINEES à 1 h. 30 et 5 h. 30 le samedi et le dimanche

Le spectacle parfait pour toute la famille

JOHN H. HARRIS presents THE FABULOUS

# ICE CAPADES

13 au 20 nov.

Le soir: à 8 h. Lun. à Jeu. VEND. à 8 h. 30 - SAM. à 9 h.

Billets 1.50 2.00 2.50 3.00 3.50 4.00

## FORUM

BARRY FITZGERALD

## Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALLEMENT**
- Il sait parler en public
  - Flèvre d'Allemagne — De bonne humeur — Connu
  - Discuter un contrat — En matière de
  - Ses Voyages forment un roman célèbre — Met sur lui
  - Grand lac — Ses nuits sont courtes
  - Semence — Dureté
  - est pas reliée à la terre ferme — Leur chef voit souvent rouge
  - Elle rajoute de nos jours — Possédent
  - Note — A peu d'eau — Sa tige est souple
  - Fin d'infinifinit — Prête à intérêt élevé
  - Maladie nerveuse — Article inverse
  - Ventile — Vrais
- VERTICALEMENT**
- Mise à pied
  - que par les narines — B-4 er
  - N- pas avoir soin — Convient
  - Effleurier — Commandement
- Solution d'hier**
- Horizontalement:**  
 SURPRENDRE: ISOLE — EROS METIER — AM — LA: LAR-MES: LOTI — MIE — ONT: ICI — SEN — OTEE: FROLE — CARTES: HENISSEI: ASIE — EST: RASSIS: AMERE: PESO — PRE: SILENCIEUSES
- Verticalement:**  
 SIMPLIFIER: USE — OCRE PI — API: ROTATION — SEL: PLE — LIASSE: RIEL — SES: SION: RAME — SIE: NE — RINCEE — PI: DRAME — AI — ARE: ROME — OR — EMEU: ES — SOTTISE: NEE — TRIE: PLANTES

... Spectacles



CATHERINE SAUVAGE  
AU THEATRE-CLUB

**Le récital de Catherine Sauvage est un véritable enchantement**

Par Gilles Hénault

Non seulement Catherine Sauvage chante fort bien, mais elle enchante! La chanson française à ce niveau n'est plus un art mineur. Elle devient l'expression d'un esprit, d'un art de vivre. Pour Catherine Sauvage, c'est aussi un art de dire. Un métier impeccable, beaucoup de charme, une émotion vraie, une voix touchante caractérisent cette chanteuse ou diseuse, comme on voudra, et ces qualités font de son récital au Théâtre-Club une manifestation artistique de premier ordre.

Dans la chanson canaille comme dans la chanson poétique, c'est son sens de l'humain qu'elle exprime, en la transportant.

Tout ce récital est sous le signe de la sobriété. Les gestes sont rares, mais vraiment trouvés; les chansons et les poèmes nous sont communiqués avec une émotion contenue. Le répertoire est riche, varié et en même temps parcouru d'une même tendresse passionnée qui sourd parfois en accents de révolte. Des chansons d'Aristide Bruant aux poèmes d'Aragon mis en musique par Léo Ferré ou par d'autres, en passant par les extraits de l'Opéra de Quatuor de Brecht-Weill, il y a une continuité, une veine populaire et humanitaire, un sentiment de joie ou de détresse qui s'exprime

sur des modes différents. C'est ce qui fait l'unité du récital de Catherine Sauvage. Cette grande interprète sait faire ressortir la poésie dans le réalisme; elle sait également rejoindre le réalisme dans la poésie. A cet égard, "La Ballade des Pendus" de Villon et le poème "Jeunesse" de Brecht qu'elle dit magnifiquement sont exemplaires. Ce sont là ses chansons sans musique.

Le sens du rythme, un ton juste, un style quoi, lui permettent de provoquer une émotion encore plus grande quand elle chante les poèmes mis en musique par Kurt Weill, par Léo Ferré, par Stéphane Gaudin et par tant d'autres, y compris par l'auteur incognito de la chanson des "Canuts".

On ne peut que regretter que l'accompagnement de Paul de MARGERIE n'ait pas toujours eu la précision et la netteté suffisantes, surtout dans la musique de Kurt Weill. Il y a certainement des circonstances atténuantes qui expliquent cela. Peut-être aussi, notre malaise provenait-il du fait d'avoir entendu les mêmes chansons enregistrées sur disque par Catherine Sauvage, avec un accompagnement irréprochable. Ce sont les aïeux d'une tournée où l'improvisation, à nécessairement une certaine part. Quand le pianiste accompagnateur était parfaitement d'accord avec la chanteuse, comme cela s'est produit plusieurs fois, le récital de Catherine Sauvage atteignait le niveau du pur enchantement.

**COTES MORALES**

Ben-Hur, Adultes et adolescents. Crimes aux Musées des horreurs. Les adultes, des réserves: sadisme, climat morbide. Crowded Sky, Adultes. Enfer de tropiques, Adultes, des réserves: valeurs positives indéniables.

**Ce soir à 8.40**

LA VERSION ORIGINALE  
**THIS CINERAMA**  
TECHNICOLOR et CINERASOUND  
RESERVATIONS AV. 8-5603  
**IMPERIAL**  
1430 BLUERY - AV. 8-7102  
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

**LETTRE D'UN LECTEUR**  
**Cette malheureuse Florence**

La Comédie-Canadienne jouait dernièrement Florence de Marcel Dubé. Elle nous offrait ainsi une plus agréable soirée que l'on puisse souhaiter. On a relevé les qualités de l'interprétation et la valeur de la pièce. Je voudrais ici réfléchir sur le personnage de Florence qui nous émeut tellement.

Nous aimons Florence parce qu'elle souffre et qu'elle est généreuse, parce qu'elle ressemble à toute une génération qui essaie de se libérer, parce qu'elle est fille peu instruite, condamnée jeune encore à travailler notre premier miroir. Peler, aux prises avec un milieu familial conformiste et fermé, elle sent le besoin d'air, elle voudrait prendre le large, respirer un peu.

Elle s'est d'abord fiancée à un jeune homme honnête mais sans envergure, qui aurait pu la satisfaire aussi longtemps qu'elle se serait contentée de vivre comme ses parents, mais qui n'était certes pas de trempe à la suivre dans sa poursuite d'une existence plus libre. Il fallait rompre avec lui, comme avec ses parents, qui représentent le passé.

Et c'est alors que Florence connaît une terrible tentation. C'est Suzanne et surtout Eddy qui lui ouvrent les yeux. Ce sont eux qui guident son regard sur le monde, eux qui l'entraînent devant elle le prestige de la liberté et de l'indépendance.

Florence ne peut se satisfaire de la petite vie étroite de ses parents, cela va de soi. Mais elle est mise devant une terrible alternative. Ou le mariage, et cela l'amène à recommencer une vie banale acceptée par les soins du ménage et l'éducation de ses enfants. Ou la rupture avec le milieu familial et avec Maurice, et alors, une vie nouvelle s'ouvre devant elle, pleine de risque et d'indépendance. Florence peut-elle hésiter? Elle est franche, elle est forte, elle est généreuse. Elle ne peut pas se résigner à vivre dans le conformisme de ses parents et se jette aveuglément dans l'aventure.

Ce qui devait arriver arrive. Florence ne trouve pas la liberté mais une misère profonde, une déception inépuisable. Elle a coupé les ponts avec le passé, elle ne peut plus y revenir sans se sentir elle-même, sans démissionner. Mais elle n'a quitté un état misérable que pour retomber dans un état plus misérable encore. Elle a accompli son destin. Elle est venue prendre place dans cette galerie des personnages douloureux de Marcel Dubé qui, comme dit Roger Lemelin, se font "toujours briser le cou" sont victimes d'une "impossible évasion". Elle évoque aussi, de façon profonde, tout un courant de la littérature canadienne qui nous présente l'échec de la générosité et le spectacle de la liberté qui vient se briser contre des obstacles insurmontables.

Cette expérience de Florence est lourde de signification. Pourquoi aboutit-elle à l'échec? Pourquoi trouve-t-elle la déception? Serait-ce que la liberté est impossible? Serait-ce qu'il y a

d'autre voie que le conformisme et la liberté vouée à l'échec? C'est ici que l'on peut saisir le sens tragique du théâtre de Marcel Dubé. Pour sortir de sa misère, le personnage choisit toujours des moyens qui ne peuvent que le projeter dans une autre misère. Il est comme aveuglé. Il choisit la révolte sans conditions. Il s'arrache à une condition misérable pour se lancer dans une aventure louche qui ne peut que le vouer à la défaite. Florence, encore naïve mais généreuse, est victime d'Eddy et de Suzanne. En opposant le mariage et la liberté, ils la forcent à choisir pour une forme d'émancipation qui n'est qu'une caricature de la liberté et qui ne peut pas satisfaire un être total comme elle. Ce qu'il fallait à Florence, pour être heureuse, c'était le mariage et la liberté, ce qui peut bien aller ensemble, et non le libertinage qui ne pouvait que la profaner et la jeter dans le désespoir.

Elle se devait d'opter pour une vie différente de celle de ses parents. Florence était trop généreuse pour se contenter d'une vie mesquine et sans ouverture. Trop généreuse aussi pour se satisfaire des joies illusoire du dévergondage.

Si seulement elle avait pu rencontrer, au moment décisif de son existence, un édy libre et éclairé! Mais ce sont Eddy et Suzanne qui font son éducation, qui lui dévoilent les séductions de la liberté. Son père prend conscience de ses propres déficiences, mais c'est pour s'accuser. Il n'aide aucunement Florence à comprendre ce qu'elle doit faire, à prendre une orientation vraiment libératrice.

Ce qui est plus sérieux encore, c'est que son Gaston et Pierre qui profiteront le plus de la révolte de Florence. Ils se réveillent et prennent une option avec Florence ne peut prendre. Elle est la victime de l'engourdissement de ses parents mais en les sauvant, son père et son frère au moins, elle se perd.

Ces quelques réflexions hâtives disent l'intérêt de la pièce de Marcel Dubé. Le théâtre canadien peut être fier de ce dramaturge. Espérons que le grand public comprendra que toutes les voies ne mènent pas à la liberté. La révolte veut se servir de bien des prestiges et être portée par les plus grandes générosités, elle est de soi aveugle et risque de précipiter les hommes dans le désespoir.

Paul-Emile ROY, C.S.C.



Lise LaSalle, Pierre Thériault et Germaine Giroux, dans une scène de "Chambre 110", une comédie en trois actes de Jacques Bobet, dont la première a lieu ce soir à la Comédie canadienne.

**Décès d'Emil Cooper**

NEW-YORK — M. Emil Cooper, âgé de 82 ans, chef d'orchestre et directeur d'opéra dont la carrière remontait à la Russie tsariste, est décédé hier à l'hôpital.

De 1940 à 1950, il était chef d'orchestre au Metropolitan Opera de New-York.

Né en Russie, il y a fait ses études ainsi qu'à Vienne. Il avait fait ses débuts comme chef d'orchestre à Kiev à l'âge de 20 ans.

Il a successivement occupé des postes de plus en plus importants et en 1910 il devint directeur artistique de l'ancien Opéra impérial de Petrograd — actuellement Leningrad.

Depuis neuf ans, il était directeur musical de la Société symphonique de Baton Rouge, en Louisiane.

**FILMS A LA TV**

VENDREDI, 18 novembre

2 h. (Canal 2) L'Assassin parmi eux.

Américain, 1953. Drame policier d'Arnold Laven avec Broderick Crawford et Ruth Roman. — Un agent du F. B. I. travaillant sur trois cas est tué. Son supérieur mène une enquête mouvementée pour éclaircir l'affaire. — Un bon "policier". Forte tension dramatique. Bonne création d'atmosphère. Interprétation consciencieuse. — Thème dur. Adultes.

9 h. Pain, amour et jalousie. Italien, 1954. Comédie de

Luigi Comencini avec Gina Lollobrigida et Vittorio de Sica. — Aventures amoureuses d'un séduisant maréchal et d'une charmante italienne, la bersagliera, dans un petit village de montagne. — Du charme et de la fantaisie. Réalisation séduisante. Dialogue d'un humour très fin. Vittorio de Sica et Gina Lollobrigida remarquables. — Thème axé sur des débats et des malentendus sentimentaux. Adultes.

9 h. Pain, amour et jalousie. Italien, 1954. Comédie de

Personne... absolument personne ne sera admis au théâtre après le début de chaque représentation de "Psycho".

5 spectacles par jour  
12.10 - 2.20 - 4.35 - 6.50 - 9.10

ALFRED HITCHCOCK'S NEW AND ALTOGETHER DIFFERENT SCREEN EXCITEMENT!

**PSYCHO**

3e SEMAINE

Stationnement garage Peel-Windsor, à partir de 6 h. p.m.

**LOEW'S**

A LA CHAÎNE **fm** DE RADIO-CANADA

CE SOIR

8 h. 30 L'ORCHESTRE DE RADIO-CANADA dirigé par Eftem Kurtz. Au programme "Offrande à une onore" de Barrault; Concerto en do mineur, K. 491, pour piano et orchestre de Mozart; avec Kathleen Long comme soliste; Symphonie no 39, K. 543, de Mozart.

10 h. 00 HOMMAGE A DINU LIPATTI, une série de quatre émissions présentées par Remus Tincoza. Ce soir, des œuvres de Bach, Chopin et Ravel.

CBM-FM — 100.7 Mc — MONTREAL

CE SOIR - 8h. 30 PRECISES - AU STELLA

LE RIDEAU VERT présente

**"VOYAGE A TROIS"**

Comédie de Jean de Letraz

Reservations: VI. 4-1793 — 4664 Saint-Denis

**The Dark at the Top of the Stairs**

TECHNICOLOR

STORY BY ROBERT MCGUIRE  
DIRECTED BY ROBERT MCGUIRE

Eve Arden - Angela Lansbury  
avec Les Kinship  
Penney Parker

A L'AFFICHE

Stationnement garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

**PALACE**

2e semaine!  
En primeur

**HIROSHIMA MON AMOUR**

avec **Fresnoy** 10000 FENETRE

**FRANCAIS & RIVOLI**

SOYEZ A LA PAGE  
et ne manquez pas de voir

**"THE APARTMENT"**

A MURCH COMPANY PRESENTATION STARRING

**JACK LEMMON**  
**SHIRLEY MACLAINE**  
**FRED MACMURRAY**

Stationnement garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

A L'AFFICHE **CAPITOL**

APRES LE SUCCES DU MONDE D'APU AU FESTIVAL DU FILM LE SUCCES DU 1er FILM DE S. RAY

**PATHER PANCHALI**

JU

Centre d'Art de l'ELYSÉE  
35 Milton Ouest

3e SEMAINE

AVEC 3 EXCELLENTS COURTS METRAGES DE McLAREN, TRNKA KROITOR

VI. 2-6053

**TELEVISION**

VENDREDI 18 NOVEMBRE

7.30-Cinéma/teletext	3.30-The Verdict 16
8.00-Amour toujours	4.00-Trouble with Father
8.30-Pour elle	4.30-Junior Roundup
9.00-Sur demande	5.00-Fury
9.30-Jeunes villages	6.00-Rendez-vous
9.45-Cinéma international	6.30-CBC TV News
10.00-Pain, amour et jalousie	6.55-Sports
10.45-Asaf de rigueur	7.00-Seven-O-One
11.00-Téléjournal	7.30-Wyatt Earp
11.15-Nouvelles sportives	8.00-Country Hoedown
11.22-Commentaire	8.30-Perry Mason
11.30-CPK	9.30-Danger Man
12.30-Cinéma	10.00-Heva Gun Will
12.35-Edison	10.30-Peter Gunn
12.45-Edison	11.00-CBC TV News
1.15-Edison	11.15-Viewpoint
1.25-Today on CBMT	11.30-Sports
1.30-Montreal Matinée	11.35-Gunsake
1.35-Chez Hélène	12.00-Long métrage
2.15-Nursery School	12.00-Long métrage
2.30-Open House	12.00-Long métrage
	12.00-Long métrage

**LE THEATRE - CLUB**

présente

**Catherine Sauvage**

CE SOIR  
2 REPRESENTATIONS:  
à 8.30 HRES et à 10.30 HRES.

1858 RUE St-Luc.  
WE 7-8978.

4 SEMAINES SEULEMENT  
CE SOIR A 9h.

Germaine Giroux  
Paul Berval  
Lise LaSalle  
Pierre Thériault  
Ronald Kinsman  
Bernard Sicotte  
dans

**CHAMBRE 110**

Comédie de Jacques Bobet - mise en scène de Jean Dalmat

LA COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

**JE VOUS LA PRÉSENTE!**

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour!

2 HEURES DE FOU-RIRE  
2 HEURES D'ÉMOTIONS  
UN AUTRE PROGRAMME SENSATIONNEL

Oh!  
**"ma sacrée belle-mère"**

aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS

**LILLI PALMER**  
**ENTRE LA VIE ET LA MORT**

**Concien** **PLAZA**

Plus le baril est vieux plus le rye a bon goût et le Calvert Old Rye est mélangé de whiskeys de choix, vieillis dans des barils vieux de 20 ans qui donnent un goût plus doux, plus satisfaisant.

**CALVERT OLD RYE**

Un whisky exceptionnel, à la portée de tous les Canadiens.

1960 sera une année plus florissante que 1959 pour Québec Téléphone

POTINS FINANCIERS

La Bourse de Londres a poursuivi sa montée hier, tandis que Wall Street demeurait irrégulier. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait lourdeur des cours.

Le programme d'austérité préconisé par Eisenhower, comportant tout d'abord une économie de \$1,000,000,000 dans les dépenses outre-mer, aurait-il l'effet de préserver la valeur du dollar américain ainsi que les réserves d'or des E.-U. ? C'est ce que l'on saura dans peu de temps.

La moyenne des industriels de DJ a clôturé, hier, 2.59 points plus bas, après avoir baissé de 2.10 pts la veille. Aux environs de 600, il semble, toutefois, y avoir certaine résistance, au dire de Shearson, Hammill & Co, membres de la Bourse de N.-Y. et possédant un important bureau dans notre ville. Cette firme laisse entendre que les titres d'avionnerie pourraient bien continuer de s'affermir.

Le discours du budget fédéral ne devrait guère influencer le sentiment spéculatif au Canada, car, étant déprimé depuis longtemps, il nous semble logique d'en conclure que le marché a tout escompté. Il faut, cependant, certain courage pour devenir acheteur dans une atmosphère pessimiste, mais, la fortune ne sourit-elle pas aux audacieux ?

Si de plus grandes dépenses publiques signifient la diminution des taxes frappant les profits, il n'en est pas moins vrai que les titres de nos ciels de construction devraient profiter des mesures insérées dans le budget fédéral, d'où une meilleure demande possible pour eux aujourd'hui.

Les administrateurs de Sisco Mines viennent de déclarer un dividende de 4 1/2 cts l'action, payable le 16 décembre aux actionnaires inscrits le 5 du même mois.

La Banque du Canada vient de hausser le taux d'escompte de 3.46 p.c. à 3.73 p.c.; ce qui démontrerait que la situation monétaire se corsait quelque peu.

La déclaration du premier ministre du Québec à l'effet "qu'il n'y aurait pas de taxe sur la production de l'électricité, afin de payer l'assurance-hospitalisation dont le coût atteindra les \$160,000,000 par an", fut bien vue des détenteurs de titres d'utilités publiques.

Hier nous avons laissé entendre que le syndicat qui offrait \$400,000,000 d'obligations de l'Hydro-Québec était dirigé non seulement par la Banque de Montréal et A.E. Ames & Co, mais, il aurait fallu aussi dire par le Crédit Interprovincial Ltée.

Canadian Husky Oil Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que les "warrants" d'achat d'action de la compagnie, qui étaient attachés au début à une émission de debentures, amortissables, 5%, série "A" de Husky Oil & Refining Limited, en date du 15 décembre 1954, et qui furent, plus tard, substitués à des "warrants" similaires de Canadian Husky Oil Limited et aussi attachés à une émission de debentures, amortissables, série "B", 5 1/2% en date du 1er mai 1958, comportent présentement le droit pour leurs détenteurs d'acheter des actions, en tout temps jusqu'à la fermeture des affaires le 14 décembre 1964, au prix de \$11.00 l'action jusqu'à y compris le 14 décembre 1960 et, dans la suite, au prix de \$10 l'action.

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Hôtel Reine Elizabeth la soirée des anciens de Laval, résidant à Montréal. Mgr Arthur Maheux, P.D., récipiendaire de la Médaille des Anciens assistera à cette réunion, de même que Mgr L.-A. Vachon, le nouveau recteur de l'université.

L'Institut d'assurance de la province de Québec a décerné des certificats

Aux étudiants qui ont suivi les cours de l'Institut d'assurance du Canada

L'Institut d'Assurance de la Province de Québec a donné hier soir son dîner à l'Hôtel Sheraton-Mont-Royal. Ce dîner était présidé par M. Norman Y. Waldron, président. Nous reprodisons ci-contre le texte du conférencier invité. On remarquait à ses côtés à la table d'honneur MM. F. Birch, représentant l'Ordre de Blue Goose International (section québécoise); J.-M. Cotras, chapitre du Québec de l'Institut d'Assurance de la province de Québec; P. Filion, représentant le président honoraire de l'Institut d'Assurance de la province de Québec; R. F. Swaine, vice-président, C.U.A.; Théo. Laurin, président, courtier en assurance de l'Ass. de la province de Québec; R. Holroyde, président de l'Ins. d'Assurance du Canada; Paul-Milne Robert, représentant Son Honneur le maire de Montréal; N. V. Waldron, président de l'Inst. d'Assurance de la prov. de Québec. A sa droite: MM. le Dr Philippe Garguie, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal; Jules Daigle, 1er vice-président, Inst. d'Assurance de la province de Québec; James Matson, président de All Canada Insur. Federation; R. L. Groat, ancien président, Independent Insur. Conference; R. P. Simpson, président, Institut d'Assur. de l'Ontario; Paul Noël, président, Québec Insur. Adjusters' Association.

A l'issue du banquet, il a été décerné des certificats aux étudiants qui ont suivi les cours de l'Institut d'Assurance du Canada et qui ont obtenu du succès; des certificats donnant le titre de "Fellows" ont été adjugés à MM. Hinchcliffe, A. de (Royal Exchange), Knight, H.S. de (Reed, Shaw & McNaught) Ratelle, J.R. de (Président), de Montréal, P.Q.; Bastien, J.P. de (Zurich), de Québec, P.Q. Des certificats donnant le titre d'Associés ont été adjugés à MM. Boucher, E. de (Royal-Globe), Cernak, M. de (Guardian-Caledonian), Christie, M. de (Union of Canton), Clément, C. de (Royal-Globe), Frasier, I.F. de (London), Grant, D. B. de (U.A.), Héron, J. K. de (Employers' Liability), Hicks, D.P. de (Morgan Agencies), King, A.S. de (Royal-Globe), Lalonde, M.R. de (Guardian-Caledonian), Laporte, R. de (Acta), Laramy, B.K. de (Dale & Co.), Minson, A.R. de (Royal Exchange), Moore, B.A. de (Atlas), Palewandrem, V.S. de (Coronet Agencies), Perron, J.C. de (N.S.U.), Rice, L.F. de (Guardian-Caledonian), Ryan, A.L. de (Marsh & McLennan), Scott, H.D. de (Reed, Shaw & McNaught), Scott, W.B. de (C.U.A.), Séguin, P.J. de (Guardian-Caledonian), Tyler, W.J. de (Federation), Volz, W.A.R. de (Federation), Went, P. de (Travelers), tous de Montréal. Bignell, H.B. de (Bignell & Massé), L. de (La Prévoyance), de Québec, P.Q.; Beumer, J.W. de (Stanstead & Sherbrooke) de Sherbrooke.



M. ROLAND BOULANGER, maire de la ville de Warwick, qui vient d'être élu 1er vice-président de l'Association des détaillants de bois du Québec.

Bourse de Montréal

Resistance aux pressions des ventes sur la place locale. MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la hausse, hier, à l'issue d'une séance plutôt terne. La Banque Canadienne Nationale a et éparticulièrement en faveur, haussant d'un point à 52 1/2. Dans le compartiment des mines, Noranda a progressé tandis que International Nickel, Great Yellowknife et Aluminium ont décliné. Les affaires ont porté sur 564,000 valeurs industrielles et sur 147,400 actions minières et pétrolières. Des 224 valeurs transigées, 43 ont progressé, 75 ont décliné et 113 sont demeurées inchangées.

Bourse de Toronto

Tous les compartiments, affectés par les réalisations. TORONTO — La hausse du marché s'est accentuée hier pour la troisième journée consécutive sous l'impulsion des industrielles. La séance a été plutôt terne. Le virement a été de 1,480,000 actions au regard de 1,581,000 mercredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistré au cours des dernières sessions.

Bourse de New-York

Baisse générale à Wall Street. NEW YORK — Le marché a fermé à la baisse hier à l'issue d'une séance terne. La nouvelle annonçant que des navires de guerre américains se portaient à la défense du Guatemala et du Nicaragua, a semblé avoir peu d'influence sur le marché.

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands en gros de fruits et légumes, au Marché Central, hier. Ces prix sont fournis par le Service de l'Horticulture, Division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est, rue Craig, Montréal.

Fonds Mutuels

Table listing various mutual funds with columns for 'Offre Dem.' and values. Includes funds like All Can. Com., American Div., Canadian Investment, etc.

Obligations Internationales

Table listing international bonds with columns for 'Offre Dem.' and values. Includes Australia, Brazil, Bolivia, etc.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table showing average yields for New York bonds across different maturities (30, 60, 90, 120, 150, 180, 210 days).

Moyennes de Toronto

Table showing average yields for Toronto bonds across different maturities (30, 60, 90, 120, 150, 180, 210 days).

Rapport intermédiaire publié

Québec-Téléphone vient de rendre public un compte rendu intermédiaire aux actionnaires pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1960. On y lit sous la signature de l'Hon. Jules A. Brillant, président de cette entreprise progressive que les résultats des opérations de la Compagnie aux cours des neuf premiers mois indiquent que l'année 1960 sera encore plus florissante que 1959. Le profit net pour les neuf premiers mois de cette année s'établit, en effet, à \$1,153,642, ou à \$1.43 par action ordinaire, comparativement à \$937,196, ou \$1.03 par action, pour la période correspondante de l'an dernier et accuse une augmentation de 23.6 pour cent. L'augmentation découle principalement d'une part, d'un accroissement de \$1,046,933 ou 18.2% des recettes totales, qui ont passé de \$5,742,021 en 1959 à \$6,788,954 en 1960, et, d'autre part, de la compression des dépenses d'exploitation qui, pendant la même période, ont monté moins sensiblement.

pour cent l'an, pour un montant principal de \$5,000,000. L'émission a été souscrite. Une partie des fonds obtenus a déjà servi à rembourser des emprunts temporaires; l'autre partie, comme d'ailleurs l'avait été le produit des emprunts temporaires, sera investie au cours des prochains mois dans des travaux d'expansion et de modernisation.

FAMOUS PLAYERS Canadian Corporation Limited

AVIS DE DIVIDENDE NO 107. Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de trente-sept sous et demi (37 1/2 cts) par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1960, sur toutes les actions ordinaires émises de la compagnie payable le 2 décembre 1960 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres, le 23 novembre 1960.

Par ordre du Conseil d'Administration. A. MacGUNN, secrétaire.

DISTILLERS CORPORATION SEAGRAMS LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE. Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (30c) par action en argent canadien et un dividende additionnel de cinquante cents (50c) par action en argent canadien sur les actions ordinaires en cours de la compagnie ont été déclarés payables le 15 décembre 1960, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 25 novembre 1960.

JOHN LABATT LIMITED

AVIS. Avis est par les présentes donné, que le dividende no 64 de trente-deux sous et demi par action a été déclaré sur les actions ordinaires en circulation sans valeur nominale ou au pair de la compagnie, payable le 1er janvier 1961 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 9 décembre 1960.

AVIS Titanium Products Corporation n'a aucune option en force sur sa propriété, Mine St-Charles, canton Bourget, Lac St-Jean.

GERANT DE PUBLICITE ET DE PROMOTION

WOODS, GORDON & CO. 507 Place d'Armes, Montréal 6, Québec

FONDS COLLECTIF "B" DIVIDENDE No 2

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

La Compagnie donne avis qu'un dividende de quatorze cents (14 cts) l'unité, payable le 15 décembre 1960, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

Le Président et Directeur Général, GUSTAVE BOULANGER. Montréal, le 15 novembre 1960.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Beaulac scolaire adjuge sa première émission à Crédit-Québec Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Beaulac, comté de Wolfe, ont vendu \$32,000 d'obligations en séries de \$100,000, à un taux de 5% en 1962 et \$46,500 de titres à 5 1/2% en 1963-75. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.7128%. L'emprunt comporte un solde de \$18,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 5 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$46,456.80. Datées du 1er novembre 1960, les obligations échoient en séries du 1er novembre 1962 au 1er novembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er novembre 1960. L'octroi de \$46,456.80, applicable au service de l'émission, est payable en 12 versements en 1962. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$1,100,545, y compris \$105,490 pour les compagnies. Le 30 juin 1960, la dette à long terme de la corporation se chiffrait par \$2,400.

Nos entreprises corporatives se doivent de publier des rapports trimestriels

Adressant la parole ces jours-ci devant les membres de The Canadian Credit Men's Trust Association, M. Paul F. McDonald, vice-président des Bourses de Montréal et Canadienne, déclara, non pas sans raison, que l'existence même des entreprises corporatives et leur préservation au sein de la démocratie exigent la publication régulière des faits les concernant. Des rapports intermédiaires de leur part ont donc leur raison d'être et il est souhaitable que M. McDonald ait tenu à leur rappeler dans l'intéressante causerie qu'il vient de prononcer et qui était intitulée — "Les rapports intermédiaires, du point de vue du marché." La direction a une responsabilité réelle envers les actionnaires, les véritables propriétaires de toute entreprise corporative. Elle se doit de leur faire savoir tout changement du côté des dividendes, des perspectives, en ce qui concerne les bénéfices d'un trimestre à l'autre, de la hausse ou de la baisse des ventes, etc. 33.3% des compagnies, dont les titres sont inscrits sur la liste des valeurs de la Bourse de N.-Y., publient maintenant des rapports trimestriels, alors que sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y en aurait à peine 15%, pourcentage qui atteindrait avant longtemps 25%, à la suite des campagnes menées en ce sens par les autorités de ces marchés.

Saint-Jean-de-Matha adjuge une émission de \$140,000 au Crédit Interprovincial

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Jean-de-Matha, comté de Joliette, ont vendu, récemment, \$140,000 d'obligations en séries. Un prix de 98.69 a été payé par Crédit Interprovincial, Ltée pour \$96,500 de titres à 5% en 1961-70 et \$43,500 à 5 1/2% en 1971-75. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.3822%. L'emprunt comporte un solde de \$24,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 5 ans. Le gouvernement de l'Ontario a accordé, pour cette émission, un octroi de \$79,096. Datées du 1er décembre 1960, les obligations échoient en séries du 1er décembre 1961 au 1er décembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er décembre 1960. L'emprunt, est contracté pour la construction d'une école de huit classes dans l'arrondissement no 1. L'octroi de \$79,096, applicable au service de l'émission, est payable en 3 versements. L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à \$890,125. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$60,500 et un octroi total de \$30,500 s'y appliquait.

M. P. Garguie parle de la nécessité des gouvernements de stimuler l'éducation, devant notre monde de l'assurance

Adressant la parole hier soir devant les représentants du monde de l'assurance réunis à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, à l'occasion du dîner annuel de l'Institut d'Assurances de la province de Québec, M. Philippe Garguie, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, traita "du but de l'éducation". Après maintes considérations générales, M. Garguie en vint à dire "qu'au Canada nous étions en arrière de l'Angleterre, des Etats-Unis, voire même de la Russie, en ce qui concerne l'adaptation de notre système éducationnel par rapport aux besoins du jour". On le reconnaît, mais on n'agit guère. "Les budgets de nos gouvernements sont trop bas en ce qui regarde l'éducation et on doit poursuivre des recherches fondamentales encore avec des moyens limités", disait-il. Bien que maintes universités veulent faire plus que par le passé, elles ne peuvent y réussir et, pourtant, le nombre des étudiants augmente. Il en serait de même dans les autres échelons de l'éducation, au dire de M. Garguie. Il importe donc que les Canadiens réalisent dès maintenant, car, notre système éducationnel, tout en étant celui que nous avons désiré dans le passé, il nous appartient de l'adapter aux exigences du présent, en nous gardant de croire que nous avions ce qu'il y avait de mieux. Des écoles surpeuplées d'enfants, un manque de professeurs, des livres inadéquats, des programmes désuets, etc., voilà autant de raisons qui doivent inciter les Canadiens à rénover leur système d'éducation afin qu'ils soient en mesure de mieux affronter l'avenir.

A noter...

The Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada, Ltd., vient de publier l'annuaire COMINCO. Elle permet d'obtenir un bref sommaire des activités de cette importante entreprise minière.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était à un escompte de 1 1/8 en devises canadiennes, en progrès de 3/16, hier, à la fermeture. La livre sterling a haussé de 1/2 à \$2.75 1/2. Le dollar américain: offert 98 1/32, demandé 98 1/16.

Maple Leaf Milling Co. reconstruit son moulin de Port-Colborne. Son coût sera de \$4,000,000, mais sa capacité sera que de 7,000 sacs par 24 heures contre 24,000 dans le moulin incendié.

Asbestos Corp. paiera le 30 décembre un dividende supplémentaire de 20 cts en plus du dividende régulier trimestriel de 30 cts.

Maple Leaf Milling Co. Ltd. a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'un employé de la compagnie a souscrit et payé 120 actions à \$8 chacune et 15 actions à \$7.75 chacune, en vertu du plan stimulateur d'options en cours d'adoption.

Moore Corporation Ltd. a avisé la Bourse Canadienne qu'au 16 novembre, 2,750 actions de capital-actions autorisées, mais non émises, viennent d'être émises en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses hauts fonctionnaires; ce qui porte donc le total en cours à 6,617,706 actions.

Standard Brands Inc. a notifié la Bourse de Montréal qu'après avoir été donné à son agent de transfert et à son registraire d'émettre 3,450 actions additionnelles de la compagnie, à la suite de l'exercice d'options consenties à des hauts fonctionnaires et à des employés-clés de l'entreprise, en vertu du plan d'option adopté le 1er mai 1951, il y a donc maintenant 6,604,384 actions entre les mains du public.

Imperial Life Assurance vient de déclarer un dividende trimestriel de 65 cts l'action, comparativement à 60 cts l'action antérieurement.

Emprunt de \$625,000

La commission scolaire d'Alma a autorisé le secrétaire-trésorier, M. Georges-Henri Fortin, à demander des soumissions pour la vente d'obligations de \$625,000.

Cours des changes

New-York, dollar 1.00 Angleterre, livre 2.7579 Belgique, franc 0.198 Italie, lire 0.001583 Espagne, peseta 0.164 Suisse, franc 2.276 Hollande, florin 2.596 Norvège, couronne 1.376 Danemark, couronne 1.424 Suède, couronne 1.897 Allemagne, DM 2.351 Mexique, peso 0.0796 Venezuela, bolivar 2.950

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.20 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'angle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 100.00 NF.

LONDRES (P.C.) — Le marché de la Bourse londonienne a poursuivi sa montée hier. Les transactions étaient actives, quoique irrégulières, dans le compartiment des valeurs d'auto. Ford a haussé de 1/8 à 135s, mais a réduit son avance par la suite.

Les valeurs de tout repos ont accusé des gains appréciables. Le marché des dollars a flechi; les aurifères ont brillé et les pétroles ont affiché une note tranquille et irrégulière.

Standard Brands Inc. a notifié la Bourse de Montréal qu'après avoir été donné à son agent de transfert et à son registraire d'émettre 3,450 actions additionnelles de la compagnie, à la suite de l'exercice d'options consenties à des hauts fonctionnaires et à des employés-clés de l'entreprise, en vertu du plan d'option adopté le 1er mai 1951, il y a donc maintenant 6,604,384 actions entre les mains du public.

Imperial Life Assurance vient de déclarer un dividende trimestriel de 65 cts l'action, comparativement à 60 cts l'action antérieurement.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data provided by the Canadian Press, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

Titres au Comptoir

Table of stock market data for the Comptoir, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue St-Jacques...

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue St-Jacques...

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable de la partie du lot no 184-1 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe...

CITE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable de la partie du lot no 184-1 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe...

Advertisement for 'LOUEZ' (Rent) featuring 'OLIVETTI' calculators and 'CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.' with contact information.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

LE VIN QUI FAIT VOIR LA VIE EN ROSE

Advertisement for wine featuring 'LA VIE EN ROSE' and 'PROVINCE DE QUEBEC' with contact information for 'COMMISSION ROYALE D'ENQUETE'.

PROVINCE DE QUEBEC

Advertisement for 'COMMISSION ROYALE D'ENQUETE' regarding 'ENQUETE SUR LA VENUE DU RESEAU DE GAZ DE L'HYPOTHÈQUE ET DIVERSES AUTRES QUESTIONS CONFORMEMENT A L'ARRETE MINISTERIEL NUMERO 1621 DATE A QUEBEC, LE 5 OCTOBRE 1960'.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

COMPTABLES AGREES

Advertisement for 'MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC' and 'THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC'.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock market data for Montreal, including columns for 'Cours', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

Mines Hors-Listes

Table of 'Mines Hors-Listes' (Off-List Mines) data, including columns for 'Montreal Stock Exchange' and 'Canadian Stock Exchange'.

Cours Des Huiles

Table of oil prices, including columns for 'Alaska Y Ref', 'Alaska', 'Bashaw', 'Cdn. Ford', etc.

MOYENNES A MONTREAL

Table of average stock market data for Montreal, including columns for 'Cours', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Cgm'.

AVIS PUBLIC

Public notice from 'SOCIÉTÉ DES TECHNICIENS EN RAYONS-X DE LA PROVINCE DE QUEBEC' regarding the adoption of a new logo and the incorporation of a radiological society.

Advertisement for 'AMERICAN STOCK EXCHANGE' with contact information and a list of services.

Premières armes de René Lévesque en Chambre.

# Les éloges de l'Union nationale sonnent faux

QUEBEC, (DNC) — Le ministre provincial des travaux publics et des ressources hydrauliques, M. René Lévesque, a participé à son premier débat mercredi à l'Assemblée législative. Il a parlé des méthodes électoralistes de l'Union nationale, du patronage à l'époque de l'ancien gouvernement, des congédiements sans cause quand M. Duplessis a repris le pouvoir en 1944 et du coût des ponts sous le régime de l'Union nationale et depuis que le gouvernement libéral a pris le pouvoir. Le ministre était remarquablement calme. A peine a-t-il élevé la ton à une ou deux reprises. Il a été, selon son habitude, très convaincant. Il a mané l'ironie, le sarcasme et il avait tout un arsenal d'arguments massés pour frapper l'adversaire. Sa thèse a été la suivante: Aujourd'hui l'Union nationale voudrait bien qu'on enterre la hache de guerre, mais il y a quatre mois encore elle ne se faisait pas scrupule de salir ses adversaires par tous les moyens. L'Union nationale se vante d'avoir construit bien des écoles, bien des ponts, mais tous ces

contrats ont été accordés comme des faveurs politiques, à des prix exorbitants. Le ministre a dit que les lamentations actuelles de l'UN sur le patronage et les renvois de fonctionnaires sonnent faux et creux, comme tout ce qu'a fait ce parti politique. **Eloges funèbres** M. Lévesque dit qu'il a écouté attentivement les orateurs de l'opposition et "leurs éloges funèbres". Personne ne le leur reprochera, dit-il, car un tombeau est ouvert et il est normal qu'on verse quelques pleurs. Ce qui me surprend, c'est cette espèce de danse macabre qui accompagne leurs éloges. Il était bon de combattre M. Taschereau en 1936, mais cela devient inconcevable en 1960. On dirait presque que nous avons devant nous des détours de tombeau! Les éloges funèbres de nos adversaires sonnent creux et faux comme tout ce qu'a fait l'Union nationale, continue le ministre. Et cela pour deux raisons, en premier lieu, ils parlent comme s'ils étaient encore au pouvoir. Ils sont comme des

somnambules qu'on aurait transportés de l'autre côté de la Chambre. Malheureusement pour eux, ils sont en face de nous, ils ne s'en sont pas aperçus. Nous, nous avons hérité de leurs dossiers et de ce qui s'est passé. Ces éloges sonnent creux, aussi, ajoute M. Lévesque, parce que nous savons, maintenant, du moins en partie, ce qu'a été l'Union nationale. L'enquête nous dira le reste, cette enquête qui fait bondir nos amis d'en face en dépit du fait que leur chef absent a dit, au lendemain de la nomination des commissaires, que cette enquête était une bonne chose et que justice pourrait être rendue à qui de droit. Aujourd'hui les oppositionnistes préféreraient avoir une bonne petite enquête devant un comité, au Parlement, comité que l'on pourrait transformer en cirque comme la chose s'est produite souvent sous l'Union nationale.

**Ces "belles âmes"** L'Union nationale demande que l'on cesse de se critiquer, de se discréditer les uns les autres. Un peu plus et elle démanderait que nous nous jetions dans les bras les uns les autres. Cette suggestion part d'une belle âme, mais nous avons le droit de dire quelles sont ces gens qui se plaignent ainsi de la critique. On a vu ce dont étaient capables ces "belles âmes" au cours de la campagne électorale. Le ministre brandit alors un album dans lequel on a collectionné des coupures de journaux de la dernière campagne électorale. On a là-dedans, dit-il, un échantillon de ce qu'on pu faire ceux "qui n'ont jamais sali personne!"

**Le patronage** Le député de Montréal-Laurier a donné quelques exemples du patronage sous le gouvernement précédent. Lorsqu'il est arrivé à la direction du ministère des travaux publics, M. Lévesque a trouvé des enveloppes contenant chacune jusqu'à 50 chèques destinés à payer des gens, travaillant pour le département, mais dont les adresses étaient inconnues au département. Chaque enveloppe portait l'adresse (Suite à la page 12)

On l'avait envoyé ailleurs!

# Le gardien de l'Island King n'était pas à bord

La police de Lachine a fait savoir hier qu'il est maintenant certain qu'il n'y avait personne à bord du bateau de plaisance Island King, quand il fut détruit de fond en comble par les flammes, lundi dernier. Le gardien n'était pas à son poste, mais avait reçu l'ordre de se rendre à un garage de la rue Ontario, pour y travailler. Le propriétaire de ce garage était également le paic-maitre de l'équipage du navire.

La police de Lachine n'a voulu révéler l'identité ni de celui qui a donné l'ordre au gardien de nuit, ni du propriétaire du garage. La police attendait hier l'arrivée de M. Paul Desormiers, président de la compagnie qui possède le navire, qui était en Floride.

La police l'a d'abord fait rechercher, mais il fut finalement rejoint mercredi après-midi. Il se rendit au bureau de la police de Lachine en compagnie du propriétaire du garage. Il fut beaucoup question, le jour de l'incendie, de la possibilité d'un geste criminel. Des personnes de la compagnie de navigation Lakeshore Lines ont toutefois précisé que le bateau n'était pas assuré pour \$200,000, mais bien pour une somme comprise entre \$30,000 et \$85,000. Le commissariat des incendies de la province, et la Canadian Underwriters Association feront tous deux enquête.

Café-Thé Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS

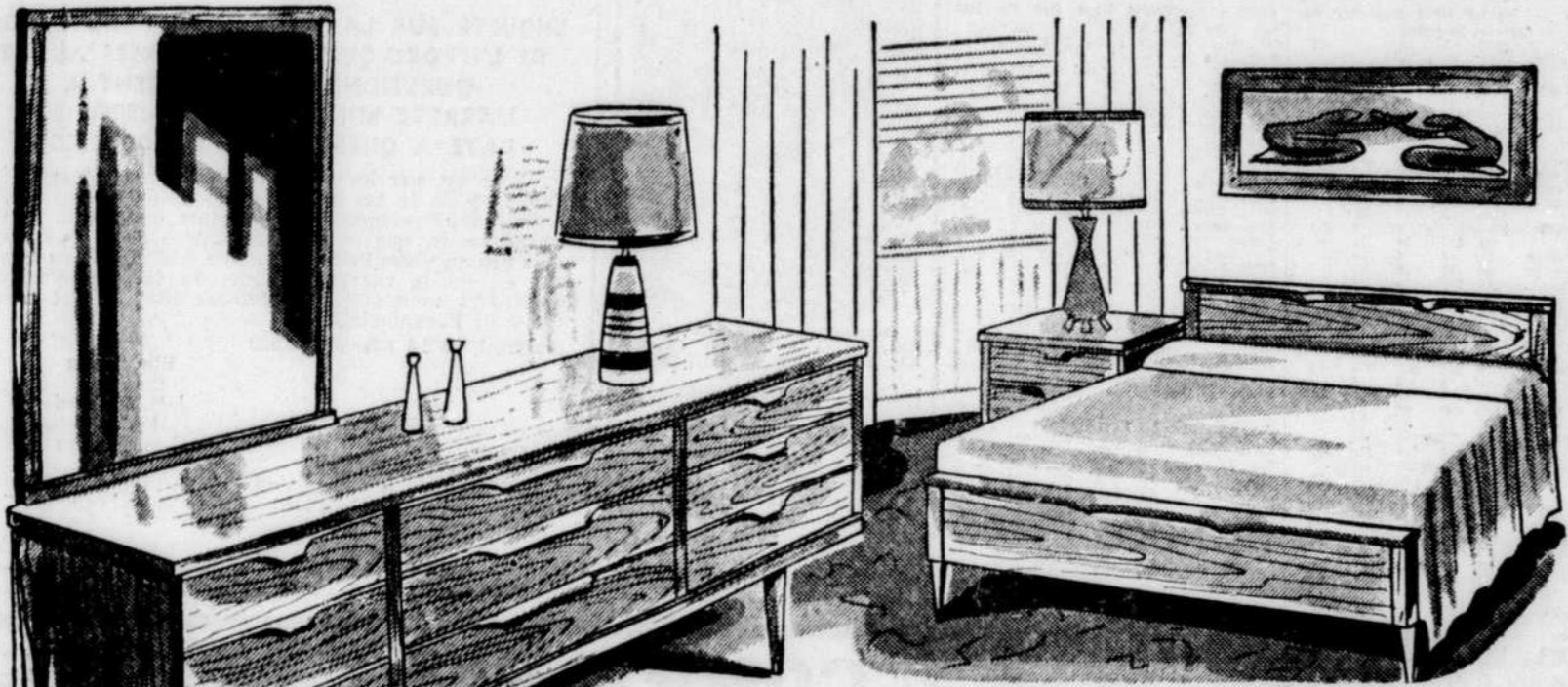
**DESY**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY L<sup>re</sup> MONTREAL

# JOUR d'aubaines Chez Dupuis

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30



EN VENTE EGALEMENT (Séparément)

- Bureau triple (non illustré), 84", avec miroir 189.
- Bureau triple (illustré), 70", avec miroir 149.
- Bureau double, 8 tiroirs (non illustré), 56", avec miroir 109.
- Commode, 4 tiroirs (non illustré) 89.
- Lit à panneaux, double, trois-quarts, simple 50.
- Table de chevet, 2 tiroirs 39.

## NOYER VERITABLE FINI HUILE

MOBIER MODERNE

Charmant dans votre chambre à coucher. Fabrication très soignée. Miroir en glace repolie, encadré. Poignées en noyer.

GRAND SPECIAL LES 2 PIECES \$199.

- Bureau triple 9 tiroirs, longueur 70"
- Miroir 24 x 38"
- Lit à panneaux, toutes dimensions

Livraison immédiate ou ultérieure. Aucun VERSEMENT COMPTANT Aussi peu que 1.82 par semaine.

DUPUIS - CINQUIEME RAYON 710

Pour tous il y a des merveilles A LA CITE DES JOUETS AU 4<sup>e</sup> ETAGE

### LE PERE NOEL

attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... Il a un souvenir pour chacun.



#### La Fée des Etoiles

La plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchante. Pour tous elle a un cadeau surprise.

Entrée .25



#### Le Petit Train du Nord

transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux.

Le voyage .15



ECOUTEZ PERE NOEL POSTE CJMS Tous les jours à 5 h. 55

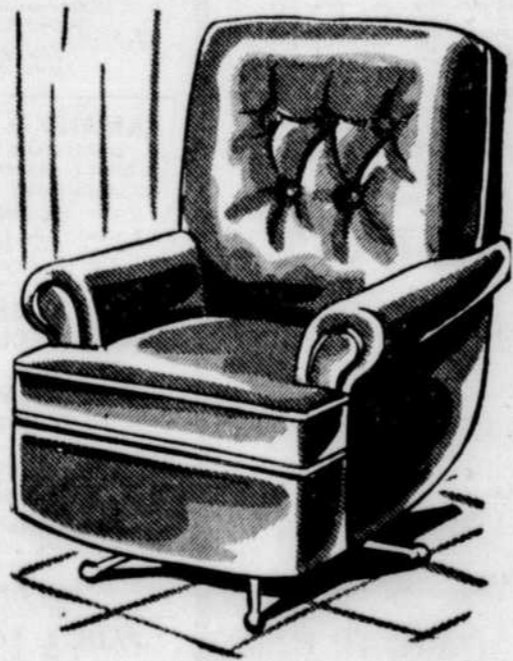
DUPUIS - 4<sup>e</sup> ETAGE

## Aubaine SENSATIONNELLE

Superbe fauteuil berçant et pivotant extrêmement confortable

Les coussins tout caoutchouc-mousse "Restonair". Recouvert de cuirette vinyle renforcée.

CHACUN 88.00



Choix de : Beige — Turquoise — Charcoal — Rouge

DUPUIS - CINQUIEME RAYON 710

## SOLDE... literie pratique à prix d'aubaine



42<sup>45</sup> 52<sup>45</sup> 59<sup>95</sup>

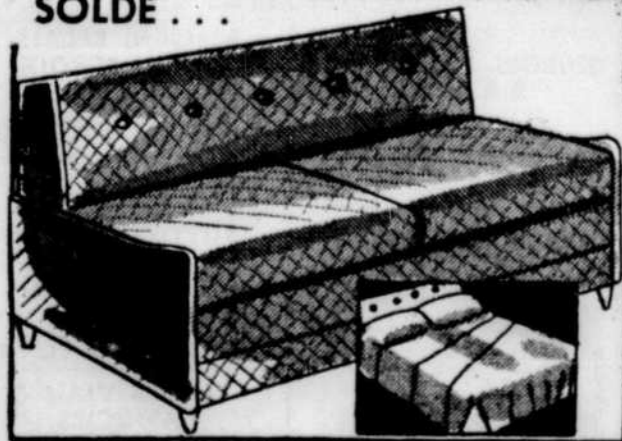


REPS COMBINE CUIRETTE TOUT CUIRETTE

Trois modèles de divans-lits "sauve-espace" fabrication tout à ressorts. Style contemporain. Grande variété de nuances modernes "tout décor"

DUPUIS - CINQUIEME RAYON 711

### SOLDE...



#### Sofas sans bras "SINGER"

Largeur totale environ 63". Matelas à ressorts confortable, largeur 54". Riche couverture de frise teintes en vogue. Se transforme en un lit double pour adultes, au besoin.

Ord. \$199. SPECIAL 129.00

### SOLDE...



#### Sofas à dossier amovible

Fabrication solide entièrement à ressorts. Recouvert tissu d'ameublement nuances décoratives. Surface de literie 30 x 72".

Ord. 84.95 SPECIAL 69.95

### Magnifique ensemble 3 pièces

Combiné cuirette

Aussi peu que 1.41 par semaine

SPECIAL 149.95

Entièrement à ressorts. Choix de tissus d'ameublement avec cuirette harmonisante.

L'ENSEMBLE COMPREND

- 1 sofa Davenport
- 1 fauteuil berçant
- 1 tabouret

DUPUIS - CINQUIEME RAYON 711

